

CATALOGUE

DES

ŒUVRES IMPRIMÉES

DE

Claude-François Menestrier

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR

M. JOSEPH RENARD

BIBLIOPHILE LYONNAIS



OUVRAGE POSTHUME

publié par

LE P. CARLOS SOMMERVOGEL, S. J.

STRASBOURGEOIS



LYON

IMPRIMERIE DE PITRAT AINÉ

4, RUE GENTIL, 4

—

1883

ŒUVRES IMPRIMÉES

DE

Claude-François Menestrier

DE LA COMPAGNIE DE JESUS

CATALOGUE

DES

ŒUVRES IMPRIMÉES

DE

Claude-François Menestrier

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR

M. JOSEPH RENARD

BIBLIOPHILE LYONNAIS



OUVRAGE POSTHUME

publié par

LE P. CARLOS SOMMERVOGEL, S. J.

STRASBOURGEOIS



LYON

IMPRIMERIE DE PITRAT AINÉ

4, RUE GENTIL, 4

1883



INTRODUCTION

Les dernières amitiés de la vie, pour n'avoir pas la fraîcheur des premières, en ont facilement toute la vivacité et les surpassent peut-être en sincérité. Je n'ai jamais vu M. Joseph Renard; il y a deux ans, j'étais pour lui un inconnu. Une conformité de goûts et d'études nous a mis sur la route l'un de l'autre. Les notes du regretté bibliophile lyonnais sur les ouvrages du P. Menestrier, de la Compagnie de Jésus, m'étant tombées sous les yeux, je me permis de lui communiquer celles que, de mon côté, j'avais rassemblées dans le but de perfectionner l'estimable ouvrage de M. Allut. J'eus ainsi le bonheur de fournir à M. Renard un certain nombre de

renseignements nouveaux, et des relations de la plus agréable confraternité littéraire s'établirent aussitôt entre nous. Ce commerce plein de charmes et qui nous rappelait celui des érudits du vieux temps, a été brusquement interrompu : au mois d'octobre 1882, la mort m'enlevait celui qui, non content de voir en moi un simple correspondant de hasard, faisait, dans ses derniers jours, appel à mon amitié pour l'aider, par mes encouragements, à briser plus facilement et plus chrétiennement les liens qui l'attachaient à la terre.

Si M. Renard eût prévu sa mort prochaine, j'aime à croire qu'il m'eût lui-même choisi comme son exécuteur testamentaire, relativement à son travail sur les ouvrages du P. Menestrier. Nous nous en étions si souvent entretenus dans nos lettres ! Il m'exposait son plan, me tenait au courant de ses nouvelles découvertes, de ses espérances de fureteur ou de ses craintes de ne pouvoir rencontrer telle ou telle plaquette obstinée à rester dans l'ombre. De mon côté, je lui signalais quelque mine inexplorée, je partageais ses joies, je relevais son courage. Ce legs qu'il n'a pu me faire avant sa mort, je le dois à celle qui fut la compagne dévouée et tendre de toute sa vie et qui était en tiers dans notre amitié. A cette marque de confiance, je réponds aujourd'hui en publiant l'ouvrage de M. Joseph Renard. Ma tâche était facile. Après avoir successivement inséré dans l'excellente

Revue lyonnaise la plus grande partie de ses notes sur les productions du P. Menestrier, M. Renard en avait commencé et presque achevé la rédaction définitive. Ce qu'il me laissait à faire était peu de chose : quelques articles à classer dans leur ordre chronologique, quelques éclaircissements à donner sur tel ou tel point, quelques détails de plus à ajouter ici et là, enfin une introduction à mettre au livre.

M. Renard avait-il l'intention de placer une préface en tête de cette bibliographie? Je l'ignore et rien dans sa correspondance ne me le fait soupçonner. J'inclinerais cependant à croire qu'il se serait contenté de dire en quelques lignes ce qui l'avait poussé à entreprendre son travail. Possesseur d'une admirable collection d'ouvrages imprimés du P. Menestrier qu'il avait acquis, sous le feu des enchères, dans les ventes des plus célèbres bibliothèques lyonnaises ou autres, il eut la pensée de contrôler, pièces en mains, les descriptions qu'en avait données M. Allut dans ses *Recherches sur la vie et sur les œuvres du P. Claude-François Menestrier, de la Compagnie de Jésus.* (Lyon, 1856.) Il ne tarda pas à y reconnaître des erreurs nombreuses et des lacunes considérables. M. Allut avait traité la question bien plus au point de vue littéraire et historique qu'au point de vue bibliographique ; la description matérielle des volumes a quelque peu souffert de sa préoccupation principale qui

était de faire connaître le célèbre jésuite, une des gloires de Lyon, de l'étudier sous les divers aspects de sa prodigieuse érudition et de son esprit si ingénieusement inventif, et de marquer la place qu'il a droit d'occuper parmi les savants de son temps. La partie historique et littéraire lui paraissant suffisamment traitée, M. Renard concentra tous ses soins sur celle qui l'était moins. Grâce à sa collection, qui l'emporte de beaucoup sur toutes celles qui ont figuré jusqu'ici dans aucun dépôt public ou privé, grâce à ses patientes recherches dans la riche bibliothèque de la ville de Lyon, il est parvenu, sinon à dire le dernier mot sur la question, — ce qui est impossible en bibliographie, — du moins à avancer assez la solution pour ne laisser que peu d'espoir de nouvelles découvertes.

A qui entreprend un travail de ce genre, il faut une qualité maîtresse qu'aucune autre ne peut remplacer : l'exactitude. M. Merlin, un ancien libraire de grand mérite et de profond savoir, disait que l'exactitude est « la conscience de la bibliographie, qui, sans elle, deviendrait une science trompeuse ou plutôt cesserait d'être une science ». M. Renard possédait éminemment cette qualité. Il suffit de parcourir quelques articles de son livre pour s'en convaincre. Je me le figure tenant un Menestrier quelconque : c'est un anatomiste devant un cadavre. Le scalpel à la main, l'œil à la loupe, il dissèque

littéralement ce volume ou cette plaquette. Rien ne lui échappe : frontispice, table, errata, pagination, marques d'imprimeur, erreurs typographiques, privilèges, approbations, planches, tout est minutieusement contrôlé et décrit. Si l'auteur a gardé l'anonyme, M. Renard découvrira dans la préface, dans une note, dans une autre publication, par le rapprochement avec un autre livre de l'auteur, les preuves incontestables de la paternité du P. Menestrier. Si l'ouvrage a eu plusieurs tirages, plusieurs éditions, M. Renard les comparera les uns aux autres, signalera les différences, les modifications qu'il a subies. Sachant trop bien que le temps et l'incurie ont peu de respect pour tout ce que l'imprimerie nous a conservé des siècles passés, il ne se contentera pas d'examiner un seul exemplaire d'un ouvrage, il en cherchera un second, afin de les confronter l'un à l'autre, et de ces collations scrupuleuses jaillira une lumière inattendue. En un mot, M. Renard, qui, dans sa vie privée, pouvait, avec une légitime fierté, se dire *honnête homme*, s'est montré honnête homme en bibliographie. Aussi pouvons-nous le croire sur parole : s'il affirme, c'est qu'il est sûr ; s'il lui reste un doute, il dira qu'il doute ; s'il ne sait pas, il ne rougira point de son ignorance et la confessera sans honte. Que voulez-vous ? La modestie est la compagne de la vraie science, et tout véritable bibliographe doit être modeste. Prétendre avoir tout vu, tout

découvert, tout examiné, tout compris, tout signalé, c'est se préparer de mortifiantes déconvenues et d'humiliantes leçons. Comme toute science, la bibliographie est soumise à la loi du progrès, et c'est cette conviction qui soutient ses adeptes dans leurs patients et obscurs labeurs.

Je crois n'avoir pas exagéré la valeur de ce livre; du reste, les experts en jugeront. S'ils y découvrent quelques imperfections, je les prends à mon compte, persuadé que M. Renard les eût fait disparaître.





ŒUVRES IMPRIMÉES

DE

Claude-François Menestrier

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS



1. — *Les Devoirs de la ville de Lyon, envers ses saints. Tiré du latin du R. P. Theophile Raynaud de la compagnie de Jesus* (1). *Par Cl. Fr. M. I. A Lyon, chez Guichard Jullieron, imprimeur ordinaire de la Ville, 1658.* In-12 de 82 pages (le Titre compris), la Dédicace en 3 feuillets p. 3 à 8 inclusivement et le texte p. 9 à 82, plus 1 feuillet blanc.

Ce petit volume, d'une extrême rareté, paraît être la première publication de Menestrier; il commence par une dédicace aux

(1) Tiré de : « *Tituli quibus Lugdunenses ad suos cœlites singulari cultu prosequendos affici possunt, ac debent. Pietas specialis erga unum aliquem sanctum præ aliis purgata, et ex suis titulis illustrata. A. R. P. Theophilo Raynaudo, Societatis Jesu theologo.* » Ce traité occupe les pages 475 à 608 du tome VIII des *Opera omnia Theoph. Raynaud. Lugduni, 1665, in-folio.* Cet ouvrage avait paru séparément à Lyon, chez Molin, dès 1653.

membres de la Congrégation du Collège de la Trinité, et se termine par : Litanies des saints, nés ou décédés en la ville de Lyon. Dans cet ouvrage, abrégé de l'histoire religieuse de notre ville, l'auteur énumère les titres que les martyrs et les confesseurs du christianisme ont aux respects et à l'affection de leurs concitoyens. Cette exhortation à la dévotion est une manifestation d'un caractère purement religieux, et diffère, comme genre, des autres ouvrages de Menestrier.

Nous signalons une erreur d'impression : les pages 38 et 39 ne sont pas à leur place, la première occupant celle de la seconde, et la seconde celle de la première.

II. — *Ballet des destinées de Lyon, dansé le 16 Juin, dans le College de la très saincte Trinité de la Compagnie de Jesus. A Lyon, chez Antoine Molin, vis à vis du grand College; 1658.* In-4, 2 feuillets non chiffrés pour le Titre et la Dédicace à MM. les Prevost des marchands et Eschevins de la ville de Lyon, signée, *vos très humbles, très obeissans et très obligez serviteurs* (les PP. Jésuites); 20 pages pour le Ballet.

Cette brochure ne porte pas le nom de Menestrier, qui fut chargé par les Jésuites de la composition et de la mise en scène de ce ballet pour fêter la réception des magistrats de la ville de Lyon, comme après, pour l'arrivée du roi, il composa l'*Autel de Lyon consacré à Louys Auguste*, et fit de même représenter cette pièce devant Sa Majesté ; enfin c'est lui qui composa le dessein des peintures de la grande cour du collège qui furent exécutées en 1662, en vingt-quatre bas-reliefs représentant les principaux évènements de l'histoire lyonnaise. Nous avons d'ailleurs la déclaration de Menestrier à la fin de la préface *des Ballets anciens et modernes, 1682* : « Et j'en fis deux pour la réception des magistrats de la ville de Lyon. L'un *des Destinées de cette ville*, etc. » Ce ballet figurant sur la liste des *Décorations funèbres*, dressée par Menestrier, il en est donc l'auteur.

Dans cette pièce, les noms des élèves chargés de remplir les rôles ne forment pas une liste à la fin, mais sont répartis dans l'ouvrage, en face du nom des personnages qui se présentent tour à tour. Les armes de la ville sont sur le titre. Cette pièce est fort rare.

III. — *L'Autel de Lyon consacré à Louys Auguste, et placé dans le Temple de la Gloire. Ballet dédié à Sa Majesté en son entrée à Lyon. A Lyon, par Jean Molin, imprimeur ordinaire de Sa Majesté; 1658.* In-4, 4 feuillets non chiffrés pour le Titre, la Dédicace, l'Establissement du sujet, *Au Roy*, sonnet; *A la Reyne*, sonnet; 60 pages.

Au verso du titre — et non du frontispice, car il n'y en a pas, — une figure gravée avec la légende : *Fidelitatis Lugdunensis sacrificium*, emblème de l'affection de cette ville pour Louis le Grand; nous l'avons vue également sur le titre au recto, à la place des armes royales.

Les 60 pages renferment : le *Ballet* (en vers) composé de trois parties; à la suite, *Devises sur les principaux événements de la vie de S. M.* (prose), se terminant par un Advertissement dans lequel l'auteur explique pourquoi il a composé un Ballet plutôt qu'une tragédie, comme divertissement à offrir à Sa Majesté dans sa visite au collège, *Remarques pour la conduite des Ballets;* enfin *Devises expliquées*, (en vers), qui sont aussi répétées dans le numéro suivant. Les deux dernières pages ont un intérêt lyonnais : on y trouve les noms des élèves du Collège qui remplissent les rôles de ce Ballet emblématique. Le nom de Menestrier ne figure pas dans cette pièce, mais il en parle comme lui appartenant dans plusieurs de ses ouvrages. Dans la préface *des Ballets anciens et modernes, 1682*, se trouve un compte rendu très détaillé de ce Ballet, commençant par ces mots : « On en publia les premières observations l'an 1658 ; lorsqu'ayant à recevoir sa Majesté dans Lyon, je fis danser un Ballet dont le sujet était l'Autel de Lyon consacré à Louïs Auguste et placé dans le Temple de la Gloire, etc. » Nous le voyons inscrit dans la liste de la préface des *Décorations funèbres*. Dans *la Science et l'Art des Devises, 1686*, p. 79, Menestrier dit : « L'an 1658, le 12 décembre,

je présentai à Sa Majesté, près de deux cent devises, sur les principaux évènements de sa vie, etc. », qui se trouvent à la suite de ce Ballet. — Voir, sur ce Ballet, le *Mercure de France*, juin 1745, p. 136-140, — 2e vol., p. 164-170 et juill. 143-151.

IV. — *Au Roy devise.* — *A la Reyne devise.* In-4 de 2 feuillets, s. l. n. d.

Tels sont les intitulés de deux pièces de vers, imprimées d'un seul côté sur deux feuilles ayant chacune une vignette à mi-page : l'une représente une ruche d'abeilles, c'est celle de *Au Roy devise;* au bas de la page, on lit : *présentée à S. M. par Jean-Baptiste de Saint-Point, au nom de tout (le collège);* ces deux derniers mots manquent, la marge étant coupée dans le seul exemplaire que nous connaissions, celui de la Ville qui fait partie d'un recueil in-4, en deux tomes, intitulé *Opuscules du P. Menestrier*. Cette ruche est un emblème exprimant que la jeunesse est élevée dans le collège au service du Roi. — Sur la seconde feuille : *A la Reyne devise,* se trouve une vue du bâtiment du Collège qui s'est élevé, dit une légende gravée au-dessous, à l'aide d'un niveau représenté en forme d'A couronné qui est la première lettre du nom de la Reine. Ces devises, et les vers qui les accompagnent, sont sans doute de Menestrier, car elles se trouvent à la suite du numéro précédent, et nous avons parlé du rôle que lui confièrent les Jésuites pour fêter l'arrivée du Roi. Nous en faisons un article distinct en raison des vignettes qui ne se trouvent pas dans l'*Autel de Lyon ;* quant à la date de leur impression, elle doit être de 1658 et antérieure à celle du Ballet, puisque ces Devises, dans ce dernier, sont expliquées sinon représentées ; il y a lieu de croire qu'elles sortent de la librairie de Jean Molin, éditeur de l'*Autel de Lyon*.

V. — *Les Vingt premieres années de la Vie du Roy, glorieusement achevées, et suyvies de l'heureux commencement de la vingt-unième, laquelle les sujets de Sa Majesté luy souhaittent toute triomphante. Annus bonus de magnis non tam fructibus, quam potestatibus æstimandus est. Sidon. Apollin. l. 3. cp. 7.*

A Lyon, Chez Guillaume Barbier, imprimeur ordinaire du Roy, à la place de Confort, 1659. In-4 de 14 pages chif., Titre compris et 1 feuillet blanc.

Voici ce qui nous engage à attribuer cette pièce au P. Menestrier: à la page 13, nous lisons : « Cependant nous goûterons le plaisir qu'il y a de vous voir dans ces provinces qui avoient esté jusques à maintenant privées de ce bonheur... » Cet éloge adressé au roi, dans lequel l'auteur fait allusion à sa prochaine arrivée à Lyon, nous semble du P. Menestrier, qui fut chargé de contribuer a rehausser les fêtes célébrées pour son entrée et qui dès lors travailla toujours à sa gloire. Dans ce panégyrique, il est encore question de la derniere maladie dont le jeune roi relevait, etc. ; puis l'auteur ajoute : « Quand elle (la postérité) trouvera dans l'histoire le *tableau* de votre vie achevé, elle sera heureuse en ayant ce tableau qui peut servir d'Idée à tous les princes... » N'est-ce pas le premier germe d'un projet que, trente-cinq ans plus tard, dans son *Factum justificatif*, Menestrier se flatte d'avoir toujours caressé et sans cesse poursuivi ?

Nous avons encore un autre motif pour attribuer cette pièce au P. Menestrier, c'est qu'elle sort des presses de Barbier, qui en imprima d'autres de lui au commencement de 1659.

VI. — *Les Genereux exercices de la majesté, ou la montre paisible de la valeur, représentée en devises et en emblesmes. Lyon, Guillaume Barbier, imprimeur ordinaire du Roy, en la place de Confort; 1659.* In-4 de 20 pages, titre compris, la dernière blanche et non chiffrée.

Cette plaquette porte au bas de la dix-neuvième page les initiales C. F. M. D. L. C D. I., qui signifient *Claude François Menestrier de la compagnie de Jésus*. Après le titre vient la dédicace au roy, occupant les pages 3 et 4. Le texte commence à la page 5 : c'est un mélange de prose et de vers, présentant l'explication de devises et d'emblêmes, images des exercices militaires par lesquels le roi entretient l'ardeur de ses soldats.

VII. — *Estreines de la Cour. Lyon, chez Guillaume Barbier, imprimeur ordinaire du Roy, à la place de Confort; 1659.* In-4 de 20 pages, titre compris.

C'est un recueil de dix-huit Devises dont l'explication est en vers; il se termine, au bas de la vingtième page, par les initiales de l'auteur, *C. F. M.* Le Roi, la Reine et les principaux personnages de la Cour sont ceux à qui Menestrier adresse ces Devises sous forme d'étrennes.

VIII. — *Devises, emblêmes et anagrammes à Monseigneur le Chancelier, par C. F. M. de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Guillaume Barbier, imprimeur ordinaire du Roy, à la Place de Confort; 1659.* In-4 de 12 pages, titre compris.

Cet opuscule en prose et en vers, composé pour le chancelier Séguier, se termine par un sonnet en son honneur.

Les trois brochures qui précèdent, imprimées par Guillaume Barbier, n'eurent pas un grand débit ; Menestrier l'avoue dans sa lettre à Guichenon en date du 12 avril 1660, signalée par M. Allut ; elles sont néanmoins introuvables aujourd'hui. Après les avoir décrites, nous nous demandons si elles ne doivent pas avoir chacune une planche ; nous sommes disposé à le croire par la nature des sujets qui comportent des représentations figurées et parce que d'autres pièces du même genre en ont.

La dépense nécessitée par la gravure de ces planches expliquerait mieux les doléances de l'imprimeur Barbier, qui protestait y avoir perdu ses frais et réclamait des dommages et intérêts. Observons que, d'après la lettre du P. Menestrier, les plaintes de Barbier ne portent que sur ses *Vers sur la Cour*, c'est-à-dire les *Estreines*.

IX. — *In serenissimæ Christianæ a Francia Sabaudiæ ducissæ, Reginæ Cypri, symbolum heroïcum.*

Pièce de soixante vers latins signée de Menestrier, suivie d'une seconde de six vers latins sous le titre *ejusdem in authorem operis*, et d'un

sonnet du même. Ces trois pièces de Menestrier se trouvent à la suite de la préface, dans les feuillets non chiffrés en tête de l'*Histoire généalogique de la royale maison de Savoye, par Samuel Guichenon*. Lyon, G. Barbier, 1660, in-fol.

La présence de ces pièces de vers dans cet ouvrage n'a pas encore été signalée. Nous les plaçons à la suite des opuscules de 1659, puisqu'elles se trouvent dans un ouvrage imprimé au commencement de l'année suivante ; elles sont un témoignage de l'estime dont jouissait Menestrier et de l'influence qu'il avait déjà acquise auprès de ses contemporains. Lors de la publication de l'*Histoire de la Bresse et de Bugey* de Guichenon, (Lyon, 1650), notre auteur n'était pas encore connu, il n'avait que dix-neuf ans; aussi ne figure-t-il pas au nombre des auteurs des diverses pièces de poésie, qui se trouvent dans les liminaires de ce dernier ouvrage.

X. — *Le Veritable art du Blason, ou les règles des armoiries sont traitées d'une nouvelle Methode, plus aisée que les précédentes : Les origines expliquées, et establies par de solides raisons, et de fortes authoritez : les erreurs de plusieurs autheurs corrigées, la pratique de chaque nation examinée ; et les causes de leur diversité fidellemēt raportées. A Lyon, chez Benoist Coral, en ruë Merciere, à la Victoire; 1659,* avec privilege du Roy. In-24, frontisp. gravé, 18 feuillets liminaires non chiffrés; 356 pp. chif. (442 texte); 3 ff. n. chif. pour le Privilége et 1 feuillet blanc; 15 planches de blasons.

Ce petit volume est fort rare, surtout complet, mais pas autant que l'indique M. Allut qui n'a pu le rencontrer dans cet état, ni le décrire *in extenso*. Il ne porte pas le nom de Menestrier qui ne se fit connaître que plus tard, mais il est dans la liste qu'il a lui-même donnée dans la préface des *Décorations funèbres*, toutefois sous la date 1658, ce qui est une erreur.

Le Frontispice gravé est signé *N. Auroux*. Les 18 feuillets limi-

naires renferment le titre, la dédicace à M. Richard, seigneur de la Barrolière, signée du libraire B. Coral, qui fit graver le frontispice également en honneur de ce personnage, auquel, dit-il, il offre l'ouvrage d'un inconnu ; l'avis du libraire au lecteur, la Préface suivie de l'abrégé du Blason en vers, l'abrégé des préceptes du Blason, la Table des chapitres et la table des armes des familles, etc. La pagination du texte passe du chiffre 218 à 305 ; il en résulte qu'au lieu de 442 pages il n'y en a, en réalité, que 356. Le privilège est accordé à Benoist Coral. Ce premier ouvrage sur les matières héraldiques fut l'occasion de la longue querelle de son auteur avec Claude Le Laboureur, ancien prévôt de l'Ile-Barbe, le célèbre auteur des *Mazures*, querelle qui dégénéra trop souvent en invectives et en personnalités indignes de l'un et de l'autre de ces savants.

M. Guigard dans sa *Bibliothèque héraldique de la France*, cite un ouvrage du P. Menestrier qui aurait précédé *le Véritable Art du Blason;* il l'intitule : *Discours sur l'origine des armes... Lyon, 1658, 40* et indique, pour garant de son assertion, l'*Allgemeine Schriftenkunde der gesammten Wappenwissenschaft* de S. Th. Bernd. Il ne s'est pas aperçu que ce *Discours* est de Cl. Le Laboureur. Le P. de Backer *(Biblioth. des Ecriv. de la C. de J.*, 2e édit., t. II, col. 1212, n° 8), qui nous fournit cette citation de M. Guigard, tout en ne l'acceptant pas pour autorisée, n'a pas non plus rendu à Le Laboureur ce qui lui appartient.

XI. — *Additions et corrections du veritable art du Blason.* S. l. n. d. In-24 de 47 pages chiffrées, une planche et 2 feuillets non chiffrés pour 3 pièces de vers, Errata et Advertissement.

Cette plaquette fort rare a été imprimée chez B. Coral au commencement de l'année 1660, de sorte que ce complément manque au *Véritable Art du Blason*, déjà en circulation au moment de son apparition. Nous l'indiquons ici, quoique la publication suivante de Menestrier lui soit antérieure ; nous en faisons, comme M. Allut, un article particulier, en raison du temps qui sépare les deux productions réunies après coup.

XII. — *Dessein de la science du Blason. Par C. Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Benoist Coral, rue Merciere, à la Victoire; 1659.* In-4 de 8 pages chiffrées, titre compris.

Cette brochure est portée sur la liste des *Décorations funèbres* avec cette explication de l'auteur : « C'estoit le projet de tout mon dessein des Armoiries, que j'ay depuis imprimé en plusieurs petits volumes. » Le titre est imprimé en caractères rouges et noirs. C'est à la fin de ce prospectus que Menestrier, s'adressant à ceux qui lui fourniront des mémoires pour le grand ouvrage dont il annonçait la publication, dit : « S'ils trouvent des fautes dans mon premier coup d'essay qui a déjà paru sous le nom du *Véritable art du Blason*, ils m'obligeront de m'en donner avis, afin que je puisse les corriger en la première édition. » Suivant ce document, la Science du blason devait comprendre huit parties ou divisions, mais ce n'est pas ainsi que se fit la publication de ce grand ouvrage.

XIII. — *Les Réjouissances de la Paix, faites dans la ville de Lyon le 20 mars 1660. A Lyon, par Guillaume Barbier, imprimeur du Roy en la place de Confort, et Jacques Justet aussi imprimeur; 1660.* In-fol. 3 feuillets non chiffrés pour le Titre, la lettre du Roy à l'Archevêque pour la publication de la Paix ; 50 pages, la dernière non chiffrée ; 18 planches.

Dans cette édition, faite à l'insu de Menestrier, les *Réjouissances* occupent les 33 premières pages ; de la trente-quatrième à la fin se trouvent : *Aux lecteurs* et *Advis pour la conduite des feux d'artifice.* Nous la trouvons parfois reliée aux armes de la ville, quoiqu'elle soit moins complète que l'édition in-8. La première planche, plus grande que les suivantes, est la *Cavalcade*, qui est toujours pliée et manque assez souvent.

XIV. — *Les Réjoüissances de la Paix, avec un recueil de diverses pièces sur ce sujet : Dedié a Messieurs les Prevost des Marchands et Eschevins de la ville de Lyon. Par le P. C. F. M. de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Benoist Coral, ruë Merciere, à la Victoire; 1660,* avec privilege du Roy. In-8, 3 feuillets non chiffrés pour le Titre, au verso duquel se trouve l'ordre des choses contenues dans ce volume, l'Epistre à MM. les Prevost des marchands et Eschevins de la ville de Lyon, signée de l'auteur, et sonnet aux mêmes magistrats ; 118 pages. A la 75me, *Description du feu de joye dressé sur le pont de Saône, la veille de S. Jean Baptiste,* chapitre avec sa planche qui ne se trouve pas dans l'édition in-folio ; après la page 80, un feuillet non chiffré, mais tenant lieu des pages 81 et 82, pour la Permission royale et le Privilège du provincial; de la page 83 à 118, diverses pièces de poésies en latin et en francais sur le sujet de l'ouvrage; 54 pages pour *les rejouissances de la Paix faites dans les colleges de la compagnie de Jesus;* enfin 32 pages pour : Aux lecteurs et Advis nécessaire pour la conduite des feux d'artifice, et 19 planches d'une exécution plus soignée que celle de l'in-folio.

La réclame LA de la page 106 n'est pas, comme le signale M. Allut, sans rapport avec la page suivante, car en tête de la page 107 nous lisons : *la Pompe royale.* Les deux autres remarques de ce bibliographe, concernant les pages 54 et 80, sont exactes. La page 54 en question est la dernière des Réjouissances faites dans les collèges de la compagnie de Jésus.

Dans cette édition, outre la cavalcade, la planche de la page 35 est également pliée ; le P. Menestrier a ajouté à sa première description des fêtes qui eurent lieu le 20 et le 21 mars 1660, le récit du

feu de Joye tiré la veille de la Saint-Jean, les deux pièces représentées sous les titres *la Paix du Parnasse* et *l'Isle de paix* par les élèves du collège de la Trinité, à une date postérieure à celle du 2 may qui figure sur le privilège, afin que l'édition de Barbier fut distancée et regardée comme incomplète. — *L'Isle de Paix* est du P. François Pomey ; cette pièce parut à part : *L'Isle de paix. Représentation héroïque, faite le 23 may dans le Collège de la Très Saincte Trinité de la Compagnie de Jesus. A Lyon, chez Jean Molin. 1660, 4° p. 22.* A la page 21-22, on trouve les noms des acteurs et des danseurs du ballet, au nombre de quarante-deux. — *La Paix du Parnasse* ne serait-elle pas du même auteur?

XV. — *L'Art du Blason justifié, ou les preuves du veritable Art du Blason; establies par diverses authoritez, et par plusieurs exemples tirez de la pratique universelle des armoiries, depuis six cens ans dans toutes les nations de l'Europe. Avec la methode abbregée des principes heraldiques. Par le P. C. François Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Benoist Coral, rue Merciere, à la Victoire; 1661,* avec privilege du Roy. In-12, frontispice gravé (porte du chasteau St-Mauris), 13 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epistre au Vicomte de St-Mauris, signée de l'auteur, l'Advertissement aux lecteurs et la Préface dans laquelle se trouve une planche d'emblèmes ; 371 pages, Texte et Additions, sans compter 1 feuillet non chiffré après la page 266 pour 1 carton ; 11 pages non chiffrées pour Table des chapitres, Termes expliquez, Table des matières, Extraits du privilège du Roy et de celui du Provincial, la dernière page blanche; six planches qui, conformément aux numéros qu'elles portent, doivent se trouver aux pages 82, 166, 175, 182, 199 et 242, sans compter la planche des Obsèques d'Anne de Bretagne qui se place à la page 180.

Il y a deux erreurs de pagination : les pages 107 et 159 sont chiffrées 307 et 359. Les additions occupent les pages 365 à 371 inclusivement.

La planche d'emblèmes qui se trouve dans la préface, renferme six devises par lesquelles Menestrier répond d'une manière satyrique aux critiques du P. Cl. Le Laboureur; sa réplique dans cette préface est loin d'être modérée et la discussion dégénère en personnalités; dans le corps de l'ouvrage, l'auteur relève très aigrement les attaques de l'*Epistre apologétique* de Cl. Le Laboureur, « écrit, dit-il, plein d'erreurs, d'inexactitudes et d'impertinences mêlées à des ordures, » etc.

XVI. — *Abrégé methodique des principes heraldiques, ou du veritable art du Blason. Par le P. C. Francois Menestrier de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Benoist Coral et Antoine du Perier, rue Merciére, à la Victoire; 1661*, avec privilege du Roy. In-12, frontispice gravé représentant la porte du chasteau de St-Mauris, 14 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epistre à MM. de Chevriers, en regard de laquelle se place une planche pliée, représentant Charles I, roy de Naples et de Sicile, couronné par le cardinal de Chevriers, à la fin de l'Epistre la signature de l'auteur, et les fautes à corriger de l'*Art du Blason justifié* et de l'*Abbregé des principes héraldiques;* 111 pages de texte; 9 pages non chiffrées pour Tables des Chapitres et des armes des familles, Extraits du privilège du Roy et de celui du Provincial; 10 planches d'armoiries dont le placement est indiqué à la Table des Chapitres, portant chacune leur numéro.

Telle est la première édition peu commune de cet ouvrage reimprimé assez souvent aux dates suivantes : 1665, 1672, 1673, 1675, 1677, 1681, 1683 et 1701.

Ces impressions répétées et rapprochées témoignent de la grande

publicité du livre, auquel l'auteur fit quelques additions et changements, ainsi que nous l'expliquons en faisant la description de chacune des réimpressions que nous avons pu trouver.

Abbrege methodique des principes heraldiques, ou du veritable art du Blason. Par le P. C. Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Benoist Coral, ruë Merciere à la Victoire; 1665, avec privilege du Roy. In-12, frontispice gravé (Portail du chasteau de St-Mauris), 12 feuillets non chiffrés pour le Titre et l'Epistre à MM. de Chevriers, une planche pliée représentant le couronnement de Charles I, roi de Naples par le cardinal de Chevriers; 111 pages de texte; 9 pages non chiffrées pour Table des Chapitres, Table des armes des familles et Extraits des priviléges du Roy et du Provincial; 10 planches d'armoiries avec leurs numéros de placement.

Cette édition diffère de la première par la suppression du feuillet des fautes à corriger de l'*Art du Blason justifié* et de l'*Abregé méthodique*. le texte y étant rectifié. L'*Epistre* a onze feuillets, un de moins que dans l'edition originale; mais le nombre de pages du texte est le même, ainsi que celui des tables à la fin. On voit facilement que ce n'est pas un simple nouveau tirage, car le commencement et la fin des pages ne concordent pas dans les deux éditions. Enfin le privilège du Roy porte l'achevé d'imprimer le 3 septembre 1665, au lieu du 12 may 1661 dans l'édition princeps.

Abbrege methodique.... à Lyon, chez Benoist Coral, 1672, 12.

Nous n'avons pas rencontré cette édition. M. Allut (p. 133) donne les differences qui existent entre elle et les précédentes : on y a ajouté un *Avis au lecteur;* l'Epistre dédicatoire à MM. de Chevriers est remplacée par une requête au dauphin contre un plagiat dont s'est rendu coupable, à son préjudice. l'auteur de la *Méthode*

royale, facile et historique du Blason, composée pour Monseigneur le Dauphin. — Dans cette édition 1672 de l'*Abregé*, la pagination saute de la p. 153 à 96 qui est double jusqu'à 104, au lieu de continuer de 154 à 162. Le cahier, qui devait être signé H, a la signature E. A la fin : 6 ff. nch. pour la table des chapitres et des armes des familles.

Abbrege methodique des principes heraldiques, ou du veritable art du Blason. Par le P. C. Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez la vefve de Benoist Coral, rue Mercière à la Victoire; 1673, avec privilege du Roy. In-12, 10 feuillets non chiffrés pour le Titre, la Requeste à Mgr le Dauphin, signée de l'auteur, l'Avis au lecteur et l'Extrait du privilege: 160 pages de texte; 5 feuillets non chiffrés pour les Tables des Chapitres et des Armes; 11 planches d'armoiries portant les numéros de placement, conformément à la Table des chapitres.

M. Allut ne connaissant pas cette édition ne voulait pas croire à son existence. Elle est minutieusement décrite dans le catalogue Leber. Cette édition, ainsi que la suivante, qui est la même avec un nouveau titre, n'a pas les erreurs de pagination signalées dans celle de 1672.

Abbregé methodique des principes heraldiques, ou du veritable art du Blason. Par le P. C. Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercière à la Victoire: 1675, avec privilege du Roy. In-12, 10 feuillets non chiffrés pour le Titre, Requeste à Mgr le Dauphin, signée de l'auteur, Avis au lecteur et Extrait du privilège; 160 pages de texte; 5 feuillets non chiffrés pour Table des chapitres et Table des armes des familles; 11 planches de blasons placées suivant la Table des chapitres.

Abbregé methodique des principes heraldiques, ou du véritable art du Blason. Par le P. C. Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. Nouvelle edition reveu corrigé et augmenté. A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercière à la Victoire; 1677, avec privilege du Roy. In-12, 8 feuillets non chiffrés pour le Titre, la Requeste à Mgr le Dauphin, signée de l'auteur, l'avis au lecteur et l'Extrait du privilege; 198 pages de texte ; 5 feuillets non chiffrés pour les Tables des chapitres et des armes; 11 planches d'armoiries avec leurs numéros de placement. (La Table des chapitres n'indique que 8 planches.)

M. Allut dit que cette édition est la même que celle de 1672, avec un nouveau titre. Cette assertion est inexacte : il y a une différence dans l'impression, ainsi qu'on le constate dans la pagination et la disposition des chapitres. Ce sont deux éditions bien distinctes.

Abbregé méthodique des principes héraldiques, ou du véritable art du Blason. Par le P. C. Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. Nouvelle édition, reveue corrigée et augmentée. Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercière, au mercure galant; 1681, avec privilège du Roy. In-12, 8 feuillets non chiffrés, pour le Titre, la Requeste à Mgr le Dauphin signée de l'auteur, l'Avis au lecteur et l'extrait du privilège; 170 pages de texte; 5 feuillets non chiffrés pour les Tables des chapitres et des armes; 11 planches d'armoiries (comprenant toujours le pavillon des armes de France).

M. Allut répète pour cette édition et les suivantes son observation sur celle de 1677 ; nous montrons, par la description que nous faisons de chaque édition, les différences réelles qui existent entre

elles ; ce ne sont pas de nouveaux tirages avec un simple changement de titre.

M. Allut termine sa notice sur cet ouvrage par ces lignes : « Il y a une réimpression en 1683 dans le même format, Bordeaux, de l'imprimerie de Pierre Abagou, chez Simon Boé. Cette réimpression, conforme en tout à celle de Lyon, 1672, contient aussi la requête au Dauphin. » — Nous n'avons pas rencontré cette édition de Bordeaux, mais la suivante inconnue à M. Allut :

Abregè methodique des principes hèraldiques, ou du veritable art du Blason. Par le P. C. Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Bordeaux, chez Guillaume Boude, imprimeur et marchand libraire, ruë St-Jâmes près du grand marchè ; 1701. In-12, douze pages chiffrées pour le Titre, la Requête signée et l'Avis au lecteur ; 168 pages ; 6 feuillets non chiffrés pour les Tables des chapitres et des armes ; 11 planches d'armoiries.

Cette édition n'a pas de privilège et le tirage des planches est inférieur. Dans les différentes éditions de l'Abregé méthodique, la modification principale existe entre les deux premières et les suivantes : par le changement de l'*Epistre* en la *Requeste*, à laquelle l'auteur ajoute un avis au lecteur ; par l'addition dans les dernières, c'est-à-dire à partir de 1672, des deux chapitres : *Termes du Blason expliquez* et *Termes des attributs du Blason expliquez*, qui ne sont pas dans les deux premières ; enfin par l'addition d'une planche d'armoiries et la suppression de la grande planche du couronnement de Charles I et du frontispice représentant le portail du chasteau de Saint-Mauris.

Dans la *Bibliothèque historique*, n° 40013, Lelong cite, à la légère, des éditions de Paris, 1661 ; Lyon 1663, 1678, 1680.

XVII. — *Description de la machine du feu d'artifice dressé pour la naissance de monseigneur le Dauphin, par la communauté*

des maistres imprimeurs de la ville de Lyon, le 20 novembre 1661. A Lyon, de l'imprimerie de Pierre Guillimin, en rue Raisin, proche la place de Confort; 1661. In-folio de 24 pages, Titre, Dédicace et Texte; 1 planche gravée représentant le feu d'artifice.

M. Allut a fait trois numéros de cette brochure, relative à la naissance du Dauphin, et à laquelle il donne 34 pages, en y comprenant le numéro suivant; il ne signale pas la planche gravée. Après le Titre, se trouve la Dédicace au Dauphin au nom des maîtres imprimeurs; en tête de la page, une vignette portant ses armes et reproduite de même à la page 5 où commence la Relation. — *Festi natales Delphini, sylva;* pièce héroïque de 174 vers latins qui occupent les pages 17 à 21 inclusivement, signés *C. F. M.* — *La naissance du Dauphin à Fontainebleau, Elegie,* occupant les pages 22 à 24 inclusivement, signée *C. F. M.*

La présence de la signature de Menestrier dans les 2 pièces qui accompagnent la Relation suffit-elle, ainsi que le dit M. Allut, pour prouver qu'il est l'auteur de la Relation? nous sommes disposés à le croire; en tous cas c'est une raison péremptoire pour que cette brochure figure sur la liste des Menestrier.

XVIII. — *L'Horoscope des lettres à la naissance de monseigneur le Dauphin. Lyon, 1661;* in-folio. (D'après le *Factum justificatif* (Paris, 1694), il faut une planche qui est rapportée dans l'*Hist. de Louis-le-Grand par les médailles.*)

Nous n'avons pas trouvé cette pièce jointe à la précédente, ainsi que le dit M. Allut; d'après sa description, elle devrait se composer de 10 pages, pour compléter le nombre de 34 qu'il signale. Nous ne doutons pas de son existence, car elle se trouve citée par tous les biographes de Menestrier, comme pièce séparée, plutôt que comme partie d'un ouvrage; et elle lui appartient, d'après sa déclaration

dans la Préface de la *Science et l'Art des Devises* ainsi conçue : « et la naissance de monseigneur le Dauphin m'engagèrent insensiblement à continuer mon entreprise. » En outre, elle se trouve sur la liste des *Decorations funèbres* comme pièce distincte et dans le *Factum justificatif.*

XIX. — *Ad Clarissimum virum Nicolaum Chorier, Historiæ Delphinatus authorem. Ode.*

Cette pièce occupe deux pages et demie dans les feuillets limin. non chiffrés de l'*Histoire generale de Dauphiné, par Nicolas Chorier. Grenoble, Philippe Charvys, 1661*, in-fol., tome I, et signée : *C. F. Menestrier, soc. Jesu.* Cette ode en vers alcaïques renferme vingt et une strophes; elle se trouve au milieu de pièces de vers en latin et en français, composées de même à la louange de Chorier et de son Histoire.

XX. — *Épigramme* latine de 10 vers, signée *C. F. M.* commençant ainsi :

Proh quantum decus oris, et Verenda....

dans les feuillets liminaires, en regard du portrait du R. P. Raynaud, de : *Hagiologium Lugdunense complectens ea quæ de sanctis Lugduni præsidibus, aut aliquatenus ad hanc urbem spectantibus disputavit Theoph. Raynaudus societ. Jesu theologus, etc. Editio tot accessionibus locupletata, ut nova prorsus videri possit. Lugduni, Ant. Molin, 1662, in-fol.*

Cette pièce est reproduite dans le tome VIII des *Opera omnia Th. Raynaudi. Lugduni, 1665.*

XXI. — *Description des ceremonies et rejouyssances Faites à Chambery, à la Publication du Bref de la Beatification du Glorieux Evesque de Geneve, Francois de Sales. Par les*

Ordres de Madame Royale; Et par les soins des syndicqs de ladite Ville, le 12 mars 1662. A Lyon, de l'imprimerie de Pierre Guillimin, en rue Raisin, proche la Place de Confort; s. d. In-4 de 6 feuillets non chiffrés, pour le Titre et l'Epître dédicatoire à Madame Royale; 35 pages pour Relation; 11 pages non chiffrées pour Devises, Madrigaux et Sonnets, à la fin la signature de Menestrier; une planche gravée par Audran sur le dessin de La Monce.

Les pièces sur la Béatification de saint François de Sales sont, à notre connaissance, au nombre de quatre ; nous les mettons à la suite les unes des autres, ainsi que nous le ferons pour d'autres séries de pièces sur le même sujet et de la même époque.

Contrairement à ce qu'avance M. Allut, cette première Description porte le nom de Menestrier ; elle lui appartient donc sans aucun doute.

XXII. — *Les Cérémonies et resjouissances faites en la ville d'Annessy sur la solemnité de la Béatification, et l'élevation du corps sacré du bienheureux François de Sales, le 30 Avril, 1662. A Annessy, par Pierre Delachinal en ruë de la Filaterie.* In-4 de 36 pages chiffrées, Titre et Dédicace à Madame Royale compris, cette dernière signée par les syndics d'Anessy ; plus 8 pages non chiffrées, la dernière blanche, pour diverses pièces de poésie en latin et en français ; enfin, en regard de la Relation, une planche gravée sur cuivre.

M. Allut ne signale pas la planche et n'attribue la pièce à Menestrier que parce qu'il la trouve dans un recueil d'autres pièces sur les fêtes de la canonisation de saint François de Sales à Chambéry, Grenoble, Embrun, Annecy, que le P. Menestrier dirigea et décrivit. Mais on lit dans la Préface de *la Science et l'art des Devises*, page 2 :

4

« La Beatification et la canonisation de saint François de Sales m'engagerent à de nouveaux soins pour les sollennitez de Chamberi, d'Annessi, de Grenoble et d'Ambrun, dont on me confia la conduite. » Le *Factum justificatif* 1694 dit la même chose. Cela prouve que le P. Menestrier composa, pour la Béatification comme pour la Canonisation de l'évêque de Genève, divers ouvrages ; quoique celui-ci ne porte pas son nom, il doit lui être attribué, les trois autres récits sur le même sujet et de la même année étant signés par lui.

XXIII. — *Le feu des Vestales renouvellé. Lyon, 1662.*

Nous n'avons pas trouvé cette brochure ; l'indication que nous en voyons dans le catalogue Allut nous fait supposer qu'il n'a pas été plus heureux que nous. Nous ne pouvons douter de son existence, d'abord parce qu'elle figure ainsi sur les anciennes listes, mais surtout parce qu'à la page 2 de la préface de *la Science et l'Art des Devises*, Menestrier la signale particulièrement, sous le titre du *Feu sacré des Vestales renouvellé*, comme un ouvrage rempli de Devises composées par lui, et imprimées pour la solennité de Chamberi. Il en parle encore dans un autre de ses ouvrages : *Le nouvel astre du ciel de l'Église :* « Celui qui a fait l'appareil d'un monastère de Paris, s'est servi d'une vingtaine de Devises, et de quelques emblèmes que j'avois faits il y a quatre ans... sous le titre du feu des vestales renouvellé pour la ville de Chambéry. »

XXIV. — *Relation de l'Appareil et cérémonies faites en l'Église de St-Pierre de Rome en la Béatification du glorieux évèque de Genève François de Sales. Avec un Abrégé de la vie, vertus et miracles du mesme bienheureux. Et le Bref de N. S. P. le Pape Alexandre VII, touchant cette béatification. Dédié aux Dames religieuses des trois monastères de la Visitation Sainte-Marie de la Ville de Lyon. A Lyon, chez Guillaume Barbier, imprimeur odinaire du Roy, à la place*

de Confort (nous ne pouvons pas dire s'il y a une date, la marge dans le bas de la brochure étant atteinte par le couteau du relieur); au verso du Titre, la Dédicace signée *C. F. M.* In-4 de 16 pages, titre compris, les 2 premières pages non chiffrées et la dernière blanche.

Cette relation inconnue jusqu'à présent, faisant partie des pièces relatives à la Béatification de saint François de Sales, doit se placer à leur suite dans le catalogue des Menestrier. Elle a été composée à la même époque, c'est-à-dire en 1662, à la demande des Dames religieuses de la Visitation, pour lesquelles il fit également *Le feu sacré des Vestales renouvellé.*

XXV. — *L'Art des Emblêmes. Par le P. C. François Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Benoist Coral, rue Mercière, à l'enseigne de la Victoire; 1662,* avec privilege et permission. In-8, frontispice gravé par Thourneysen d'après Blanchet. 4 feuillets non chiffrés pour le Titre, la Dédicace, signée de l'auteur, avec un sonnet au comte Philippe de S. Martin d'Aglié; 162 pages de texte (il y a 2 ff. chiffres 121-122); 3 feuillets non chiffrés pour Advis, Errata, Table et Permissions du Provincial de la Compagnie de Jesus et du Roy, cette dernière en date du 5 juin 1662; 9 planches d'emblêmes. (La page 150 est chiffrée par erreur 501).

Ce volume n'est pas commun et ne figure pas sur la liste donnée par le P. Niceron ; c'est un traité tout différent de celui que Menestrier fit paraître sous le même titre à Paris en 1684 ; on ne doit donc pas les confondre. Nous avons remarqué dans celui-ci que les neuf planches qui le décorent, sont empruntées aux *Réjouissances de la paix*, 1660, in-8, avec une légende ajoutée et le numéro de placement changé ; en outre, deux des gravures ont une petite modification dans le dessin.

XXVI. — *Description de l'Arc de la porte du chasteau.* — *Les nœuds d'amour de la France et de la Savoye.* S. l. n. d. (Lyon, P. Guillimin, 1663). In-4 de 4 feuillets chiffrés.

Cette pièce et les suivantes sont relatives au premier mariage du duc de Savoie ; nous en connaissons sept jusqu'à présent. Le nom de Menestrier ne figure pas sur la plupart de ces plaquettes, et pour éviter de répéter pour chacune le motif de l'attribution qui lui en est faite, nous citons en entier l'alinéa qui, dans la préface de *la Science et l'Art des Devises*, renferme les explications de l'auteur à cet égard.

« Madame de Savoye, Tante du Roy, me fit l'honneur de m'appeler l'an 1663, pour travailler aux décorations et aux réjouissances publiques du mariage de son fils M. le duc de Savoye avec mademoiselle de Valois fille de M. le duc d'Orléans. Les Arcs triomphaux, qui servirent à cette fête, le Carrousel, les Feux d'artifice , et les Peintures de la Sale, où se firent les nopces, me fournirent des sujets pour plus de cent Devises sur les principaux évènemens de l'Histoire de Savoye, la suite de ses princes, et les alliances qu'ils ont euës en divers temps avec la maison Royale. »

Nous ajouterons l'alinéa du *factum justificatif*, 1694 : « La même année 1663, je fus appelé à Chambéry pour faire les Décorations de l'entrée des Altesses royales de Savoye pour le mariage du Duc Charles-Emmanuel, avec Madame Françoise d'Orléans de Valois... J'y fis dresser douze Arcs triomphaux qui représentèrent les Nœuds d'amour ancienne Devise de la Maison de Savoye, avec plus de cent Devises et autant de medailles qui ne devoient rien au portefeuille de Paris (celui de la Chapelle). »

Cette première pièce se compose de deux parties ; le titre que nous donnons se trouve au commencement de la première, *la Description de l'Arc de la porte du Chasteau*, qui remplit les quatre premières pages. *Les Nœuds d'amour de la France et de la Savoye* forment la seconde partie, dont l'intitulé est *les nœuds de l'amour et de la Joye*, occupant les pages 5 et 6. Ce changement dans les intitulés de la seconde partie n'a aucune importance ; c'est-à-dire

qu'ils ont tous deux la même signification. Dans l'exemplaire de la ville il y a un feuillet blanc entre les deux parties, qui doit se trouver après la seconde, et qui complète le nombre de quatre feuillets signés d'ailleurs A et B, par deux feuillets chacun.

XXVII. — *Description de l'Arc dressé par les soins des magistrats de la souveraine Chambre des Comptes de Savoye, en la place du Chasteau. A l'Entrée de leurs altesses royales En la Ville de Chambery.* S. l. n. d. (Lyon, 1663). In-4 de 32 pages, titre compris, la dernière blanche non chiffrée.

Comme la précédente, cette brochure ne porte ni le nom de l'auteur, ni celui de l'imprimeur. Pour le premier, nous savons que c'est Menestrier, puisqu'il le déclare lui-même dans la préface citée plus haut dans le *factum justificatif* (1694); quant à l'imprimeur, nous croyons que c'est Pierre Guillimin de Lyon, qui a également imprimé la pièce précédente comme la suivante, les vignettes en tête ou plutôt les ornements typographiques commençant les *Relations* sont les mêmes, ainsi que les caractères d'imprimerie. Cette pièce n'a pas de titre; l'intitulé que nous relevons est en tête de la Relation.

XXVIII.— *Description de l'Arc Dressé par les soins du Souverain Senat de Savoye, Pour l'entrée de leurs Altesses Royales à Chambery. A Lyon, chez Pierre Guillimin, en la ruë de la Belle-cordiere, proche Belle-Cour; 1663.* In-4 de 32 pages chiffrées, Titre compris; la pièce se termine par une promesse analogue à celle qui se trouve dans les *Nœuds d'amour* (voir infra, n° 31), et elle n'a pas été remplie.

Cette pièce ne porte également pas le nom de l'auteur, mais elle se rapporte aux fêtes de Chambéry pour le premier mariage du duc de Savoye et nous voyons dans le *Factum justificatif* (1694) que Menestrier y fut appelé pour les diriger.

XXIX. — *Dessein de la course à cheval faite à l'occasion des nopces De Madame Francoise d'Orleans-Valois avec S. A. Royale Charles Emanuel II, duc de Savoye Roy de Chypre etc. A Chambry (sic) par les FF. Du-Four imprimeurs de S. A. R.; 1663*. In-4 de 16 pages chiffrées, Titre compris.

La pagination commence par 4, au verso de la 2e page. Le chiffre 7 est répété ; 8 et 12 manquent. A la fin de cette pièce, on voit la signature de Menestrier. M. Allut cite, comme exemple du faux goût littéraire de cet auteur, un madrigal de cet opuscule, où celui-ci, s'adressant à la Duchesse de Savoie, emploie, dit-il, le ton galant et précieux des fades poètes de ruelles de l'époque. Nous ajoutons que les autres madrigaux et le sonnet de cette brochure prouvent également que si Menestrier était un grand érudit, il était un médiocre poète, malgré le sentiment contraire de *la Clef du cabinet* (décembre 1704, p. 386) : « Il n'est pas moins bon poète, qu'habile prédicateur. »

XXX. — *Dessein de la machine du feu d'artifice pour les nopces de leurs altesses Royales*. S. l. n. d. (Lyon, P. Guillimin, 1663). In-4 de 20 pages, Titre non compris et non chiffré, 17 pages étant chiffrées et la dernière blanche.

Cette relation forme deux articles dans le catalogue de M. Allut qui prend pour une autre description celle qui est intitulée : *Le Phare d'amour, dessein du feu d'artifice, dressé aux nopces de leurs Altesses royales*. Ce titre se trouve en tête de la première page chiffrée et signée A 2, ce que M. Allut n'a pas remarqué, non plus que l'analogie des deux titres. M. Allut confond également *les nœuds de l'amour et de la Joie*, seconde partie de son numéro XXVIII, avec *les nœuds d'amour de la France et de la Savoye,* seconde partie de son n. XXIV. Nous avons expliqué au numéro 26 que ces deux intitulés appartiennent à la même pièce, et désignent la seconde partie, occupant les pages 5 et 6 du dit numéro 26; c'est

pourquoi M. Allut donne six pages à son article XXVIII et 17 pages au XXIXe, chiffre qui correspond à la contenance de cette relation, non compris le titre et la dernière page blanche.

Pour expliquer la confusion faite par M. Allut, disons que le relieur a interverti l'ordre de placement des feuillets de ces brochures; mais nous avons remarqué ce défaut dans le recueil de la ville de Lyon, différent de celui qu'a consulté M. Allut. Il fallait une certaine attention pour reconnaître la véritable place des feuillets et l'ordre des diverses pièces.

Cette Relation ne porte pas le nom de l'auteur ; elle est aussi sans le nom de l'imprimeur que nous croyons être Pierre Guillimin de Lyon ; car les ornements typographiques en tête et les caractères d'imprimerie sont semblables à ceux du numéro 28; quant à la date, elle doit être 1663.

XXXI. — *Les nœuds de lamour, Dessein des appareils dressez à Chambery à l'entrée de leurs Altesses royales à l'occasion de leurs nopces. A Chambry (sic), par les FF. Du-four, imprim. de S. A. R.; 1663.* In-4 de 2 feuillets non chiffrés pour le Titre et la Préface ; 51 pages chiffrées et une blanche non chiffrée.

En décrivant cette brochure à la suite de l'édition de Lyon, M. Allut ajoute : « Ce doit être la même, avec un titre refait, ou plutot c'est l'édition originale dont le Frontispice aura été changé par Pierre Guillimin, pour être vendue, comme sortant des presses de Lyon. »

L'impression des frères Dufour est différente de celle de Guillimin : dans cette édition, le Titre et la Préface nous semblent sortir des presses des premiers ; le corps de la Relation en cinquante et une pages chiffrées, quoique d'un autre caractère typographique, doit aussi leur appartenir, puisque nous lisons dans le *factum justificatif* (Paris 1694) présenté par Menestrier au sujet de son livre *Histoire du Règne de Louis le Grand par les médailles*, ce passage .

« La Relation de cette Feste *(Les Nœuds de l'Amour)* fut impri-

mée à Lion et à Chambery chez les frères Du Four. » L'explication donnée par M. Allut n'est donc pas fondée ; il y a eu deux éditions de cette Relation. Celle des frères Du Four ne porte pas le nom de l'auteur, c'est peut-être la première.

Les Nœuds de l'Amour, dessein de l'appareil, dressé par les soins du Senat, de la Chambre des comptes, et des consuls de la ville de Chambéry, à l'Entrée de leurs AA. RR. dans la même ville, à l'occasion de leur mariage, par le P. C. F. M. D. L. C. D. J. A Lyon, chez Pierre Guillimin, en la rüe de la Belle-Cordière, proche Belle-Cour, 1663, avec permission ; in-4.

N'ayant pas encore rencontré cette édition, nous ne pouvons que répéter ce qu'en dit M. Allut. Nous voyons dans le *Factum justificatif* cité plus haut que Menestrier, appelé à Chambéry pour faire les Décorations de l'entrée des AA. RR., y fit dresser douze Arcs triomphaux qui représentaient les Nœuds d'Amour, ancienne Devise de la Maison de Savoie. Nous lisons dans la pièce que les machines ont été exécutées par les sieurs La Monce, Chalumeau et Sevin, avec la collaboration de plusieurs bourgeois de Chambéry ; enfin, elle se termine par ces mots : « Cette description de nos machines sera bien-tost suivie d'un livre entier, où elles seront figurées et expliquées plus au long, avec les passages des Autheurs, dont l'inventeur de ce dessein s'est servi pour les authoriser. » Nous ne pensons pas que cette promesse ait été remplie.

XXXII. — *L'Amour autheur et conservateur du monde, dessein des peintures du plafond de l'Alcôve de Leurs Altesses Royales*. S. l. n. d. (Chambéry, Dufour frères, 1663). In-4 de 4 pages chiffrées.

A la suite de cette pièce, on voit la mention suivante : « Les peintures de cette alcôve sont des mains du sieur de la Monce, etc. » Le nom de Menestrier n'y est pas indiqué. Nous croyons que cette pièce a été imprimée par les frères Du Four à Chambéry, en 1663. Mêmes ornements typographiques et caractères d'imprimerie que la pièce *Dessein de la Course à cheval*, numéro 29.

Ces sept brochures sur le premier mariage du duc de Savoie sont réunies en un même recueil que nous avons collationné; on les trouve aussi dans le tome II des *Opuscules de Menestrier* à la Bibliothèque de la ville. Comme nous l'avons dit, ces opuscules sont d'une grande rareté aujourd'hui; ils ont eu le sort de toutes les pièces de circonstance que l'usage et le temps ont fait disparaître, et l'on a mis moins de soins à les recueillir dans les Bibliothèques que les ouvrages d'une plus grande importance. Quant à la justification de leur attribution à Menestrier, nous la trouvons entière et exacte dans l'alinéa de la Préface de *la Science et l'Art des Devises;* c'est-à-dire que les arcs triomphaux, le Carrousel, les Feux d'artifice et les Peintures de la salle dont il parle sont, en effet, les sujets de ces sept brochures. Le *Factum justificatif* (1694) vient à l'appui de cette attribution.

XXXIII. — *Le Temple de la sagesse ouvert à tous les peuples. Dessein des peintures de la grande cour du Collège de la Très-Saincte Trinité. A Lyon, chez Antoine Molin, vis-à-vis le grand Collège; 1663*, avec permission. In-8, 8 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Épistre à Mgr Camille de Neufville, signée de Menestrier, et la Préface aux Prevost des marchands et Eschevins; 182 pages pour : le Temple de la Sagesse finissant à la page 100, Description et explication des montres solaires de la page 101 à 160, et Description des ornements de l'entrée et de la galerie, de la page 161 à 182 (cette dernière partie manque à la plupart des exemplaires qui n'ont que 160 pages, avec le mot *Fin*); enfin la Table des matières en 5 feuillets non chiffrés, dont M. Allut ne parle pas, mais qui est le complément de cet ouvrage.

Le Père Menestrier avait composé le dessin des peintures de la grande cour du Collège, qui furent exécutées sous ses yeux en 1662.

Dans cet ouvrage, ainsi que le porte le titre, l'auteur en fait une description détaillée, donnant à sa composition tous les développements et justifications qu'il juge utiles.

XXXIV. — *Le Temple de la Sagesse allegorie, representée par les ecoliers du College de la compagnie de Jesus; en la reception des magistrats Fondateurs de ce college de la Très-sainte Trinité. Le 20 du mois de may, 1663. A Lyon, chez Pierre Guillimin, en la ruë de la Belle-Cordière, proche Belle-Cour; 1663.* In-4 de 28 pages, les 4 premières non chiffrées pour le Titre et l'Épître à MM. les Prevost des marchands et Eschevins de la ville de Lyon, la dernière blanche et non chiffrée.

La pièce ne porte pas le nom de Menestrier, mais celui-ci la revendique à la fin de la Préface des *Ballets anciens et modernes* (1682), comme l'un des deux Ballets qu'il composa pour la réception des magistrats de Lyon, savoir : *le Ballet des destinées de Lyon*, et *le Temple de la Sagesse*. Il le fait figurer dans la liste de ses ouvrages qui se trouve dans la Préface des *Décorations funèbres*. Les noms des élèves sont à la fin.

XXXV. — *Novæ et veteris eloquentiæ placita. Ex antiquis recentioribusque rhetoribus deprompta. Et nova methodo unum in corpus digesta. Propugnabuntur in aulâ Collegii Lugdunensis sanctissimæ Trinitatis PP. societatis Jesu, die .... sept. 1663, horâ de meridie prima.* In-4 de 4 feuillets non chiffrés pour le Titre, et 3 Dédicaces; Divo-Ignatio soc. I. conditori; Divis religiosorum Ordinum authoribus et Divinis augustiss. Trinitatis personis, portant au verso l'explication de 20 devises chacune; 24 pages pour *Totius artis rhetoricæ œconomia;* à la fin, les noms des élèves qui prirent part à cet exercice littéraire; 4 pl. gravées,

savoir : le portrait de S. Ignace en regard de sa dédicace et 3 feuilles de 20 Devises chacune en regard de leurs explications.

Les trois dédicaces sont signées du nom d'un des élèves ; dans l'exemplaire de la ville, la troisième ne porte pas le même nom que sur notre exemplaire.

Nous avions parlé de cette brochure dans notre seconde notice (*Revue Lyonnaise*, juin 1881, p. 468), comme faisant partie de celles du Recueil en deux volumes in-4 de la Bibliothèque de Lyon, sous le titre *Opuscules du P. Menestrier;* notre description faite sur un exemplaire incomplet est inexacte ; un exemplaire complet que nous nous sommes procuré récemment, nous permet d'en présenter la rectification.

La brochure ne porte pas le nom de Menestrier, mais nous lisons, dans la liste de la Préface des *Décorations funèbres*, l'explication qu'il en donne après l'avoir signalée : « C'est une nouvelle Rhétorique en forme de Thèses, avec soixante Devises sur les mystères de la vie de J.-C., de la Sainte Vierge, et sur divers saints auxquels ces thèses estoient dédiées. »

M. Allut, qui ne paraît avoir connu que l'exemplaire de la Ville, incomplet et imparfait, a été induit en erreur et a catalogué sous le numero XXXV une partie de la même brochure. Il est facile, en effet, de comprendre que les *Soixante Devises sur les mystères de la vie de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, Lyon, 1663, in-4*, qu'il indique sous ce numéro, ne sont autres que celles des trois planches qui sont dans les liminaires, et que Menestrier signale dans son explication de cette brochure.

L'erreur de M. Allut provient aussi de ce passage du P. Niceron : « Soixante Devises sur les mystères de la vie de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, à la suite du livre du même auteur, qui a pour titre : *Novæ et veteris eloquentiæ placita*, Lyon, 1663, in-4 ; » ce qui laisse supposer deux pièces différentes, tandis qu'il n'y en a qu'une, comme nous le démontrons. Ajoutons que l'explication de Menestrier suffit pour détruire cette supposition, quand on a sous les yeux

un exemplaire complet. Il est presque impossible de ne pas commettre d'erreurs lorsqu'on catalogue des ouvrages incomplets ou qu'on ne parcourt pas soi-même, et c'est ainsi que les erreurs se perpétuent par la légèreté avec laquelle on s'en rapporte trop facilement les uns aux autres et par l'ignorance où l'on est de renseignements précis.

XXXVI. — *In præmaturam mortem eruditissimi viri Joannis Verjusii. Ode expostulatoria.* S. l. n. d. (1663). In-4 de 2 feuillets. (Grenoble, R. Philippes.)

Nous signalons à la fin de cette pièce de vers latins, la signature *Claudius Franciscus Menestrier è societate Jesu,* qui justifie l'attribution qui en est faite à cet auteur. Par la vignette en tête de la première page, nous supposons que cette pièce a été imprimée à Grenoble.

XXXVII. — *Quatrain,* fait à Lyon, le 24 avril 1663, sur Hierosme Collot. S. l. n. d. (Lyon, 1663), in-4.

XXXVIII. — *Les devoirs funebres rendus à la memoire de Madame Royale Chrestienne de France, duchesse de Savoye, Reine de Chypre, Etc. Esponse de Victor Amé, le 19 mars 1664. Et de Madame la duchesse Royale Françoise de Valois, esponse de S. A. R. Charles Emmanuel II, le 21 du mesme mois. Par le Souverain Senat, et la souveraine chambre des comptes de Savoye, à Chambery.* S. l. n. d. (Lyon, 1664). 2 part., in-4, savoir : 2 feuillets non chiffrés pour l'Avant-Propos en tête duquel se voit l'intitulé précédent; 32 pages chiffrées, la dernière blanche et non chiffrée, pour : L'*Apotheose de l'heroine chrestienne, ou les devoirs funèbres rendus à la mémoire de madame royale chrestienne de France, duchesse de Savoye, Reyne de Chypre, Etc.;*

et 20 pages chif., la dernière blanche et non chiffrée, pour : *Les Larmes de l'Amour et de la Majesté, au deces de madame la duchesse Royale Francoise de Valois, duchesse de Savoye, Reyne de Chypre, Etc. Dans l'année de son mariage avec S. A. R. Charles Emmanuel II.*

M. Allut a fait deux articles d'une même Relation, contenant les deux descriptions des cérémonies funèbres qui eurent lieu à Chambéry, à deux jours d'intervalle, avec un Avant-propos commun. Chaque description a sa pagination particulière et porte à la fin la signature *C. F. Menestrier de la Comp. de Jésus.* Dans la seconde, les pages occupées par les Quartiers paternels et maternels du duc et de la duchesse de Savoie, ne sont pas chiffrées : c'est 11, 12 et 13. Cette publication n'ayant pas de titre ne porte ni le nom du libraire ni la date ; nous avons quelque raison de croire qu'elle était ornée de deux planches, représentant les appareils des deux cérémonies, l'Avant-Propos se terminant par ces mots : « *Ainsi nous avons fait deux divers desseins d'appareils dont voici les descriptions*, » ce qui prouve aussi qu'on doit joindre ces descriptions et ne pas les considérer comme indépendantes l'une de l'autre. Nous lisons à la fin de la seconde : *Le sieur Cuenot architecte et ingénieur de S. A. R. et le sieur la Biche bourgeois de Chambéry et peintre de S. A. R. ont exécuté ce dessein*, ce qui a rapport à la planche qui fait défaut.

Ces descriptions contiennent les explications des inscriptions, devises, emblèmes et décorations ayant servi dans ces deux cérémonies et constituant l'ordonnance de ces fêtes religieuses dont Menestrier fut chargé, ainsi qu'il l'explique dans la Préface de *la Science et l'Art des devises :* « Les funérailles des deux duchesses de Savoye mortes presque en même temps, etc. » Suivant son habitude, l'auteur termine ces Relations par une pièce de poésie ou un sonnet en l'honneur de la personne pour laquelle il a composé l'ouvrage ; ces deux descriptions se terminent par un sonnet à chacune des deux princesses. Nous plaçons cette Relation avant celles de l'Entrée du Cardinal Chigi, en raison des dates des évènements eux-mêmes, celle des cérémonies religieuses étant antérieure à celle de l'Entrée.

Nous lisons dans le *Factum justificatif*, 1694, p. 8 : « Deux ans après, je fus employé pour la Décoration funèbre des deux duchesses de Savoye, mortes peu de jours l'une après l'autre. Quarante médailles accompagnées d'autant d'inscriptions, furent les principaux ornements de cette Décoration imprimez sous le titre de *Devoirs funèbres*, rendus à la mémoire de Madame Royale et de Madame la Duchesse royale. »

XXXIX. — *Relation de l'entrée de l'éminentissime cardinal Flavio Chigi, neveu de sa sainteté et son légat apostolique, dans la ville de Lyon. A Lyon, chez Antoine Jullieron, imprimeur ordinaire de la ville, rue Raisin, aux deux vipères, proche la place de Confort; 1664*, avec permission. In-fol. En tête du volume le portrait du cardinal Chigi; après le titre, une figure gravée représentant un arc de triomphe ; 38 pages ; à la fin, 1 feuillet non chiffré pour un sonnet aux Prevost des marchands et Eschevins et pour la permission.

Nous signalons au bas du Sonnet, sur le dernier feuillet, la signature de Menestrier. Nous avons d'ailleurs plusieurs preuves que cet ouvrage lui appartient; sur la liste des *Décorations funèbres* il est indiqué en ces termes : *La Réception de Mgr le Cardinal Flavio Chigi, legat a latere et neveu de sa sainteté, avec la description des Arcs triomphaux, le 31 may 1664, in-fol., à Lion;* dans la Préface de la *Science et l'Art des Devises,* il est aussi dit : la *Réception de Mgr le Cardinal légat Flavio Chigi, neveu du Pape Alexandre VII me fournit de nouveaux sujets de Décorations et de Devises.* Au sujet de cet ouvrage, M. Allut a cru devoir parler d'une autre Relation sur le même évènement, mais toute différente de celle de Menestrier et qui est plutôt un recueil de blasons et d'armoiries que de Décorations et de Devises. L'entrée du légat à Lyon et les causes qui l'amenèrent sont du domaine de l'histoire et n'appartiennent pas à la bibliographie.

XL. — *Description de l'Arc de triomphe dressé à la porte du*

Pont-du-Rhosne, par les soins de Messieurs les Prevost des marchands et eschevins de la ville de Lyon, en la réception de monseigneur l'Eminentissime cardinal Flavio Chisi (sic), neveu de sa sainteté et son légat apostolique en France (par le R. P. Menestrier). *Lyon, chez Antoine Jullieron, imprimeur ordinaire de la ville, rue Raisin, aux deux vipères, proche la place de Confort; 1664,* avec permission. In-4 de 12 pages, la dernière blanche et non chiffrée.

M. Allut indique cette pièce d'après le catalogue Coste, rédigé par M. Vingtrinier. Avec beaucoup d'autres ouvrages de ce catalogue, cette pièce ne se trouve plus à la Bibliothèque de la Ville; nous n'avons pu la collationner à nouveau. Le nom de l'auteur, entre parenthèses, nous prouve que la pièce ne le porte pas, du moins sur le titre; mais il n'y a pas de doute à avoir que cette *Description* ne soit de lui, par les preuves que nous avons fait connaître pour le numéro précédent.

XLI. — *Description de l'Arc de triomphe dressé à l'entrée de la rue du Portefroc, par les soins de MM. les Doien, chanoines et Chapitre de l'Eglise, comtes de Lion; pour la réception de monseigneur le cardinal Légat. A Lyon, chez Antoine Jullieron, imprimeur ordinaire de la ville, rue Raisin, aux deux vipères, proche de la place de Confort; 1664,* avec permission. In-folio de 8 pages, titre compris. Sur le Titre, les armes de Villeroy et du Chapitre; au bas de la 8me page les initiales de l'auteur : R. P. C. F. M., D. L. C. D. J.

Cette Description accompagne ordinairement *la Relation de l'Entrée* du Légat.

XLII. — *Ad Reverendum admodum P. Joannem Paulum Olivam, societatis Jesu vicarium generalem, Epistola de Triumphali ingressu Eminentissimi Flavii Chigii,* Etc. S. l. n. d. (Lyon, 1664), in-4 de 8 pages.

Cette Relation en vers latins porte la signature *C. F. Menestrier;* elle se compose de 89 distiques, et est adressée au vicaire général de la Compagnie de Jésus, à Rome.

Comme on le voit, l'entrée du cardinal-légat à Lyon fournit au P. Menestrier l'occasion de montrer son savoir et son talent en matière de devises et de décorations ; par les quatre numéros qui précèdent, nous en avons un échantillon dans divers genres, et ils nous montrent qu'on s'adressait à lui de préférence en ces occasions.

XLIII.— *Deux épigrammes latines,* signées *Claudius Franciscus Menestrier:* la première de 10 vers déjà citée au n° XX, la seconde de 8 vers; cette dernière est aussi signée par *Joannes Bertet;* elles se trouvent placées en tête des pièces du même genre que l'on voit dans les feuillets liminaires du Tome I de *Opera omnia Teophili Raynaudi; Lugduni, sumpt. Horat. Boissat et G. Remeus;* 1665. In-fol. *Elogium funebre,* pièce de 112 vers latins occupant 3 pages et signées, *Claudius Franciscus Menestrier*, à la suite de : Piis manibus et æternæ memoriæ viri incomparabilis Io. Bapt. Costa patritii Genuensis, Comitis de Villart, et oppidorum La Motte et Cernex toparchæ. Sabaudiæ ducum consistoriani comitis, et ab intimis consiliis, in supremâ rationum curia præsidis, tributariæ rei inspectoris, demumq ærarii Regii præfecti ; Etc., que l'on trouve, après le Titre, en tête du Tome III du même ouvrage.

Ces pièces se trouvant dans un ouvrage imprimé en 1665, nous supposons qu'elles sont antérieures comme composition à celles de l'auteur publiées sous cette date.

XLIV. — *Estreines* (sic) *présentées aux Gouverneurs et magistrats de la Ville de Lyon: Par le P. Claude François*

Menestrier de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Pierre Guillimin, en rue Belle-Cordiere, proche Belle-cour; 1665. In-4 de 24 pages, titre compris, 23 pages chiffrées, la dernière blanche non chiffrée; une planche gravée, de 20 devises.

Cette brochure se compose de la réunion de vingt et une devises, dont la dernière n'est pas représentée sur la planche ; chaque Devise occupant une page est accompagnée d'un quatrain explicatif en vers français, et forme une Dédicace.

Ces etrennes ne renferment aucun Madrigal, contrairement à ce qu'en dit M. Allut La dernière page est chiffrée 21 au lieu de 23. La vingt et unième devise *Officium non habet omnis idem,* dédiée aux officiers de l'hôtel de ville, et non figurée sur la planche, consiste en un trousseau de clefs de forme différentes.

XLV. — *L'Assemblée des sçavans et les présens des Muses, pour les nopces de Charles Emmanuel II, duc de Savoye, Roi de Chypre, Etc., Avec Marie Jeanne Baptiste de Savoye, princesse de Nemours. Lyon, chez la Vefve Guillaume Barbier, imprimeur ordinaire du Roy et de S. A. R. de Savoye, à la place de Confort; 1665.* In-4, 2 feuillets non chiffrés et 42 pages.

Les deux feuillets non chiffrés sont pour le Titre et l'Épître ; cette dernière, qui porte la signature de Menestrier, n'a qu'un feuillet ou deux pages d'impression. Au commencement de cette brochure, se trouve une pièce de vers pour la description de la place Bellecour, lieu (supposé) de réunion de l'Assemblée des savants, c'est-à-dire de tous les grands hommes, présidée par Minerve. Cette relation n'est qu'une fiction où Menestrier montre toute l'étendue de ses connaissances ; il partage sa narration en deux journées. La seconde, sous le titre *le Ballet* et *le Carrousel,* commence à la page 27, jusqu'à la fin ; la place Bellecour y est également le lieu choisi pour être le théâtre d'évènements fictifs, comme dans la première journée.

Nous signalons une seconde édition de cette pièce sous le titre suivant :

— *L'Assemblée des scavans et les presens des Muses. Pour les Nopces de Charles Emanuel II, duc de Savoye, Roy de Chypre, Etc. Et de Marie Jeanne-Baptiste de Savoye, princesse de Nemours. Par le P. C. F. M. Avec une semblable Relation poétique, faite par le P. I. B. A l'occasion du premier mariage de S. A. R., et intitulée les Empressemens du Parnasse. A Lyon, chez la vefve de Guillaume Barbier, imprimeur ordinaire du Roy, et de S. A. R. de Savoye, à la place de Confort, 1665,* In-folio de 44 pages, Titre et Dédicace compris, la pagination commence par le chiffre 5, en tête de la Relation, et finit à 42, le dernier feuillet est blanc.

Ces détails de pagination ne concernent que la pièce de Menestrier; la Relation poétique faite par le P. I. B. (le Père Jean de Bussières), annoncée sur le titre et au verso de celui-ci par l'*Advis de l'imprimeur*, ne se trouve pas dans notre exemplaire.

Nous avons comparé ces deux éditions : le texte de la Relation de Menestrier est semblable, l'Épître à Mgr le comte Philippe de Saint-Martin d'Aglié également; les caractères d'impression, les ornements typographiques, sont les mêmes; les alinéas commencent et finissent de la même manière ; l'une et l'autre édition sont sous la mention *avec permission* ou *privilège du Roi*. Elles diffèrent par le titre, par le format, le nombre de lignes à la page et la pagination.

Par notre citation des titres, on voit que l'édition in-folio renferme une autre Relation du P. Jean de Bussières (1), mais on trouve au verso du Titre un Advis de l'Imprimeur qui, par ses explications littéraires, nous semble plutôt venir de Menestrier, qui, ayant eu pour maître

(1) Le Père Jean de Bussières, né à Villefranche (Rhône) en 1607, poète latin et jésuite, professeur de Menestrier, mourut en 1678.

le P. de Bussières et lui étant très attaché, désirait faire connaître un de ses ouvrages, en même temps que celui qu'il venait de composer sur un sujet analogue.

La pagination dans l'in-4 commence en tète de la Relation par le chiffre 1 ; dans l'in-folio, le Titre et l'Épître y étant compris, la Relation commence par 5 ; il en résulte que la première journée ou première partie de cette dernière finit à la vingt-huitième page dans l'in-folio, et à la vingt-sixième dans l'in-4, et que les quarante-deux pages chiffrées du premier contiennent, de plus que celles du second, le Titre et l'Épître, en raison du plus grand nombre de lignes à la page dans l'in-folio.

Nous regrettons de ne pouvoir décrire les *Empressements du Parnasse*, qui, quoique étrangers à notre catalogue, sont un ouvrage inconnu jusqu'à présent.

XLVI. — *Le second mariage du Duc de Savoye, sous l'allégorie des nopces d'Alpin et de Nemorine*. S. l. n. d. *(1665)*, in-fol. et in-4.

Nous ne connaissons pas encore cette pièce, dont l'intitulé figure sur la liste des *Décorations funèbres ;* il est ainsi reproduit par Niceron et d'autres, jusqu'à M. Allut, ce qui porte à croire qu'ils n'ont pas rencontree la piece elle-même.

Nous voyons sur le catalogue Niceron : Dessein du Carousel, course à cheval et feux d'artifice, faits pour les mêmes nôces à Chambéry. 1665, in-4. Cette indication est erronée, il y a confusion avec la pièce que nous avons décrite au numéro 29, composée pour le premier mariage du duc de Savoye, en 1663.

XLVII. — *La Naissance du heros, Dessein du feu d'artifice dressé à Chambery dans la place du chasteau, par les soins de M. le marquis de Saint Maurice, pour la naissance de monseigneur le prince de Piedmont. A Grenoble, chez R. Philippes imprimeur et libraire proche les RR. PP. Jésuites ; 1666.* In-4 de 8 pages. Selon l'*Advis*, Menestrier aurait fait graver

une planche pour accompagner la brochure, où il explique le sujet et le dessein de cette fête donnée par le marquis de St-Maurice. Le Titre est compris dans la pagination, au verso se trouve l'Advis, et au bas de celui-ci, les initiales C. F. M. de l'auteur. La pièce est indiquée sur la liste *des Décorations funèbres;* elle est également citée dans la préface de *la Science et l'Art des Devises.*

XLVIII. — *Le Nouvel Astre du ciel et de l'Eglise. Dessein de l'appareil dressé dans le premier monastère de la visitation Sainte Marie d'Annessy, à l'occasion de la première solemnité faite pour la canonisation de Saint François de Sales, Evesque et prince de Geneve, fondateur de l'Institut de la Visitation, depuis le 9 may de l'année 1666 jusques au seisième du mesme mois. A Grenoble, chez R. Philippes, proche le College des RR. PP. Jésuites; 1666,* avec privilége du Roy. In-4, 2 feuillets non chiffrés pour le Titre et l'Epître à madame Royale; 87 pages chiffrées et 3 pages non chiffrées pour Advis et Description du Rétable; 4 pl. gravées dont une est des trente-deux quartiers de St Francois de Sales.

Nous remarquons sur le Titre le portrait de saint François de Sales et la signature C. F. Menestrier à la fin de l'Epître ; trois des planches sont dessinées et gravées par J. de la Monce et placées en regard des divisions principales de cette Relation; la quatrième, celle des trente-deux quartiers, doit se trouver à la page 12. La page 51 est chiffrée 15. A la fin de cette brochure l'auteur se plaint des plagiats dont il a été la victime (voyez *Advis,* après la page 87), et à cette occasion revendique la paternité de pièces qui ne portent pas son nom. L'exemplaire de la ville de Lyon n'a pas de planches.

XLIX. — *Relation des cérémonies faites à Grenoble dans les*

deux monastères de la Visitation, avec les deux Desseins, l'un de Saint François de Sales; l'ouvrage de la grace en sa vie, et sa conduite en l'Etablissement de la Visitation; et l'autre, les Transfigurations sacrées. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche les RR. PP. Jésuites; 1666. In-4.

Nous n'avons pas encore pu collationner cette Relation, dont le Titre figure sur la liste *des Décorations funèbres*, et a été reproduit par Niceron et les autres biographes de Menestrier, et enfin par M. Allut à peu près de la même manière.

Ne se confondrait-elle pas avec la *Description* suivante ?

L. — *Description de l'appareil dressé pour la cérémonie de l'Octave de S. Francois de Sales. A l'occasion de la solemnité de sa canonisation, célébrée dans l'Eglise du premier monastere de la visitation Sainte Marie de Grenoble, qui est le quatriéme de l'Institut : depuis les premieres Vespres du 8 septembre jusques après les dernieres du 17 du mesme moy. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le College des RR. PP. Jesuites; 1666,* avec privilege du Roy. In-4, 4 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epître à M. le duc de Lesdiguières, signée *C. F. Menestrier*, en 2 feuillets, et 1 feuillet blanc; 52 pages chiffrées.

On trouve, dit M. Allut, pages 16 à 23 : *Alliances de la maison de Sales avec les familles de Dauphiné ;* mais il ne signale pas, dans ce chapitre, *la* figure gravée, occupant le recto du feuillet non chiffré qui le termine et qui est une représentation allégorique des alliances de saint François de Sales, sous la forme de nœuds entrelacés se rattachant à un nœud central portant son nom. A la page 23 : *Saint François de Sales, le grand ouvrage de la Grace;* 1 dans sa vie ; 2 dans sa conduite pour la direction des âmes et 3 dans l'établissement de l'institut de la Visitation Sainte Marie. Dessein des

peintures de l'Eglise. Ce chapitre jusqu'à la fin de la brochure nous semble se rapporter au numéro XLVIII de M. Allut : *Relation des cérémonies*, etc., et à notre 49ᵉ.

LI. — *Relation des ceremonies faites dans la ville d'Annessy, à l'occasion de la solennité de la canonisation de St François de Sales, Evesque et prince de Genève, fondateur de l'Institut de la Visitation Sainte Marie. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le College des RR. PP. Jesuites ; 1666,* avec privilège du Roy. In-4, 3 feuillets non chiffrés, pour le Titre et l'Epître au prince de Piedmont ; 40 pages chiffrées, dont les 4 dernières sont pour *la Relation des cérémonies faites au second monastère.*

L'Epître au prince de Piedmont est signée : *Cl ude François Menestrier.*

LII. — *La Nouvelle naissance du Phenix. Dessein de la solemnité de St François de Sales, faite dans la ville d'Ambrun. Par les dames religieuses de la Visitation Sainte Marie. A Grenoble, chez Robert Philippes, imprimeur et libraire, proche le Collège des RR. PP. Jésuites; 1667.* In-4, 6 feuillets non chiffrés pour le Titre et l'Epître dédicatoire à Mgr Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque et prince d'Embrun ; 28 pages, dont 27 chiffrées et la dernière non chiffrée, mais contenant les *Devises de l'appareil.*

Nous signalons la signature *Cl. Fr. Menestrier de la Compagnie de Jésus*, à la fin de l'Epître ; et au bas *des Devises de l'appareil* l'avis : « on donnera ailleurs les Devises du Carrousel ». Nous lisons à la page 12, que les emblèmes sur la vie du saint sont de l'invention du P. Brun, jésuite professeur au collège d'Ambrun qui a aussi composé toutes les Devises du Carrousel dont il eut la conduite.

Nous supposons que cette relation doit être accompagnée d'une planche figurant les Devises de l'appareil indiquées à la fin.

LIII. — *Le Cours de la sainte vie ou les triomphes sacrez des vertus, Carrousel pour la canonisation de saint François de Sales; 1667.*

Nous n'avons pu encore rencontrer cette brochure, dont l'intitulé figure sur la liste des *Décorations funèbres* et que M. Allut a reproduit sans plus de détails, ce qui nous fait croire qu'il ne l'a pas vue. Cette Relation a été réimprimée par l'auteur à la fin du *Traité des Tournois*, sous le titre : *Le Triomphe des vertus de Saint François de Sales représenté en forme de Carrousel, dans la ville de Grenoble, le 26 mai de l'an 1667.* Nous avons lieu de croire que comme les précédentes cette Relation a été imprimée par Robert Philippes, à Grenoble, qu'elle est de format in-4 également, et que, ne portant pas le nom de Menestrier sur le titre, elle est peut-être signée, soit après l'Epître, soit à la fin, comme toutes les autres le sont. Nous faisons remarquer que les Relations de Menestrier pour la canonisation de saint François de Sales, qui jusqu'à présent sont au nombre de six, ont toutes été imprimées à Grenoble par Robert Philippes. Nous les cataloguons à la suite les unes des autres, parce qu'elles se rapportent à un même sujet, bien qu'elles ne soient pas de la même année.

LIV. — *Epîtres dédicatoires* et *Préfaces* des deux volumes de l'*Histoire de la ville de Lyon*, par le R. P. J. de St Aubin. Lyon, Benoist Coral ; 1666, in-folio (1).

L'Epître dédicatoire aux Prevost des Marchands et Echevins dans le tome I[er] et celle à Mgr Camille de Neufville dans le second, sont

(1) Nous trouvons dans la préface de l'*Eloge historique de la Ville de Lyon*, 1669, le passage suivant relatif à cet ouvrage : « Le P. de St Aubin a fait un Panegyrique, plûtot qu'une histoire, n'ayant pas suivi l'ordre des temps, et comme il ne pût obtenir qu'on lui ouvrit les archives de S. Jean, et de la ville, il manqua de beaucoup de secours. »

signées du libraire; les préfaces des deux tomes portent les initiales C. F. M. M. Allut en renvoyant avec raison le lecteur à la page 213 des *Divers caractères des ouvrages historiques*, pour justifier son attribution d'une des Epistres et des deux Préfaces à Menestrier, n'avait pas remarqué : 1° que ces deux dernières sont signées par lui ; 2° que Menestrier, page 215 du même ouvrage, dit textuellement : *le P. St Aubin étant mort avant que l'ouvrage fut achevé d'être imprimé, le libraire me pria d'en faire les Préfaces, et les Epîtres dédicatoires*, ce qui prouve que l'épître à Mgr Camille de Neufville du second tome est aussi de Menestrier ; nous ne comprenions pas, en effet, pourquoi ces deux Epistres étant signées du libraire, celle du premier tome appartenait seule au savant jésuite.

LV. — *Les Graces pleurantes sur le tombeau de la Reine très chrestienne. Dessein de l'appareil funèbre dressé dans l'église du Collège des PP. de la compagnie de Jesus. A Grenoble, chez R. Philippes, 1661.* In-8.

Nous n'avons pas encore vu cette pièce, qui figure sur la liste *des Décorations funèbres* avec le même intitulé, reproduit depuis, mais sans plus de détails. Il est à présumer qu'elle renferme une planche représentant l'appareil funèbre et que la décoration se composait de Devises et d'emblèmes à l'honneur d'Anne d'Autriche. Cette pièce est anonyme, mais elle appartient à Menestrier qui la revendique dans les *Décorations funèbres ;* dans la préface de *la Science et l'Art des Devises*, il signale encore *la mort de la reine Mère* comme un des sujets de Décorations et de Devises qui lui furent fournis, ce qui d'ailleurs justifie la supposition que nous faisons sur le contenu de cette plaquette. Enfin nous lisons, à la page 48 *des Décorations funèbres :* « Aux obsèques de la feüe Reine Anne d'Autriche, que l'on fit à Grenoble l'an 1666, le sujet de tout l'appareil estoit Les Grâces pleurantes sur le Tombeau de cette Reine ; parce que le nom d'Anne estoit dans la langue sainte le nom de la Grace ; et que la ville de Grenoble se nomme en latin Gratianopolis, la ville des Graces. » Ces détails expliquent le titre

que l'auteur donna à sa Relation, imprimée, nous le croyons, par Robert Philippes.

LVI. — *Discours funèbre prononcé aux obsèques de la très-chrestienne reine-mère Anne d'Autriche ; par le R. P. Claude François Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, chez J. L'Anglois, imprimeur et libraire ordinaire du Roy ; 1667.* In-4 de 32 pages.

Le Titre non chiffré est compris dans ce nombre, les pages chiffrées étant de 29 et la dernière page étant blanche et non chiffrée. Erreur de pagination de 2 sautant à 5. Cette oraison funèbre fut prononcee à Grenoble, comme on le voit, aux pages 15 et suivantes, par les paroles adressées aux personnes marquantes de l'auditoire.

La mort d'Anne d'Autriche fut le sujet de deux compositions de Menestrier; jusqu'à présent nous n'en connaissons pas d'autres.

Après avoir parlé de ce Discours funèbre, M. Allut ajoute : « On attribue quelquefois au P. Menestrier, *Devises héroïques sur les armes de Mgr Colbert.* Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1667, in-folio. L'auteur de ce livre est Constant de Sylvecane. » Cette citation nous semble erronée quant au titre, au format et à la date de l'ouvrage; quoiqu'il n'appartienne pas à Menestrier, nous allons le décrire pour resoudre cette question d'attribution mal fondée.

Cinquante Devises pour Mgr Colbert, conseiller ordinaire du Roy en son conseil royal ; controolleur général des finances, ministre et secretaire d'Estat. A Lyon, de l'imprimerie de Jacques Canier, rue Confort, au chef Saint Jean Baptiste, 1683 ; in-4, de 28 feuillets non chiffrés, signés An.

Après le titre, viennent la Dédicace signée : le *Président de Sylvecane* (Prévost des marchands à Lyon), un sonnet au Roy au verso du troisième feuillet, puis les cinquante Devises au bas desquelles se trouve un quatrain pour chacune.

M. Collombet, dans son livre sur *Les Historiens Lyonnais*, à l'article *Menestrier*, lui attribue cette brochure ; le sujet semble, en effet, appartenir à cet auteur, qui, à cette époque, s'était fait une spécia-

7

lité des ouvrages de ce genre ; mais la signature de Sylvecane, personnage bien connu, ne se prête pas à cette attribution qui ne s'appuie sur aucune raison spéciale. M. Allut et les autres biographes de Menestrier n'ont pas inscrit cette pièce sur leurs listes. Brunet, à l'article *Menestrier*, cite cet opuscule, mais à la date de 1663 et in-8, ce qui prouve qu'il ne l'a pas vu. Nous ne connaissons pas l'édition signalée par M. Allut et nous ne pensons pas qu'il y en ait d'autres que celle que nous venons de décrire.

LVII. — *Discours prononcé pour la profession religieuse de la sœur Magdeleine Angelique de la Croix, fille de M. le Président de Chevrières, dans l'église du premier monastère de la Visitation Sainte Marie de Grenoble, le 24 Octobre qui estoit le 19me Dimanche après la Pentecoste. A Grenoble, chez Robert Philippes, proche le Collège des RR. PP. Jésuites; 1667.* In-4, 3 feuillets non chiffrés pour le Titre et l'Epistre signée : C. F. Menestrier; 18 pages.

Pièce que nous n'avons vue citée nulle part et que nous faisons connaître pour la première fois.

LVIII. — *Traité des Tournois, joustes, carrousels et autres spectacles publics. A Lyon, chez Jacques Muguet, en la rue Neufve, proche le grand collège, à l'image S. Ignace; 1669,* avec privilège du Roy et permission. In-4, 6 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epître à Monseigneur le comte de St-Paul, souverain de Neuf-chastel, signée de Menestrier, l'Avis aux lecteurs et la Table des chapitres; 400 pages, la dernière non chiffrée contenant la Permission et l'Errata.

Les pages 217 et 248 à 252 sont chiffrées 117 et 148 à 152, la page 360 est chiffrée 366. Les pages où se trouvent les vignettes, en

tête des Chapitres, ne sont pas chiffrées. Le Titre porte le chiffre de Muguet, surmonté d'une couronne de fleurs. Le livre n'a pas de frontispice, le fleuron du Titre est quelquefois remplacé par un écusson, mais nous ne l'avons pas constaté et ne connaissons pas également le carton qui s'y trouve, d'après M. Allut.

A la fin du livre, se trouvent réimprimés deux opuscules de Menestrier : 1° *La Dispute des Lys au couronnement de la reine des Alpes;* il est signalé par M. Allut, sous le numéro XXVII de son catalogue ; mais il ne parle pas du second : *Le Triomphe des vertus de saint François de Sales, représenté en forme de carrousel, dans la ville de Grenoble, le 26 mai de l'an 1667* (p. 378 à 399 inclusiv.), qui est brièvement indiqué sous le numéro LIV. M. Allut, en faisant connaître les particularités que présente un exemplaire de cet ouvrage, a oublié de dire qu'il y a deux tirages sur papier de format et de qualité différents. Nous signalons, en outre, des différences dans le tirage des deux papiers : ainsi, les vignettes et les lettres ornées ne sont pas toujours les mêmes, pour les commencements des Chapitres, dans l'un et dans l'autre. Quant à la transposition des initiales ornées dont parle M. Allut, pour l'exemplaire aux armes de Secousse, nous n'avons pas rencontré ce volume, ni un semblable ; mais nous trouvons dans notre exemplaire, grand papier, que la lettre L représente deux enfants, aux pages 71 et 91, comme dans celui de Secousse, et que sa remarque n est justifiée qu'en ce qui concerne les pages 9, 53 et 307.

LIX. — *Constantin ou la ruine de l'Empire d'Orient, Par la prise de Constantinople. Tragedie Representée par les Rhetoriciens du College de la très-sainte Trinité, de la Compagnie de Jesus, le 13 may 1669. A Lyon, chez Pierre Guillimin, ruë Belle Cordiere, proche Belle Cour, 1669.* In-4, 1 feuillet pour le Titre ; l'Epître à Mgr le comte de St Paul, Souverain de Neuf-Chatel, etc., signée par les Rhétoriciens, est comprise dans la pagination totale de 21 pages chiffrées, et une page blanche.

Nous croyons pouvoir attribuer cette pièce au P. Menestrier, qui ne quitta Lyon que dans le courant de l'année 1669, et à raison de la dédicace au comte de Saint-Paul, à qui, cette même année, il dédia son *Traité des Tournois*, et enfin à cause de la devise *Nec pluribus impar*, de l'épilogue.

LX. — *Eloge historique de la ville de Lyon, Et sa grandeur Consulaire sous les Romains, et sous nos Rois. Par le P. Claude François Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, Chez Benoist Coral, rue Mercière, à la Victoire ; 1669*, avec privilége du Roy. In-4, 26 feuillets non chiffrés pour le Titre, le Frontispice gravé d'après Blanchet, l'Epistre à MM. les Prevost des marchands et Eschevins, signée de l'Auteur, la Préface, la Table des Chefs contenus dans l'ouvrage, le Privilège et l'Errata ; 62 pages pour la première partie de cet Éloge, dont la première page est chiffrée 3 ; 92 pages pour la seconde ; 64 pour la troisième. A la suite : 79 ff. n ch. pour Réduction des conseillers à un Prevost des marchands et quatre Echevins, leurs Blasons, qualitez, etc., depuis l'année 1596 à celle de l'impression du livre ; d'un côté se trouve la composition annuelle du Consulat, de l'autre les 5 blasons gravés ; enfin Hostel de ville en 44 pages consacrées à sa description.

Certains exemplaires ont une suite pour les blasons des consuls élus après 1669, date de cette édition. A la fin de la Préface, Menestrier explique que ce n'est pas une Histoire qu'il écrit ; « ce ne sont que des Mémoires qui pourront possible servir à ceux qui l'entreprendront. J'ay donné à ces Mémoires le nom d'*Eloge historique*, parce que ce mot d'Eloge ne signifie autre chose qu'une pièce détachée, qui ne suit pas l'ordre des temps, et qui n'embrasse pas toute une histoire, mais seulement quelques actions et quelques évènemens plus considerables. »

Brossette, le célèbre avocat lyonnais, commentateur de Boileau, publia plus tard un autre *Éloge historique de la ville de Lyon*, tout différent de celui-ci.

LXI. — *Le Véritable Art du Blason et la pratique des Armoiries depuis leur institution, Par le P. C. Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Benoist Coral, rue Mercière, à la Victoire; 1671*, avec privilège du Roy. In-12, 6 feuillets non chiffrés pour le Titre, et l'Epistre à MM. les Prevost des marchands et Echevins, signée de l'auteur; la planche des armes de Bourgogne qui se trouve placée, soit avant le Titre comme frontispice, ou après l'Epistre; 415 pages; 15 pages non chiffrées pour Table des Chapitres, Errata, Privilège avec l'Achevé d'imprimer le 18 juillet 1671, Table des armes des familles, et trois pages blanches non chiffrées; 15 planches de blasons et une pour les Obsèques d'Anne de Bretagne.

Ce livre porte aussi l'adresse de Thomas Amaulry, successeur de Coral, sans la date; dans ce cas, au lieu de la vignette de celui-ci, le fleuron sur le titre représente un vase de fleurs. Les planches portent l'indication de leur placement dans le volume; cependant nous avons trouvé des exemplaires où certaines planches ne l'avaient pas; de plus, dans l'un d'eux, la neuvième planche qui, ordinairement, est placée page 233 et porte au bas les armes de Rothenan, portait l'indication du folio 242 et les armes de Saligny au lieu et place de ces dernières. Tous les exemplaires de ce livre sont d'ailleurs identiques comme impression.

Je trouve dans un *Catalogue d'une collection de livres rares et de manuscripts précieux* (Lisbonne, 1883), l'indication suivante, qui me semble se rapporter à cet article : « Numéro 276. *Menestrier (P. François)*. Abrégé méthodique des principes héraldiques, ou du véritable art du blason, copié par Claude Girard en 1677, avec les blasons dessinés par le même, en 1679. 2 parties en 1 vol. in-8, avec

beaucoup de blasons. » Le rédacteur du catalogue ajoute : « Peut-être y a-t-il dans ce volume des additions à l'ouvrage imprimé. »

Compte rendu sur les trois volumes du *Véritable art du Blason* dans le *Journal des Sçavans*, 1672, p. 101-107.

LXII. — *Le Véritable Art du Blason, et l'origine des armoiries. Par le R. P. Cl. François Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Benoist Coral, rue Mercière à la Victoire; 1671,* avec privilége. In-12, 9 feuillets non chiffrés, pour le Titre, l'Epistre au Président de S. André, signée de l'auteur, l'Avis aux lecteurs et la Table des Chapitres; 384 pages; 6 feuillets non chiffrés pour la Table des armes, l'Extrait du Privilège et l'Errata; 8 planches d'armoiries.

Il y a des exemplaires à la date de 1672, d'ailleurs en tous points semblables aux autres. La Table des Chapitres et l'Avis au lecteur précèdent quelquefois l'*Epistre* et manquent assez souvent, ainsi que l'Errata. Nous avons remarqué dans un exemplaire qu'à la suite de l'*Epistre*, d'une impression différente, l'Avis au lecteur occupait le verso du dernier feuillet, tandis que, d'ordinaire, il forme un feuillet à part, dont il occupe le recto. M. Allut n'ayant trouvé que 7 feuillets pour l'*Epistre*, l'*Avis* et la *Table des Chapitres*, nous semble avoir collationné un exemplaire semblable à celui que nous venons de signaler, car l'Epistre ayant d'ordinaire 6 feuillets, l'Avis 1 et la Table 1, nous avons 8 feuillets. Ce volume est la première publication de Menestrier sur l'Origine des armoiries; il modifia plus tard le plan de son ouvrage, et, avec de plus grands développements, le fit paraître sous le titre d'*Origine des armoiries*.

Nous signalons le tirage des planches sur deux papiers différents, l'un beaucoup plus épais que l'autre; mais cette particularité ne se présente pas dans tous les exemplaires.

LXIII. — *Le Veritable Art du Blason ou l'usage des armoiries. A Paris, chez Estienne Michallet, rue St Jacques, proche la*

Fontaine S. Severin, à l'image Saint Paul; 1673, avec privilège du Roy. In-12, frontispice gravé avec le portrait et les armes du Dauphin, 6 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epitre dedicatoire à Mgr le Dauphin et la Table des chapitres; 342 pages pour 332, la pagination sautant du chiffre 329 à 340, la page 147 chiffrée 347, 257 chiffrée 275; 8 feuillets non chiffrés pour Table des matières, Maisons dont les armoiries sont blasonnées, Corrections et Privilège avec l'Achevé d'imprimer le 12 septembre 1673; 13 planches d'armoiries.

Le feuillet portant les corrections et le privilège se trouve aussi dans les feuillets liminaires. Le nom de Menestrier ne se trouve pas sur le titre de ce volume, mais il est dans l'Extrait du Privilège.

LXIV. — *Les Recherches du Blason. Seconde partie de l'usage des armoiries. A Paris, chez Estienne Michallet, rue St Jacques, à l'image Saint Paul, proche la Fontaine S. Severin; 1673*, avec privilège du Roy. In-12, frontispice gravé comme au volume précédent, 8 feuillets non chiffrés pour le Titre et l'Avertissement qui n'a que 7 feuillets; 332 pages, la 250e chiffrée 210; 6 ff. non chiffrés pour Tables des matières, Royaumes, provinces, maisons, etc., dont les armoiries sont blasonnées, et corrections; 3 planches de blasons.

La faute signalée par Allut : *Michlallet*, ne se trouve pas sur le titre de tous les exemplaires de ce volume assez rare. C'est dans l'*Avertissement* que Menestrier a tracé le plan général du grand ouvrage, dans lequel il voulait embrasser l'universalité des connaissances humaines. Ce livre est complètement anonyme; mais, se rattachant au précédent volume, dont il est la suite, le *Privilège* les concerne tous deux.

LXV. — *Le Chemin de l'honneur, jeu d'armoiries; dédié à S. A. Monseigneur le Prince de Bavière. A Lyon, chez Benoist Coral, rue Mercière, à la Victoire; 1672,* avec privilège du Roy. In-12, 4 feuillets non chiffrés pour le Titre portant les armes de Bavière et l'Epistre au prince électoral de Bavière, signée M. I. (Menestrier, Jesuite); 16 pages de texte.

« Ce jeu, dit l'auteur, est une imitation du jeu de l'Oye; pour apprendre le Blason en se divertissant. » Ce qui fait croire que le complément de cet opuscule devait être une planche gravée, servant audit Jeu. Cette figure était ovale, en forme de lice; au milieu se trouvait un cavalier armé pour le Tournoi. Pour jouer, on se servait de deux dés, conformément aux instructions contenues dans ce petit ouvrage.

Nous devons à l'obligeance de M. Baudrier la communication de cet opuscule très rare, dont l'auteur est le P. Menestrier, par la présence de ses initiales, et par sa déclaration elle-même, dans l'*Avertissement de la Nouvelle Méthode raisonnée du Blason*, Lyon, Th. Amaulry, 1696, in-12.

En mettant à notre disposition sa collection de Menestrier et le précieux concours de ses connaissances bibliographiques, M. Baudrier nous a facilité notre tâche; nous nous plaisons à le reconnaître, en le remerciant de sa bienveillance.

LXVI. — *Les Vertus chrestiennes et les Vertus militaires en deüil. Dessein de l'appareil funebre dressé par ordre du Roy, dans l'Eglise Nostre-Dame de Paris, le neuvième septembre 1675. Pour la ceremonie des Obsèques de très-haut tres-puissant prince, Monseigneur Henry de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, Comte de Negrepelisse, Castillon et Civray, Etc., Mareschal General des Camps et Armées du Roy, Colonel General de la Cavallerie Legere, Gouverneur et Lieutenant General pour Sa Majesté en la Province du*

haut et bas Limosin. A Paris, chez Estienne Michallet, rue Saint Jacques, à l'image S. Paul, proche Saint Severin; 1675, avec privilege du Roy. In-4 de 28 pages, titre compris. A la fin, l'Extrait du Privilège avec l'Achevé d'imprimer le 7 septembre 1675.

Cette plaquette est entièrement anonyme, mais à la page 3 de la Préface de la *Science et l'Art des Devises*, on lit : « Je fus chargé du soin de rectifier ce qu'on faisoit dans Nôtre Dame pour les obsèques de Mr de Turenne. J'en fis les Inscriptions, les Devises, et le dessein du Mausolée, qui fut dressé dans le Chœur de cette Église. »

Sous le même titre : *Les Vertus chrétiennes et les vertus militaires en deuil de Monseigneur Henry de la Tour d'Auvergne, vi-comte de Turenne* jouxte la copie, A Paris, 1676. In-12. (Édition genre Elzévir.)

Cet ouvrage n'appartient pas à Menestrier ; il contient, après 34 pages liminaires, l'oraison funèbre prononcée par Mascaron.

LXVII. — *Oraison funèbre de très-haut et très-puissant prince Henry de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, marechal general des camps et armées du Roy, colonel general de la cavalerie légère, gouverneur du haut et bas Limosin, Etc. Prononcé à Roüen dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Oüen le 15 de Décembre 1675. Par le P. Claude François Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, chez Estienne Michallet, rue S. Jacques, à l'image S. Paul, proche la Fontaine S. Severin; 1676,* avec privilège du Roy. In-4, frontispice gravé par Trouvain, d'après Sevin, 44 pages dont 41 chiffrées : une pour l'Annonce du Traité des *Decorations funèbres,* sur laquelle se trouve le cul de lampe dessiné par Sevin et gravé par Gantrel, une pour l'Extrait du Privilège et la dernière blanche. Le Titre est compris dans la pagination.

8

Nous signalons une vignette et une lettre ornée, dessinée par Sevin, sur la première page de cette Oraison funèbre. Le Frontispice manque souvent ; la page 36 est chiffrée 26.

Menestrier avait, de son vivant, une grande réputation comme prédicateur ; sa parole facile, sa mémoire prodigieuse et sa remarquable érudition, expliquent très bien les succès oratoires qu'il obtint, surtout dans les controverses et les synodes ; mais on ne peut comparer son Oraison funèbre de Turenne avec celle que prononça Fléchier à la même époque.

LXVIII. — *Histoire et portrait de Louis-le-Grand.* S. l. n. d., in-4. (Paris, La Caille.)

Ce portrait, en 8 vers, attribué au P. Menestrier, occupe une feuille avec encadrement typographique, dont le verso est blanc, et qui fait partie du Tome I du Recueil des *Opuscules de Menestrier,* de la Bibliothèque de la ville de Lyon. Ce Recueil provient du Collège de la Trinité ; formé par les successeurs du P. Menestrier, il renferme quelques pièces de ce genre, c'est-à-dire d'une seule page, dont l'attribution à cet auteur ne se justifie que par leur présence dans ces deux volumes ; leur peu d'importance explique, à leur égard, l'oubli de l'auteur et des contemporains, et si elles n'eussent été ainsi recueillies, elles seraient sans doute, comme d'autres de Menestrier, complètement ignorées. Nous croyons qu'elle a été imprimée chez La Caille, à Paris, les caractères étant semblables à ceux du *Bouquet au Roy,* petite pièce de vers portant une vignette de cet imprimeur.

LXIX. — *Ludovico Magno Theses ex universa philosophia dicat et consecrat Ludovicus a Turre-Arverniæ, princeps Turennius. Propugnabit in aula Colleg. Claramontani societ. Jesu. die (13) Augusti, Anno M. D. C. LXXIX.* Grand in-folio de 8 feuillets gravés, non chiffrés, le Titre ou Frontispice compris, beau portrait de Louis XIV sur le recto du second feuillet.

Le P. Menestrier n'est pas le seul qui ait contribué à la composition de cet ouvrage, dont le dessin des ornements et la disposition du sujet sont de P. Sevin, peintre Lyonnais, né à Tournon, la gravure de L. Cossin, et le texte de R. Michault. Dans cette thèse, sont représentées les deux dernières campagnes du Roi en devises et en énigmes, avec des inscriptions sur ses principales conquêtes ; l'Épître dédicatoire est du P. de La Rue.

Cette plaquette ne porte pas la signature de Menestrier, mais il en parle dans deux de ses ouvrages : 1° à la page 116 de *la Philosophie des images*, en ces termes : « Je donnay la pensée de ce dessein, et j'en fis 23 Devises. Le P. La Rue en fit l'Epître dédicatoire, les Emblemes, les inscriptions et 6 ou 7 Devises, deux ou trois autres personnes firent les autres, etc. » M. Allut a répété cette explication ; 2° à la page 138 de *la Science et l'Art des Devises,* Menestrier nous apprend « qu'il fit quelques-unes des Devises, sur les principales actions des deux dernières campagnes du Roi, qui accompagnent les Thèses de Turenne », et il les reproduit dans les pages suivantes.

Nous avons collationné l'ouvrage avec la reproduction que nous signalons, et nous avons trouvé que 28 et non 23 Devises appartiennent à Menestrier, sur les 48 qui s'y trouvent. Cet ouvrage est un beau spécimen de l'illustration au dix-septième siècle ; n'ayant pas été publié pour la vente, mais pour être offert en don, il se trouve d'ordinaire richement relié.

Après la description de ce livre, M. Allut a cru devoir donner quelques explications au sujet de deux ouvrages portés sur le Catalogue de la Bibliothèque de la Ville comme étant de Menestrier.

1° *L'Art* de persuader et la philosophie des images. Lyon; 1679, 2 vol. in-8.

Nous disons, comme M. Allut, que chaque fois que nous avons demandé cet ouvrage, on nous a remis *la Philosophie des images*, 1682, 1683, 2 vol. in-8. Ce qui nous prouve que la Bibliothèque ne possède pas *l'Art de persuader*, et qu'il y a confusion sur son Catalogue entre ces deux ouvrages de Menestrier, qui, dans l'Avertissement en tête

des *Recherches du Blason, seconde partie de l'usage des armoiries*, 1673, cite un *plan de l'art de persuader*, en faisant l'énumération des ouvrages qu'il avait déjà publiés sur le grand et vaste dessein de *la Philosophie des images. L'Art de persuader* existe-t-il comme ouvrage distinct? nous ne le pensons pas, et la citation de l'auteur, qui comprend en même temps un *Traité des caractères de l'histoire,* inconnu également, n'est pas suffisante pour en constater l'existence.

2° *Dialogue* entre le père Bouhours et le P. Menestrier. S. l. n. d., in-12 de 312 pages.

Ce volume n'a pas de titre ; l'intitulé ci-dessus se trouve en tête de la première page du Dialogue, qui est un violent pamphlet contre la Compagnie de Jésus, dans lequel l'auteur fait intervenir deux membres de cette société, pour articuler contre elle les accusations et les injures qu'il lui adresse. Comme M. Allut, nous croyons que ce livre ne peut être attribué au P. Menestrier pour aucun motif. Voir Barbier, 3e édit., t. II, col. 984, *e*.

LXX. — *La Devise du Roy justifiée Par le P. Menestrier de la compagnie de Jesus. Avec un Recueil de cinq cens Devises faites pour S. M. et toute la maison Royale. A Paris, chez Estienne Michalet, rüe S. Jaques à l'image S. Paul proche la Fontaine S. Severin; 1679,* avec privilege du Roy. In-4, frontispice gravé représentant la Devise du Roy, placé après le Titre et compris avec celui-ci, avec l'Epistre signée de l'auteur, la Préface et l'Extrait du Privilège, dans les 12 feuillets liminaires non chiffrés; 210 (non 200) pages, la pagination descendant de 144 à 135 et 1 feuillet non chiffré pour la Table des matières et l'Errata.

La planche gravée manque à la plupart des exemplaires de cet ouvrage, dans lequel Menestrier prend la défense de la Devise adoptée par Louis XIV, *Nec pluribus impar*, avec le soleil pour emblème, et

qui est de M. Douvrier. On y voit la figure du soleil sous les traits de Louis XIV. entourée de la Devise ; au-dessous, les portraits en médaillons du cardinal de Richelieu et du chancelier Séguier, et les noms des quarante membres de l'Académie Française, placés sur les feuilles des branches de laurier entrecroisées. Cette planche a été dessinée par P. Sevin et gravée par Et. Gantrel ; au bas, on lit : A Messieurs de l'Académie soubs la protectiô du Roy ; elle se place en regard de l'Epistre qui leur est dédiée. Cette gravure a, plus tard, figuré avec une autre légende dans *l'Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles*, 1689, 1693, etc. Elle a été faite pour *la Devise du Roy justifiée*, qu'elle complète, ce qui n'avait pas été encore signalé. Compte rendu dans le *Journal des Sçavans*, 1680, p. 5-10.

LXXI. — *L'Espagne en feste sur la nouvelle de l'heureux mariage de mademoiselle Marie Louise d'Orléans fille de Monsieur frere unique du Roy avec le roy Charles second. Fait à Fontainebleau le dernier jour du mois d'aoust l'an 1679. A Paris, chez Estienne Michalet, rüe S. Jaques, à l'image S. Paul, proche la Fontaine S. Severin; 1679,* avec permission. 26 pages, le titre compris pour cette première relation. — Seconde Relation du Parnasse sur le sujet des Rejoüissances faites pour le mariage de la Reyne d'Espagne. 26 pages. — Troisième relation du Parnasse sur le sujet des Réjouissances faites pour le mariage de la Reyne d'Espagne 30 pages dont 29 chiffrées et la dernière blanche. Ensemble 3 parties in-4.

Cet ouvrage se trouve indiqué dans la liste des *Décorations funèbres;* de plus. nous lisons dans la Préface. p. 3, de *la Science et l'Art des Devises :* « J'avois auparavant publié des Relations sur les mariages de la reine d'Espagne et de monseigneur le Dauphin, etc. » Nous ne pouvons donc mettre en doute la paternité de Menestrier. Ces Relations renferment les explications des Devises ayant formé la déco-

ration aux fêtes de ce mariage. La Description qu'en a faite M. Allut est loin d'être suffisante ; il s'était contenté de reproduire une ancienne indication, ce qui fait supposer qu'il n'avait pas trouvé cette brochure à la Bibliothèque de la Ville.

LXXII. — *Origine des armoiries. Par le R. P. C. F. Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, pour Thomas Amaulry, libraire à Lyon, et se vend chez René Guignard, rüe S. Jacques, à S. Basile; 1679,* avec privilège du Roy. In-12, frontispice gravé, 16 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epistre à Mgr le Président de S. André signée de l'auteur, l'Advis au lecteur ou Préface, l'Extrait du Privilège, la Table des Chapitres, l'Addition et l'Errata ; 552 pages de Texte, la pagination descend de 240 à 217 et monte ensuite de 240 à 265 (erreurs qui se compensent) ; 7 planches de blasons avec leurs numéros de placement, y compris la planche de l'hommage du chatelain de Bulles au duc de Bourbon.

M. Allut ne connaissant pas ce premier tirage de l'*Origine des armoiries*, ne croyait pas à son existence, signalée par M. Leber, et présentait la date de l'Achevé d'imprimer, 31 may 1679, qui suit l'Extrait du privilège, comme une rouerie du libraire. « Non seulement, dit-il, M. Leber s'est trompé en donnant à l'*Origine des Armoiries* la date de 1679 au lieu de 1680, et celle de 1682 pour 1671 au *Véritable Art du Blason et l'Origine des Armoiries*, mais a dit de l'un ce qu'il fallait dire de l'autre. » M. Leber confondait les deux volumes, mais M. Allut commettait une double erreur d'interprétation, vis-à-vis du libraire et de M. Leber.

Compte rendu dans le *Journal des Sçavans*, 1679, p. 241-245.

Origine des armoiries. Par le R. P. C. F. Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, pour Thomas Amaulry,

libraire à Lyon, rue Mercière, à la Victoire; 1680, avec privilege du Roy. In-12, frontispice gravé, 16 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epistre à Mgr le président de S. André signée de l'auteur, l'Advis au lecteur ou Préface, l'Extrait du privilège, la Table des Chapitres, l'Addition et l'Errata; 552 pages de texte, la pagination de 242 chiffrée 225 descend à 219 et remonte de 240 à 265, (erreurs qui se compensent); 12 feuillets non chiffrés pour Maisons et communautez dont les armoiries sont blasonnées et la Table des matières; 7 planches de blasons avec leurs numéros de placement, y compris la planche de l'hommage du Chatelain de Bulles au duc de Bourbon.

La description de ces deux éditions montre qu'elles sont identiques, a l'exception du titre qui diffère et de l'addition, pour la seconde, des Maisons et communautés et de la Table des matières; néanmoins, nous croyons qu'il y a deux tirages distincts, à cause des différences que nous constatons en deux endroits du Texte : c'est-à-dire entre les pages 217, 218, de 1679, et 241, 242, de 1680, le tirage diffère et des mots sont changés. Nous croyons donc que cet ouvrage parut d'abord en 1679, puis fut reimprimé en 1680, avec l'addition des Tables. Le Privilège a été accordé à Th. Amaulry, successeur de B. Coral.

Cet ouvrage est une édition nouvelle, corrigée et augmentée, du *Véritable art du Blason et l'Origine des armoiries.* Lyon, B. Coral; 1671. Le premier plan est modifié, et, ainsi remanié, l'ouvrage devait être la première partie du grand *Traité du Blason*, que l'auteur se proposait de publier en dix parties. L'Epistre à Mgr de Saint-André est conservée, mais avec des retranchements et des changements de mots. Six planches sont semblables dans les éditions de 1671 et 1679-80; l'édition de 1671 n'a pas de frontispice, ni la planche de l'Hommage, mais elle renferme 2 planches d'armoiries de plus que les suivantes.

LXXIII. — *Origine des Ornemens des armoiries; par le R. P.*

C. F. Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, chez René Guignard, pour Thomas Amaulry, libraire à Lyon, rue Mercière, à la Victoire; 1680, avec privilège du Roy. In-12, frontispice gravé, 18 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epistre à Mgr Dugué, signée de l'auteur, la Préface, les Extraits du *Journal des sçavans* et l'Extrait du Privilège du Roy; 489 pages de texte; 27 pages non chiffrées pour Table des chapitres et Table des matières, la dernière page blanche; 7 planches de blasons avec indication de leur placement, et une figure représentant le duc de Bourbon allant à un tournoi.

Erreurs de pagination : 136 pour 192, 393 pour 193. M. Allut indique à tort 6 planches de blasons, bien que son exemplaire, que nous possédons, soit bien complet; cette erreur aurait pu faire supposer que la planche contenant la Devise de François Ier, qui manque parfois, ne s'y trouvait pas; mais il n'en est rien. Nous signalons une autre particularité dans ce livre : le frontispice gravé renferme le portrait et les armes de Mgr Dugué, au-dessus d'une tablette, dont les à-côtés sont tantôt vides, tantôt occupés par une devise et une figure; le titre de l'ouvrage, le nom de l'artiste, Matt. Ogier, et l'adresse du libraire se trouvent toujours aux mêmes places dans les deux cas.

Cette dernière remarque montre qu'il faut examiner minutieusement, et même plusieurs exemplaires d'un ouvrage, pour en faire une description complète; car non seulement l'usage et le temps ont rendu beaucoup d'exemplaires incomplets, mais certains ouvrages présentent dans l'impression, soit pour les figures, soit pour le texte, des différences qu'il faut signaler. Je ne parle pas ici des différents titres d'un même livre, mis en vente par plusieurs libraires, ni des changements apportés au titre pour l'écoulement d'un livre, modifications auxquelles l'auteur est resté étranger, et qui sont postérieures au tirage primitif de l'ouvrage. — Compte rendu dans le *Journal des Sçavans*, 1680, p. 89-93.

LXXIV. — *L'Alliance sacrée de l'honneur et de la vertu au mariage de monseigneur le Dauphin avec madame la Princesse électorale de Bavière. A Paris, chez Robert J.-B. de la Caille, ruë Saint Jacques, aux trois Cailles; 1680,* avec permission. In-4, 3 feuillets non chiffrés pour le Titre, la Dédicace à M. Colbert, marquis de Croissy, signée de l'auteur; 80 pages de texte ; entre la 12[me] et la 13[me], Tableau genealogique des 128 quartiers de la princesse de Bavière, Marie Anne Victoire.

Nous signalons une contrefaçon de la description de ces fêtes, publiée la même année à Limoges, par Estienne Lecler, demeurant aux faubourgs des Arrênes : elle se compose de la reproduction de la première partie seulement de cette brochure, en deux feuillets non chiffrés pour le titre semblable à celui ci-dessus, et la Dédicace portant également la signature de Menestrier ; douze pages chiffrées reproduisant les douze premières pages de la Description et finissant où commence l'explication des cent vingt-huit quartiers de la descendance paternelle et maternelle de Madame la Dauphine, en regard du Tableau qui ne s'y trouve pas non plus. Les Documents généalogiques de la maison de Bavière n'y sont pas; on n'y trouve que la relation des fêtes. Cet ouvrage n'est anonyme que relativement au titre, puisque nous signalons la signature de Menestrier à la fin de la Dédicace ; il est d'ailleurs indiqué à la Préface, page 3, de *la Science et l'Art des Devises* et sur la liste des *Décorations funèbres*.

LXXV. — *Relation du Parnasse sur les ceremonies du baptesme de Monseigneur le Duc de Bourbon, fils de monseigneur le Duc, petit fils de son Altesse serenissime monseigneur le prince de Condé. Faites à S. Germain en Laye, le 16 Janvier 1680. A Paris, chez R. J. B. de la Caille, libraire et imprimeur rue S. Jacques, aux trois cailles; 1680,* avec

permission. In-4, 1 feuillet pour le Titre et 14 pages chiffrées; à la fin : permis d'imprimer le 17 janvier 1680.

Cette pièce est entièrement anonyme, mais on la trouve citée dans la liste des *Décorations funèbres,* et à la page 4 de la Préface de *la Science et l'Art des Devises,* Menestrier s'exprime ainsi : « ...Comme j'en avois fait quelques-unes (il parle des Devises) pour la cérémonie du baptême de M. le duc de Bourbon... »

Nous pensons, comme le P. Sommervogel, qu'il n'y a pas, la même année 1680, une *relation de Parnasse sur le baptême de Monseigneur le duc de Bourgogne*, et celle dont nous venons de parler. La naissance du duc de Bourgogne eut lieu en 1682, et pour cet évènement Menestrier écrivit : « Les Réjouissances du Collège de Clermont, le Temple du Mont Claros, les Rejouissances faites à Ratisbonne, l'Illumination de la galerie du Louvre, etc. » La Relation qui, dans M. Allut, porte le numéro LXXI, ne figure pas sur la liste des *Décorations funèbres,* et dans la Préface, page 3, de *la Science et l'Art des Devises,* l'auteur s'exprime de manière à faire comprendre que les Réjouissances pour la naissance du duc de Bourgogne eurent lieu après la cérémonie du baptême du duc de Bourgogne. Nous contestons donc l'existence de *Relation du Parnasse sur les cérémonies du Baptême de Mgr le duc de Bourgogne. A Paris, chez R. J. B. de la Caille, 1680, in-4*, citée par M. Allut.

LXXVI. — *Des representations en musique anciennes et modernes. A Paris, chez René Guignard, rüe Saint Jacques, au grand Saint Basile; 1681,* avec privilège du Roy. In-8, 12 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epistre à Mgr Hotman, la Préface, l'Errata et l'Extrait du privilège accordé au P. Menestrier qui l'a cédé au Sr Réné Guignard pour l'impression des Representations en musique, faisant partie de son grand ouvrage de la Philosophie des Images; 333 pages de texte, et 2 pages non chiffrées pour la Table des matières. (V. *Journal des Sçavans*, mars 1681).

Il y a quelques erreurs dans la pagination : 127 chiffré 167, 326 et 327 chiffrés 226 et 227. M. Allut se trompe en n'indiquant que 10 feuillets liminaires, le titre non compris. A la page 319, commence la description de plusieurs fêtes ou représentations en musique données à la Cour de Savoye et à celle de Bavière, pour le jour de la naissance des princes, depuis l'année 1609 jusqu'en 1669. — On trouve un compte rendu de cet ouvrage dans *Ouvrages des savants publiés à Leipsik, l'année 1682*. (Trad. du latin par Noël Aubert de Versé.) La Haye, 1685, 12, 2 vol.

LXXVII. — *Les Diverses espèces de noblesse, et les manières d'en dresser les preuves. Par le R. P. Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, pour Thomas Amaulry, libraire à Lyon, et se vendent chez Réné Guignard, rüe S. Jacques, à S. Basile; 1681*, avec privilège du Roy. In-12, frontispice gravé portant les armes et le portrait du cardinal d'Estrées, 11 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epistre au cardinal d'Estrées signée de l'auteur, la Préface, l'Errata et l'Extrait du Privilège; 557 pages de texte; 19 pages non chiffrees pour Table des Chapitres, Table des Maisons et Table des matières, la dernière est blanche: 4 figures gravées et 4 planches pour les seize quartiers de Claude de St Georges, de Charles de l'Estang, d'Antoine de Laubespin et de Jean-Baptiste Vallin, toutes avec leurs numéros de placement.

Le feuillet portant l'Extrait du Privilège se trouve aussi placé à la fin, après les Tables. Cette édition se trouve encore avec le Titre : A Paris, pour T. Amaulry, libraire à Lyon et chez R. J. B. de la Caille, rue S. Jacques, aux trois Cailles; 1682, avec privilège. Ces deux titres diffèrent par les vignettes qui s'y trouvent : celle de La Caille est autre que celle de Guignard. Enfin l'adresse de La Caille se trouve aussi sous la date de 1683 avec un pot de fleurs à la place de la vignette.

C'est toujours la même impression avec des titres différents. La page 275 est chiffrée 257. Menestrier à la page 46 explique « qu'en 1316 « les habitants de la ville demandèrent au Pape de leur accorder ce que « Clement V leur avoit promis, d'ordonner que les enfans des bour- « geois et autres non nobles, pussent être reçus au nombre des « chanoines de l'Église de Lyon. Ce qui fait voir que dès lors la cou- « tume y estoit introduite de ne recevoir que des nobles, cette « Église étant de fondation des Rois de Bourgogne. Ce qui luy fit « prendre pour armoirie le Griffon, animal composé de l'aigle et du « lion, qui estoient les devises des Empereurs et des Rois de Bour- « gogne, jointes en un corps. »

LXXVIII. — *Lettre d'un gentilhomme de province à une dame de qualité sur le sujet de la comête* (Par le P. C. F. Menestrier). *Paris, 1681*, in-4.

M. Allut a reproduit d'après Barbier cet article, les continuateurs de Barbier le citent également, mais aucun d'eux ne donne de détails sur la brochure et n'en justifie l'attribution au P. Menestrier. Ne la connaissant pas, nous ne l'enregistrons que sous toutes réserves.

LXXIX. — *L'Illumination de la Galerie du Louvre pour les réjouissances de la naissance de Mgr le Duc de Bourgogne. A Paris, chez R. J. B. de la Caille; 1682*. In-4.

Nous n'avons pas encore rencontré cette pièce et ne pouvons pas en compléter la description ; mais son existence n'est pas douteuse, puisqu'elle figure sur la liste des *Décorations funèbres ;* de plus, à la page 3 de la Préface de *La Science et l'Art des Devises*, l'Illumination de la galerie du Louvre est un des sujets cités, pour lesquels le talent décoratif de Menestrier fut mis à contribution. La planche qui représente cette réjouissance publique se trouve aussi dans l'*Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles*. Paris, 1693, 1700.

LXXX. — *Les Ballets anciens et modernes selon les regles du*

Theatre. A Paris, chez Réné Guignard, rüe St Jacques, au grand saint Basile; 1682, avec privilège du Roy. In-12, 28 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epitre à Mgr le duc d'Aumont, la Préface et la Table des Ballets; 323 pages chiffrées 232, avec plusieurs erreurs de pagination depuis le chiffre 312; 5 pages non chiffrées pour Table des matières, Fautes à corriger et l'Extrait du Privilège.

Le P. Menestrier cède son Privilège à Réné Guignard pour l'impression des *Ballets*, faisant partie de son grand ouvrage : *La Philosophie des images*. La description que M. Allut a donnée de ce livre est très défectueuse, elle témoigne du peu d'attention qu'il a porté à son collationnement. Il n'indique ni le format, ni la date, ni le nombre de pages du texte, et trouve 11 feuillets au lieu de 5 pages pour la Table, l'Errata et le Privilège. Le nom de l'auteur ne figure dans cet ouvrage qu'à l'Extrait du Privilège; mais les explications contenues dans la Préface au sujet du Ballet : *L'Autel de Lyon consacré à Louis Auguste*, et du *Ballet des destinées de Lyon*, montrent que Menestrier est l'auteur de tous ces ouvrages anonymes. — (Compte rendu dans le *Journal des Sçavans*, 1683, p. 81-83).

LXXXI. — *Le Temple du Mont Claros, ou les oracles rendus en forme d'horoscope sur la naissance de monsieur Duc de Bourgogne. Par les PP. de la compagnie de Jesus. A Paris, rue S. Jacques, aux trois cailles, 1682,* avec permission. In-4 de 23 pages chiffrées et une blanche.

Cette piece figure sur la liste des *Décorations funèbres;* quoique anonyme elle appartient donc à Menestrier; on doit d'ailleurs la lui attribuer par ce qu'il en dit à la page 3 de la Préface de *la Science et l'Art des Devises :* « J'eu les mêmes soins pour plusieurs réjouissances « qui se firent pour la naissance de Monseigneur le duc de Bourgogne, « tant au Collège des Jésuites, que pour l'illumination des galeries du « Louvre, et les Feux d'artifice de Ratisbonne, où M. le Cte de

« Crecy, etc. » Cette citation concerne les quatre ouvrages de l'auteur sur cet évènement; tous sont anonymes, et les deux suivants ne figurent pas sur la liste des *Décorations funèbres*.

M. Allut indique 38 pages, ce qui est inexact, et Barbier 19.

LXXXII. — *Les Rejouissances du College de Clermont de la compagnie de Jésus. Pour la naissance de monsieur Duc de Bourgogne. A Paris, rue S. Jacques, aux trois cailles; 1682,* avec permission. In-4 de 8 pages, titre compris.

Nous signalons une différence dans les deux exemplaires de cette pièce qui se trouvent à la Bibliothèque de Lyon : dans l'un, la huitième page non chiffrée est blanche, dans l'autre on y voit une vignette encadrée. Elle ne porte pas le nom de Menestrier; mais à la fin se lit l'avis suivant : « Ceux qui voudront voir la description entière de la « Décoration, avec les devises, médailles, et autres ornemens; la « trouveront chez R. J. B. de la Caille, rue S. Jaques, aux trois cailles. » Or, si nous reportons cette explication à la pièce précédente, *Le Temple du Mont Claros*, nous reconnaissons que *Les Réjouissances* ne sont que la narration abrégée de la fête donnée par les PP. Jésuites, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, et pour laquelle Menestrier a composé *Le Temple du Mont Claros*, qui renferme, en effet, les devises, médailles et autres ornements de cette fête, expliqués et représentés en détail. Les deux pièces ont le même auteur, car elles ont trait au même évènement, elles sont écrites pour le même collège; le sujet est le même: Apollon dans son temple sur le mont Claros en Grèce rendant des oracles; elles ont enfin le même éditeur; d'ailleurs la citation que nous avons faite, pour le *Temple du Mont Claros*, de la page 3 de la Préface qui les concerne. est explicite pour toutes deux, Menestrier s'en déclare l'auteur.

LXXXIII. — *Les Réjouissances faites à Ratisbonne pour la naissance de monsieur Duc de Bourgogne, par M. le comte de Crecy, plénipotentiaire pour S. M. à la diète generale de*

l'Empire. A Paris, rue Saint Jacques, aux trois cailles; 1682, avec permission. In-4 de 20 pages, titre compris. En tête de la Narration une grande vignette, et à la fin deux planches gravées, représentant l'une un portique, l'autre une machine flottante, décorations qui figurèrent à ces fêtes. Ces planches manquent souvent; elles se trouvent reproduites plus tard dans l'*Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles. 1693.*

Cette pièce entièrement anonyme, bien que ne se trouvant pas sur la liste des *Décorations funèbres,* appartient à Menestrier, suivant la citation que nous avons faite de la Préface de *La Science et l'Art des Devises.* M. Allut n'en parle pas, non plus que de la pièce précédente, *les Réjouissances du College de Clermont;* elles se trouvent cependant toutes deux, en plusieurs exemplaires, à la Bibliothèque de la Ville, et cet auteur a rapporte à la page 60 des *Recherches sur la vie de Menestrier* le passage de la préface en question qui les concerne ; il n'en ignorait donc pas l'existence et pouvait ainsi en justifier l'attribution au P. Menestrier.

LXXXIV. — *La Philosophie des images; composée d'un ample recueil de Devises, et du jugement de tous les ouvrages qui ont été faits sur cette matière; par le P. C.-F. Menestrier de la compagnie de Jesus. A Paris, chez Robert J.-B. de la Caille, rue Saint-Jacques, aux trois cailles; 1682,* avec privilège du Roy. In-8, 8 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epistre à Mgr Colbert signée de l'auteur, la Permission, l'Extrait du Privilège, la Préface et Autheurs qui ont ecrit des Devises ; 126 pages pour le jugement des autheurs ; 336 pages, Recueil de devises, avec quelques vignettes dans le texte. (V. le *Journal des Sçavans*, avril 1682, p. 116-118. Il rend compte de cet ouvrage, lequel,

dit-il, « n'établit pas des règles pour les Devises, mais parle des auteurs qui en ont écrit ; l'auteur promet un Recueil de 5000 Devises. » — Cette promesse n'a pas été tenue.

Nous remarquons que le Privilége porte la date du 2 février 1679, la permission du Provincial de Lyon, le 14 novembre 1679, et que Menestrier a cédé son droit au S[r] de La Caille pour l'impression de cet ouvrage, qui n'eut lieu que postérieurement. Il y a entre ce livre et *La Philosophie des images énigmatiques* qui parut en 1694, une analogie apparente de titres qui pourrait les faire confondre, quoiqu'ils soient bien différents de composition ; le dernier est une dissertation sur les énigmes, traitant de l'art divinatoire, sujet tout autre que l'explication des Devises. L'auteur se proposait de publier un véritable Art des Devises, qui, de son temps, étaient fort à la mode ; mais il n'a pas réalisé ce projet, comme beaucoup d'autres qu'il avait formés, le temps lui ayant manqué.

Il existe une traduction latine de *La Philosophie des images*, qui, quoique portant le nom de Menestrier, ne peut lui être attribuée sûrement; en voici la description complète, qui n'est pas dans M. Allut :

C. F. Menestrerii, S. J. Philosophia imaginum id est sylloge symbolorum amplissima, qua plurima Regum, principum, nobilium, fœminarum illustrium, eruditorum, aliorumque virorum in Europa præstantium, quæ prostant, summa diligentia sunt congesta methodoque succincta exhibita. E lingua gallica in latinam conversa, figurisque elegantioribus ac antea ornata. Amstelodami et Gedani, prostant apud Janssonio-Waesbergios, 1695. In-8, frontispice gravé, 6 feuillets non chiffrés pour le Titre, la Dédicace, la Préface et *in syllogen symbolorum nova methodo;* 847 pages avec figures dans le texte, 1 blanche non chiffrée et 1 feuillet non chiffré pour les noms des autheurs et l'Errata.

Dans les mss. de la Bibliothèque nationale, sous le n° 9351, il y a une *Table des Devises, rapportées par le P. Menestrier, dans sa Philosophie des Images.* (Voir *Inventaire des Mss.*, par Léopold Delisle. Paris, 1863, p. 30.)

LXXXV. — *Devises des princes, cavaliers, dames, sçavans, et*

autres personnages illustres de l'Europe, ou la Philosophie des images, tome second. Par le P. C. F. Menestrier, de la compagnie de Jésus. A Paris, chez Robert J. B. de la Caille, rüe S. Jacques, aux trois cailles ; 1683, avec privilège de sa Majesté. In-8, 507 pages non compris le Titre et l'Extrait du Privilège qui occupe la 508e non chiffrée ; figures sur bois dans le Texte comme dans le volume précédent. (V. le *Journal des Sçavans,* janv. 1683, p. 11 et 12. D'après lui le tome I contient 1000 Devises tirées du ciel et des astres; le second en renferme 600 sur les éléments, le feu et l'air.)

Nous signalons des erreurs dans la pagination qui du chiffre 269 passe à 280, 2 feuillets chiffrés 289-290, le chiffre 459 descend à 450 ; en résumé, nous trouvons 510 pages de texte.

Ce second tome fait suite à *la Philosophie des images*, et complète le Recueil qui se compose de onze cents Devises environ pour le premier tome, et de dix-sept cents pour le dernier, qui porte le même extrait de privilège que *la Philosophie des images ;* chaque volume porte le mot *Fin*, mais ils doivent être réunis, malgré la différence de titres et de dates ; c'est à cause de cette différence que nous les cataloguons séparément, quoiqu'ils forment un ensemble et un même ouvrage.

LXXXVI. — *Explication d'une grande Thèse de théologie, de philosophie et de mathématiques, dédiée au Père général des Jésuites, dont le dessein estoit le portrait de S. Ignace fondateur et premier general de la compagnie de Jésus, environnée des portraits de tous les autres generaux, Etc. : avec une centaine de portraits des hommes illustres en science, en piété, Etc.* In-4 de 4 pages chiffrées, avec l'indication à la fin : A Paris, rue S. Jacques, aux trois cailles; 1683.

Cette pièce n'a pas de Titre, celui que nous donnons en est le compte rendu : c'est le même qu'a donné M. Allut en indiquant le format in-folio ; c'est celui que l'on trouve à la fin de la liste des *Decorations funebres*, mais avec plus de développements. Elle appartient donc à Menestrier qui, d'ailleurs, à la page 4 de la Préface de *La Science et l'Art des Devises*, cite la Thèse dédiée à St Ignace, parmi les travaux qui lui furent commandés.

M. Allut indique le format in-folio, en renvoyant à la Préface des *Décorations funèbres*. dont les renseigements nous font comprendre que la Thèse dédiée à St Ignace n'est autre que celle dédiée à son successeur Charles de Noyelle, où se trouvent, en effet, le portrait du premier et six grandes médailles représentant les six principales fonctions des généraux de l'ordre. On y voit également 6 Devises de l'invention de Menestrier et la pièce est in-folio ; elle renferme une *Explication* qui diffère de celle qui précède ; c'est pourquoi nous en faisons l'article suivant.

LXXXVII. — *Six Devises* pour la Thèse dédiée au T. R. P. Charles de Noyelle, douzième general de la société de Jesus ; par Jean-Baptiste de Saint-Bonnet. Lyon, 1683, dont voici la Description :

Admodum Reverendo in Christo Patri Patri Carolo de Noyelle Praeposito Generali Societatis Jesu. Omnibus omnium Provinciarum votis electo in Congregatione duodecima. Joan. Bapt. de Saint-Bonnet, Lugdunensis, suas philosophiæ, matheseos, et theologiæ conclusiones D. D. D. s. l. n. d., 26 pages in-folio.

Une grande planche, signée *Cars fec. Lugduni*, représentant le portrait de S. Ignace, entouré des portraits des dix généraux, ses successeurs, et des personnages illustres de son ordre, au milieu d'une composition allégorique retraçant divers faits célèbres de l'histoire de la Société. Au bas, dans un petit cartouche : *Has propugnabit Jo*

Bapt., de St. Bonnet Lugdunensis in Aula Coll. SS. Trin. Soc. Jesu, mense sept. 1683.

Cette planche est en tête de la pièce et n'est pas comprise dans la pagination. Les 26 pages de texte se composent de l'*Épître dédicatoire* en latin, précédée de l'intitulé ci-dessus et datée à la fin: Lyon, 9 septembre 1683 ; soit 10 pages. — *Au très reverend* père Charles de Noyelle, général de la compagnie de Jésus, en lui offrant la Thèse ; pièce de 16 vers en français, occupant la page 11 et non signée. — *Ad reverendum admodum P. P. Carolum de Noyelle, præpositum generalem societatis Jesu. Quod in dicatis sibi thesibus vultus sui imaginem delineari passus non sit. Expostulatio.* Pièce de vers latins, occupant les pages 12-17 inclusivement, et non signée, dans laquelle sont désignés plusieurs membres de la Société, savoir les Pères Jean de S. Bonnet (frère de Jean-Baptiste), Dominique de Colonia, Cornelius Lau, Anatole et Claude Renaud. — Au très révérend père général, à l'occasion d'un vers de la poésie précédente ; *Ode.* 32 vers français non signés, occupant la page 18 et partie de la suivante. — *Docto egregio adolescenti Joan. Bapt. de Saint Bonnet, dum suas è philosophiâ, mathesi et theologiâ conclusiones offerret reverendo admodum P. P. Carolo de Noyelle præposito generali societ. Jesu. Gratulatio, cum brevi tabellæ qua conclusiones ornantur descriptione ;* pièce de vers latins, occupant de la page 19 à moitié à 22, et signée *Joan. de l'Ange, Societ. Jesu.* — *Explication* (en prose) *de la Thèse*, occupant la page 23 et la moitié de la suivante, et se terminant par ces mots : « Voici l'explication des six Devises qui embellissent la Thèse. Leur justesse fait assez connaître leur Autheur. c'est le P. Menestrier, si habile et si heureux dans toutes ces sçavantes peintures. » Les *6 Devises* (explications en vers et prose) vont de la page 24 (mi-page) à 26 inclusivement.

Les 6 Devises sont figurées sur la planche, dans les petits médaillons qui entourent le portrait de S. Ignace, mais d'une manière peu distincte, en raison de l'exiguïté du dessin, mais l'Explication y supplée.

L'*Explication* contenue dans la Thèse in-folio diffère de celle du

format in-4, sous plusieurs rapports, notamment pour les Devises placées dans un autre ordre, numérotées, accompagnées chacune de pièces de vers, de telle sorte qu'elles s'y trouvent plus en évidence que dans cette dernière. L'*Explication* in-folio est une description plus ample des Devises de Menestrier, à qui l'on peut attribuer la rédaction de l'*Explication* in-4.

La description que nous venons de faire était nécessaire comme éclaircissement de l'article de M. Allut, en indiquant d'une manière précise la part prise par Menestrier dans cet ouvrage, et en faisant connaître les deux rédactions des Devises qui le décorent.

Ainsi que nous présentons sous les n°s 84, 85 le même ouvrage en deux parties, les 86 et 87 sont tous deux relatifs au même sujet, mais sont deux pièces distinctes, devant figurer sur la liste des Menestrier.

LXXXVIII. — *De la Chevalerie ancienne et moderne, avec la manière d'en faire les Preuves, pour tous les Ordres de Chevalerie. Par le P. François Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, Chez Robert J.-B. de la Caille, Imprimeur Libraire, rüe Saint-Jacques, aux trois Cailles ; 1683,* avec privilège de sa Majesté. In-12, 17 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epître dédicatoire à Mgr de Harlay signée de l'auteur, la Préface, la Table des Chapitres, l'Errata et l'Extrait du Privilège ; 600 pages de texte ; 6 tableaux généalogiques avec indications de leur placement et 3 planches d'armoiries qu'on doit trouver aux pages 438, 446 et 510, suivant leurs numéros de placement. (Le *Journal des Sçavans,* 6 septembre 1683, p. 269-273, analyse cet ouvrage et dit en commençant : « afin que rien ne manquât à la *Science du Blason* Menestrier ajoute à ce qu'il nous a déjà donné la dessus, ce traité de chevalerie ancienne et moderne qui décrit les origines de toutes les espèces de chevalerie). »

Les trois planches d'armoiries manquent souvent. M. Allut n'en parle pas, peut-être n'a-t-il pas rencontré un exemplaire complet ; ce volume est rare, dit-il ; nous ajoutons : *surtout complet.* Nous signalons une erreur de pagination : les pages 272 et 273 sont chiffrées 162 et 263. Nous remarquons que le Privilège porte la date du 2 février 1679 qui est celle du Privilège général accordé à Menestrier pour l'impression de son grand ouvrage de *la Philosophie des images contenant divers traitez*, etc., suivant lequel l'auteur autorisait l'imprimeur La Caille ou quelque autre, à mesure qu'il leur livrait un nouveau traité ou partie de ladite *Philosophie des images.* — Cet ouvrage a eté reproduit dans le tome XII de la collection Leber, et par extraits dans le tome IX, p. 234.

LXXXIX. — *Description de la Décoration funèbre de Saint Denis pour les obsèques de la Reine. A Paris, chez Robert J.-B. de la Caille, imprimeur libraire, rüe S. Jâques, aux trois cailles ; 1683,* avec permission. In-4 de 12 pages, titre compris.

A la fin de la brochure, on lit : « On imprime actuellement chez l'imprimeur de cette Description, un Traité de toutes les Pompes funèbres, etc. » C'est, en effet, le dernier ouvrage qui précéda celui des *Décorations funèbres.* Menestrier, qui l'avait publié sans y mettre son nom, jugea a propos de le reproduire tout entier dans les préliminaires des Décorations funèbres, en raison des retranchements qui y avaient éte faits par les journaux qui l'avaient publié.

Nous relevons des inexactitudes dans la Description de M. Allut, qui cite *Décoration funèbre, faite à,* au lieu de *Décoration funèbre de Saint-Denis,* et qui, après l'indication de la date 1683, met *in-4, de 12 pages sans date.*

XC. — *Les Funerailles de la Reine, faites au College de Louis-le-Grand, le XVI aoust M.DC.LXXXIII.* In-4 de 8 pages ; à la fin : *A Paris, rue S. Jacques, aux trois cailles ; 1683.*

Tel est exactement le titre de cette brochure, anonyme comme la précédente, mais dont l'attribution à Menestrier n'est pas douteuse, par ce que nous lisons à la page 4 de la Préface de la *Science et l'Art des Devises :* « Les funérailles de la reine à Saint-Denis et au Collège de Louis-le-Grand, etc., m'ont été de fréquentes occasions de m'exercer sur la matière des Devises. » Elle figure également sur la liste des *Décorations funèbres.*

XCI. — *Mausolée dressé dans l'eglise de N. D. de Paris, au service solemnel célébré pour le repos de l'ame de très haute, très excellente et très vertueuse princesse Marie-Thérèse, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre.* S. d. In-4 de 12 pages. Le permis d'imprimer est du 4 septembre 1683.

Cette description de M. Allut nous fait croire qu'il a vu la brochure, qu'il est le premier à signaler. Brunet lui donne un autre contenu : 12 feuillets au lieu de douze pages, mais il n'a pas probablement collationné la pièce. La citation que nous avons faite pour les précédentes sur le même évènement ne parle pas de la cérémonie à Notre-Dame ; en attendant que nous ayons trouvé cette pièce, nous ne pouvons justifier son attribution à Menestrier.

XCII. — *Le Blason de la noblesse, ou les preuves de noblesse de toutes les nations de l'Europe. Par le R. P. François Menestrier, de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Robert J. B. de la Caille, rüe S. Jacques, aux trois cailles ; 1683,* avec privilège de sa Majesté. In-12, 1 feuillet non chiffré pour le Titre, 36 pages, la dernière blanche et non chiffrée pour la Préface ; 546 pages de texte ; 7 feuillets non chiffrés pour la Table des chapitres, Table des matières, Extrait du Privilège et l'Errata ; un tableau pour les

16 quartiers de Bocholtz, page 105, et une planche d'armoiries (preuve d'un Dobe), page 546.

Quelques erreurs de pagination: 109 chiffré 107, 321 chiffré 213, 527 et 528 chiffrés 529 et 530. (Voir le *Journal des Sçavans*, avril 1683, p. 85-89).

La bulle de Clément VII qui confirme les privilèges du chapitre de l'Église de Lyon, occupe les pages 18 à 26 de la Préface. Elle fut donnée en 1532 sur la demande de François Ier. Nous remarquons que le privilège accordé à l'auteur pour l'impression du *Blason de la noblesse*, porte la date du 2 février 1679, qui est celle, nous l'avons déjà observé, du Privilège qui lui est donné pour l'impression de son grand ouvrage : *la Philosophie des images*. Nous signalons la présence de ce livre sur la liste des *Décorations funèbres*, sous ce titre différent: *De la noblesse des pays estrangers, chez le mesme (La Caille)* in-12; 1682. Il n'est, en effet, question dans ce traité que des preuves de noblesse des diverses nations de l'Europe, en dehors de la France. Nous comprenons maintenant pourquoi le Catalogue des *Mémoires de Trevoux*, avril 1705, celui de Niceron et celui de Pernetti, suivant la liste des *Decorations funebres*, citent *De la noblesse des pays estrangers* et qu'on n'y trouve pas le *Blason de la noblesse.*

Collombet et Allut ont rétabli le véritable titre, mais n'ont pas donné cette explication nécessaire pour éviter la confusion et des recherches inutiles. Le *Journal des sçavans* explique qu'après avoir donné l'annee précédente les *Diverses espèces de noblesse de France*, Menestrier a voulu faire connaître les caractères différents de la noblesse étrangère et tout ce qui est particulier à chaque nation de l'Europe sous ce rapport. La *Bibliothèque historique* de Lelong cite, sous le n° 39876 : Lyon, 1683, c'est une erreur.

XCIII. — *Explication de l'affiche du College de Louis le Grand. A Paris, chez Robert J.-B. de la Caille, rue S. Jacques, aux trois cailles; 1683,* avec permission. In-4 de 8 pages, titre compris.

M. Allut ne reproduit pas exactement le titre de cette pièce et

n'en donne pas le contenu. Le sujet en est la médaille du roi, image choisie pour recevoir, cette année-là, les compositions des élèves exposées sur des tableaux énigmatiques nommés *Affiches*. Nous remarquons au verso du titre la même vignette encadrée qui se trouve à la fin d'un exemplaire des *Réjouissances du collège de Clermont;* cette gravure, où les armes royales sont représentées, témoigne que cette maison était sous le patronage du Roi. La pièce est anonyme, mais figure sur la liste des *Décorations funèbres ;* elle est donc de Menestrier.

XCIV. — *Inscriptions pour le Globe céleste et le Globe terrestre, tous deux commencés et achevés par le P. Coronelli, Vénitien, des Mineurs conventuels. A Paris, de l'imprimerie de R. J. B. de la Caille;* s. d. In-4 de 2 feuillets.

Nous donnons, comme M. Allut, par cet intitulé, le résumé de ces tableaux. Ce sont deux feuilles, imprimées d'un seul côté, contenant la dédicace à Louis le Grand par César, cardinal d'Estrées, des globes du P. Coronelli. Ces Inscriptions auraient été publiées par les soins du P. Menestrier et sur la demande du cardinal d'Estrées; nous avons tout lieu de le croire, mais nous ne pouvons en donner la certitude. Elles font partie des pièces réunies en deux vol. in-4 à la bibliothèque de Lyon, sous le titre *Opuscules du P. Menestrier.*

Voici la transcription exacte et complète des deux inscriptions :

1° A l'auguste majesté de Louis le grand, l'invincible, l'heureux, le sage, le conquérant. César, cardinal d'Estrées, a consacré ce globe terrestre, pour rendre un continuel hommage à sa gloire et à ses heroiques vertus, en monstrant les pays ou mille grandes actions ont esté executées; et par luy mesme et par ses ordres, a l'estonnement de tant de nations qu'il auroit pu soumettre à son empire ; si sa moderation n'eust arresté le cours de ses conquestes et prescrit des bornes à sa valeur plus grande encore que sa fortune, 1683. A Paris, de l'imprimerie de R. J. B. de la Caille. Cet ouvrage a été commencé et achevé par le Père Coronelli Venitien des Min. conv.

2° A l'auguste .... ce globe céleste ; ou toutes les estoilles du fir-

mament et les planetes sont placées au lieu mesme ou elles estoient, à la naissance de ce glorieux monarque; afin de conserver à l'éternité une image fixe de cette heureuse disposition sous laquelle la France a receu le plus grand present que le ciel ait jamais fait à la terre, 1683. (Même disposition.)

XCV. — *Tableaux genealogiques ou les seize quartiers de nos Rois depuis Saint Louis jusqu'à présent, des princes et des princesses qui vivent, et de plusieurs seigneurs ecclesiastiques de ce Royaume. Par Monsieur Le Laboureur. Avec un Traité préliminaire de l'origine et de l'usage des quartiers pour les preuves de Noblesse. Par le P. Menestrier de la compagnie de Jesus. A Paris, chez François Coustelier, rue Saint Jacques, à l'image Saint-Hilaire ; 1683*, avec privilège du Roy. In-fol., 10 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Introduction à l'origine des quartiers et des preuves de noblesse, Table alphabétique des Tableaux généalogiques, Fautes à corriger et extrait du Privilège ; 60 pages de l'Origine, de l'usage et de la pratique des quartiers ou lignes pour establir la noblesse et la descendance des personnes (écus armoriés dans le texte) : 6 feuillets non chiffrés pour Methode aizée, pour les 16 quartiers et les soixante quatre quartiers paternels et maternels du duc de Chartres ; 2 planches gravées représentant l'hommage au roi Charles V par Louis II duc de Bourbon, avec la reine Jeanne sa fille (les planches ont été reproduites par L. Perrin dans le livre de M. Allut), et Table des Rois, princes et seigneurs dont les 16 cartiers genealogiques sont dans le présent ouvrage ; 100 feuillets pour les seize cartiers paternels et maternels de tous les rois de France depuis Saint Louis jusqu'à présent et des princes

et de plusieurs seigneurs de la cour, tant ecclésiastiques que séculiers, vivans en l'année 1663. Erreurs dans la pagination de cette dernière partie, dont les signatures ne suivent pas en entier l'ordre alphabétique, et le dernier feuillet étant chiffré 119. Une planche pour les 64 quartiers de dame Magdeleine de Noyelle, princesse de Nivelle, que ne signale pas M. Allut.

Ce volume renferme deux parties distinctes : la première : *de l'origine et des quartiers pour les preuves de noblesse*, est du P. Menestrier; les seize quartiers paternels et maternels des rois de France est de Jean le Laboureur, qui mourut quand l'ouvrage était sous presse. C'est le P. Menestrier qui a été l'éditeur de ce livre, qui a écrit l'*Introduction à l'origine des quariers,* qui a extrait d'un ancien terrier les 2 miniatures et en a fait la description. Ces gravures sont de Jollain. La liste des *Décorations funèbres* cite : *De la manière de dresser les quartiers pour les preuves généalogiques*, in-folio, A Paris, chez Fr. Coustelier ; 1683. Comme on le voit, les intitulés donnés par Menestrier diffèrent parfois de ceux qui se trouvent en réalité sur ses ouvrages, et, comme nous l'avons observé, les bibliographes les ont ensuite reproduits, sans vérifier leur exacte conformité, ce qui peut induire en erreur les biographes ou les collectionneurs des œuvres de Menestrier.

Les *Acta Eruditorum* de Leipsik (1683, p. 261-264 et 411-414) rendent compte de cet ouvrage et reproduisent les planches de l'Hommage de Louis II et de l'entrevue d'Isabeau de Valois avec la reine Jeanne; le *Journal des Sçavans* parle aussi de cet ouvrage, 1683, p. 189-201.

Relativement à l'observation de M. Allut, sur l'attribution faite à Menestrier par les bibliographes de *La cour du roy Charles V surnommé le Sage, et celle de la reyne Jeanne de Bourbon son épouse;* Paris, Jollain ; 1683, in-fol. et in-12, nous sommes de son avis, c'est-à-dire que cet ouvrage n'est autre chose que les deux gravures de Jollain extraites par Menestrier d'un ancien terrier et jointes par lui au livre de Le Laboureur. L'origine de cette erreur provient de Niceron, qui

a cru devoir ajouter cet article à la liste qu'il a reproduite d'après celle des *Mémoires de Trevoux*, avril 1705, parue à la mort de Menestrier, mais où il ne se trouve pas. Cette addition, faite sans examen, dans une liste copiée sur une autre, la division étant la même et les intitulés dans le même ordre, montre le peu de soin apporté à sa confection, et le peu de confiance qu'on doit avoir aux catalogues de Niceron et de ses successeurs.

XCVI. — *Des Décorations funèbres, ou ou il est amplement traité des tentures, des lumieres, des mausolées, catafalques, inscriptions et autres ornemens funèbres ; Avec tout ce qui s'est fait de plus considerable depuis plus d'un siècle, pour les Papes, Empereurs, Rois, Reines, cardinaux, princes, prélats, sçavans et personnes illustres en naissance, vertu et dignité, Etc. Par le P. C. F. Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, chez R. J. B. de la Caille, imprimeur libraire, aux trois cailles. R. Pepie, libraire, à S. Basile,* (tous deux) *rüe Saint Jâques; 1683,* avec privilège. In-8, 2 feuillets non chiffrés pour le Titre et la Table des Chapitres ; 16 pages de Préface, dont les 8 dernières non chiffrées pour la liste des ouvrages de Menestrier ; Description de la décoration funèbre de St-Denis pour les obsèques de la Reine, pages 17 à 34, les 33 et 34 chiffrées 17 et 18 ; Décorations funèbres, 368 pages, la dernière non chiffrée pour l'Extrait du Privilège, dont ne parle pas M. Allut.

C'est *ordinairement* dans cette condition qu'on rencontre ce livre dont les gravures sur bois, disséminées dans le texte, ont été dessinées par Sevin. Le titre se trouve aussi avec la date de 1684, sans la répétition à la cinquième ligne du mot *ou*, placé à la quatrième, avec l'adresse d'un seul libraire, chez Robert J. B. de la Caille, imprimeur libraire, rue Saint-Jâques, aux trois cailles, avec addition des mots *enrichie de figures* avant le nom de l'auteur, et un vase de

fleurs différent ; mais il n'y a qu'une édition de ce livre qui, sous la date 1684, contient quelques pièces supplémentaires, dont M. Allut n'a fait connaître qu'une partie. En voici la description : à la suite du titre, deux feuillets chiffrées (3), 4, 5 et 6 pour l'épître dédicatoire à M. de Saintot, signée de Menestrier ; un feuillet non chiffré pour la Table des chapitres, différent de celui des exemplaires ordinaires, portant au verso un Errata, supprimé ensuite sans qu'on ait corrigé le texte ; après la *Description de la décoration funèbre de Saint-Denis pour les obsèques de la reine*, vient : Décorations pour les devoirs de reconnoissance et de piété, rendus dans l'église des P.P. Jésuites de la ruë Saint-Antoine. A la mémoire de Monseign. Henry de Bourbon de Condé, premier prince du sang. Ce chapitre occupe les pages 35 à 46 des préliminaires, et manque à la plupart des exemplaires. Nous remarquons, en effet, que la page 34 (chiffrée 18) des préliminaires, porte au bas la réclame *Décorations,* qui se rapporte à ce chapitre, et non à la première page du texte *Des décorations funèbres;* de plus, nous voyons au bas de la quarante-sixième page, c'est-à-dire à la fin dudit chapitre, la réclame *Des Deco* qui se rapporte à l'en-tête du texte, qui, nous l'avons dit, est toujours le même en 367 pp. Enfin deux planches gravées sur cuivre, représentant l'une les Décorations pour le cœur de Mr Henry de Bourbon, l'autre celles du Mausolée dressé dans l'église des Jésuites de la rüe Saint-Antoine à la mémoire de Louis XIII, sous ce titre : *Le cirque sacré ou le cours de la vie représenté dans les Epitres de St Paul par les jeux du cirque dessein du Mausolée dressé dans l'église des Jésuites de la Rue St-Antoine à la mémoire du Feu Roy Louis le Iuste dont le Cœur repose dans cette Eglise qu'il a fondee, et dediee à St Louis.* L'ouvrage parut d'abord avec les particularités que nous venons de signaler, elles furent ensuite supprimées pour certaines raisons qu'on ignore. La présence de l'*Errata* est une preuve du premier état dans lequel le livre a paru, ainsi que la remarque sur la réclame que nous avons faite. Nous ne nous expliquons pas pourquoi la date de 1683 s'est substituée à celle de 1684, qui est la date réelle.

Après avoir reproduit l'épître à M. de Saintot, M. Allut accuse d'erreur le *Journal des Sçavans* du 20 mars 1684 : le journaliste y dit

que la *Décoration funèbre pour M. le prince de Condé* doit se trouver dans l'ouvrage, pour que les exemplaires soient complets; or, dit M. Allut, la *Décoration funèbre pour le prince de Condé* parut trois ans plus tard, en 1687. M. Allut confond les princes de Condé : le *Journal des sçavans* parle de la décoration funèbre pour Henry de Bourbon (chapitre des préliminaires, pages 35 à 46), et M. Allut entend la Décoration funèbre de Louis II de Bourbon, dit le grand Condé. Sa description est, comme on le voit, incomplète, et en conséquence il oppose de faux raisonnements a des assertions qu'il n'a pas examinées avec assez d'attention.

Article du 20 mars 1684 du *Journal des Sçavans*, p. 89 à 92, relatif *aux Décorations*. Cet article analyse l'ouvrage de Menestrier, et en fait l'éloge, en disant qu'on y trouve tout ce qui s'est fait de plus beau dans toute l'Europe, en matière de Décorations funèbres, depuis environ cent cinquante ans, et termine son appréciation par cet alinea :

« Au reste ceux qui voudront se donner ce livre sont avertis de prendre garde qu'il soit complet; parce qu'il y a des exemplaires, ou l'épître dédicatoire, et la Décoration funèbre *pour feu* M. le prince de Condé ne se trouvent pas; non plus que la Préface, ou l'on a mis un catalogue exact de tous les ouvrages de cet auteur. »

Cette explication n'est pas juste, en ce qu'elle insinue que les trois chapitres qu'elle signale manquent *à la fois* à certains exemplaires; mais elle est une preuve qu'ils se trouvaient dans le livre tout d'abord et que la Décoration funèbre *pour feu* M. le prince dont il est question, ne peut être que celle de Henry de Bourbon, père du grand Condé, qui mourut trois ans après; d'ailleurs ce chapitre, Décorations pour les devoirs, etc., comme nous l'indiquons, est à la mémoire de Mgr Henry de Bourbon de Condé premier prince du sang; il ne s'agit donc pas de Louis II de Bourbon, son fils, alors vivant. M. Allut ne s'est pas rendu compte de l'assertion du *Journal des Sçavans*, et lui fait dire ce qu'il ne dit pas et ce qu'il ne pouvait pas dire.

Pour justifier notre opinion sur ce sujet, nous avons encore la déclaration de l'auteur qui, page 4 de la préface de *la Science et l'Art des Devises*, s'exprime ainsi : « Les obsèques *renouvelées* à la mé-

moire du *feu* prince de Condé dans l'église de la maison professe des Jésuites, etc. » Cette explication dans cet ouvrage à la date de 1686, antérieure encore à la mort du grand Condé, montre bien que la cérémonie funèbre du prince de Condé, qui se trouve dans quelques exemplaires des *Décorations funèbres* est celle de Henri de Bourbon son père ; les mots *renouvellées* et *feu* sont explicites.

XCVII. — *Bouquet au Roy, pour le jour de Saint Louis ;* s. l. 1864. In-4.

Cette petite pièce de douze vers occupe le recto d'un feuillet, sans indications autres que la date. MM. Allut et Collombet l'ont inscrite sur leurs listes, en raison de sa présence dans le recueil de la Bibliothèque de Lyon, intitulé *Opuscules du P. Menestrier* ; c'est une grande probabilité, en effet, de l'attribution de ces pièces à cet auteur, d'autant que celle-ci porte en tête une vignette de la Caille, qui est l'imprimeur ordinaire de Menestrier.

XCVIII. — *L'Art des Emblèmes, ou s'enseigne la morale par les Figures de la Fable, de l'Histoire, et de la Nature. Ouvrage rempli de près de cinq cent Figures. Par le P. C. F. Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, chez R. J. B. de la Caille, rüe S. Jacques, aux trois cailles ; 1684,* avec privilège de sa majesté. In-8, 8 feuillets pour le Titre, la Dédicace, la Préface, Errata et Table des Chapitres, en 16 pages ; la pagination ne commençant qu'au verso du premier feuillet de la Dédicace par 6, et la dernière page contenant la Table des chapitres n'étant pas chiffrée. La Dédicace à Mgr Nicolaï, premier président à la Chambre des comptes, commence par la signature *a III,* ce qui prouve qu'il y a avec le titre un autre feuillet, ce qu'indique aussi le chiffre 6 de la pagination, au verso du 3e feuillet ; à la fin la signature C. F. Menestrier ;

416 pages, la dernière contenant l'Extrait du Privilège n'est pas chiffrée, la page 396 est chiffrée 367. Nombreuses fig. gravées sur bois dans le texte.

L'Art des emblèmes est une partie du grand ouvrage de *la Philosophie des images*, l'extrait du privilege en date du 2 février 1679 porte le titre de ce dernier. Ce livre n'est pas commun, surtout en bon état, beaucoup d'exemplaires ayant été découpés pour y prendre les figures sur bois qui s'y trouvent en grand nombre et dont quelques-unes ont servi pour l'illustration d'autres ouvrages. M. Allut n'a pas signalé le nom de l'auteur qui se trouve sur le titre.

XCIX. — *Les Justes devoirs rendus à la memoire de tres-haute, tres-puissante et tres-vertueuse princesse Louise Charlote de la Tour d'Auvergne. Dans la Chapelle du Seminaire des Missions Estrangères, Pour l'Anniversaire de sa Mort. Le 26 avril 1684. A Paris; 1684.* In-4 de 12 pages, la dernière non chiffrée.

Cette pièce est anonyme, mais l'*Avis* qui se trouve sur la douzième page, s'exprime ainsi : « Pour la conduite de la décoration, ceux « qui veulent savoir les règles que l'on y doit observer, les pourront « apprendre dans un *Traité des Décorations funèbres*, imprimé depuis « peu, chez R. J. B. de La Caille, rue St Jacques, aux trois cailles. » Cette explication est évidemment de Menestrier, et la brochure a été imprimée chez La Caille. En outre, p. 4 de la Préface de *la Science et l'Art des Devises*, nous lisons : « et celles (obsèques) de mademoiselle de Bouillon dans la chapelle des missions étrangères, ou son cœur repose, m'ont été de fréquentes occasions de m'exercer sur la matière des Devises. » Nous ne pouvons donc douter que cette pièce ne soit de Menestrier.

C. — *La Science et l'Art des Devises, dressez sur de nouvelles règles, avec six cens Devises sur les principaux évenemens de la vie du Roy; et quatre cens Devises sacrées, dont tous*

les mots sont tirés de l'Ecriture sainte; composées par le P. Menestrier de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Robert J. B. de la Caille, rüe Saint Jacques, aux trois cailles; 1686, avec privilège du Roy. In-8, frontispice gravé, 5 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epître dédicatoire à Mgr Hiacynthe Serroni, signée de l'auteur, et l'Extrait du Privilège; 54 pages pour la Préface *(omise par M. Allut),* et dont la dernière n'est pas chiffrée, qui contient un Errata qu'il ne signale pas non plus, la pagination descendant de 240 à 231, c'est 339 et non 329 qu'il faut lire à l'avant-dernière page chiffrée. (V. art. du *Journal des Sçavans,* 4 mars 1686, p. 53-56.)

Cet ouvrage n'a pas de figures, mais seulement une vignette en tète de l'Épître. M. Allut indique 5 feuillets pour les pièces liminaires, l'Épître et l'extrait du Privilège n'ayant que 4 feuillets; il doit alors y comprendre le titre, ce qui est contraire à son habitude. L'article du *Journal des Sçavans*, commence ainsi: « Peu de gens sont plus heureux et plus féconds en ce genre d'écrire que le P. Menestrier. C'est le 5 ou 6e volume qu'il nous donne sur cette matière. » L'auteur, dit-il, ramène à 4 règles la formation de toutes les Devises, et y ajoute quelques réflexions. On trouve ensuite dans ce livre 600 Devises sur les principaux évènemens de la vie du Roy, et en dernier lieu 400 sur les sujets tirés de l'Écriture sainte.

C'est dans la Préface de ce livre que Menestrier fait, en commençant, le relevé de ses travaux sur les Devises, depuis 1658 jusqu'à cette date 1686; ses explications sont utiles à connnaître, et nous ont permis de justifier l'attribution qui lui est faite de quelques-uns de ses opuscules en ce genre publiés sous l'anonyme.

CI. — *Lettre sur l'usage d'exposer les devises dans les Eglises. Pour les Decorations funèbres. A Paris, chez Robert Pepie, à l'image S. Basile, au dessus de la Fontaine S. Severin; 1687,*

avec permission. In-8, 1 feuillet pour le titre et 24 pages; à la 22e, permis d'imprimer, fait ce 19 mars 1687.

Cette pièce est anonyme; les 23e et 24e pages sont remplies par 2 pieces de vers, Epitaphe et Sonnet en l'honneur du prince de Condé. Elle est de Menestrier, qui, dans la décoration pour la cérémonie funèbre faite à Notre-Dame de Paris pour le grand Condé, mort le 11 décembre 1686, s'était servi de Devises, qui avaient, paraît-il, scandalisé certains dévots. C'est pour en justifier l'emploi, ainsi que celui des inscriptions, emblèmes et autres ornements de cette ceremonie funèbre, qu'il explique qu'ils ont toujours été en usage dans les églises en pareil cas, soit avant, soit depuis Jésus-Christ. Ses explications péremptoires se terminent par ces mots : « Enfin qui voudra se donner la peine de lire le *Traité des Décorations funèbres* imprimé chez Robert Pepie à l'image de St-Basile, y trouvera 114 desseins des Décorations funèbres faits en divers endroits de l'Europe, et verra des devises presque en tous ces appareils. » Cette recommandation est bien de l'auteur des *Décorations funèbres*.

M. Allut indique à tort le format in-12 pour cette plaquette qui, d'après lui, porte aussi un autre titre : *s'il est permis d'employer les devises dans les décorations funèbres. Paris, R. Pepie, 1687, in-12.* Nous ne connaissons pas l'ouvrage sous ce dernier titre qui est celui sous lequel il a toujours été cité, depuis la liste des *Mémoires* de Trevoux jusqu'à celle de M. Collombet. M. Allut le trouvant catalogué par Delandine, sous le titre que nous donnons, aura cru, sans autres preuves, à l'existence des deux titres. Les exemplaires de la Bibliothèque de Lyon sont conformes à notre description. Nous croyons pouvoir affirmer que l'erreur provient, ainsi que nous l'avons expliqué pour le *Blason de la Noblesse*, d'une citation inexacte du titre, dans le premier catalogue paru à la mort de Menestrier, et reproduite toujours depuis sans examen; l'ouvrage paraissant enfin sous son titre véritable, laissait supposer que l'ancien existait également.

CII. — *Réflexions sur les applications des passages de l'Ecriture sainte dans les actions publiques pour les réceptions des*

princes, entrées solennelles, spectacles, décorations, eloges, inscriptions, harangues, et autres sujets politiques. S. l. n. d., in-4 de 12 pages chiffrées, la dernière blanche.

On lit à la page 10 : « Un Prélat m'ayant demandé deux Devises pour mettre aux côtés de sa chapelle domestique, où il disoit ordinairement la messe, j'envisageay les deux mysteres de l'autel, où Jésus-Christ est sacrifice et sacrement, et ayant choisi pour corps de ces 2 Devises, le Pélican, qui est un des symboles ordinaires de J.-C.... » — Or, dans *la Science et l'Art des Devises* (Paris, 1686), nous trouvons, à la page 263, les mêmes Devises interprétées identiquement. Il n'y a donc pas à hésiter sur l'auteur de ces *Réflexions.* Comme elles sont écrites pour défendre *La Science et l'Art des Devises,* nous pensons qu'elles ont été imprimées après 1686. Elles ne nous paraissent pas appartenir à un ouvrage inconnu du P. Menestrier, mais il les aura publiées sous cette forme pour répondre à ceux qui condamnaient les allusions tirées des paroles de l'Écriture sainte, quand ces paroles sont appliquées à des sujets civils et politiques.

Nous ajoutons que cette pièce se trouve indiquée dans le catalogue des œuvres du P. Menestrier, inséré dans les *Mémoires de Trevoux* et dans Niceron. M. Allut ne la cite pas.

CIII. — *La source glorieuse du sang de l'auguste maison de Bourbon dans le cœur de Saint Louis roy de France. Sujet de l'appareil funebre pour l'inhumation du cœur de tres-haut, tres-puissant, tres-illustre et magnanime prince Louis de Bourbon Prince de Condé, premier prince du sang. Paris, chez Estienne Michallet, rüe S. Jacques, à l'image S. Paul, près la Fontaine S. Severin; 1687,* avec permission. In-4, 2 feuillets non chiffrés pour le Faux-titre et le Titre ; 18 pages chiffrées et 1 feuillet pour le Permis d'imprimer.

Tel est exactement le Titre et le contenu de la brochure cataloguée par M. Allut, d'une manière incomplète, sous le numéro XCVI.

Dans l'explication qu'il donne à la suite, nous y voyons la preuve que cette brochure anonyme est du P. Menestrier, qui en a écrit de sa main le canevas et le titre ainsi : « La circulation du sang royal de France, du cœur de saint Louis dans le cœur de Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, et du cœur de ce prince dans celui de saint Louis. Dessein de l'appareil funèbre pour le cœur du prince de Condé, dans l'église de Saint Louis des Pères de la compagnie de Jésus. » Nous regrettons de ne plus retrouver le Recueil, contenant des annotations manuscrites de Menestrier, et appartenant à la Bibliothèque des Jésuites de Lyon ; mais la citation de M. Allut nous prouve qu'il n'a pas collationné la brochure qui est à la Bibliothèque de Lyon, et a seulement reproduit celle de Niceron, qui seul avait inscrit cette pièce dans sa liste. Dans le numéro suivant, relatif au même sujet, nous trouvons également la preuve que Menestrier fut chargé des Décorations funèbres après la mort du grand Condé.

CIV. — *Les Honneurs funèbres rendus à la mémoire de tres-haut, tres-puissant, tres-illustre et tres-magnanime prince Monseigneur Louis de Bourbon Prince de Condé, et premier prince du sang de France. Dans l'Eglise Métropolitaine de Nostre-Dame de Paris. A Paris, chez Estienne Michallet, rue Saint Jacques, à l'image Saint Paul, près la Fontaine Saint Severin ; 1687,* avec permission. In-4, 1 planche représentant 48 devises, 2 feuillets non chiffrés pour le faux-titre et le Titre ; 48 pages ; la dernière où se trouve la Permission n'est pas chiffrée.

M. Allut indique 40 pages. Relativement à l'attribution qui est faite de cette pièce à Menestrier, nous en voyons une preuve à la page 32, dans ce passage : « Ceux qui ont la curiosité de s'instruire de l'usage des Décorations funèbres et de toutes les parties qui les composent, n'ont qu'à lire un Traité composé sur ce sujet à l'occasion des funérailles de la Reine, ils le trouveront rue Saint-Jacques, à l'image S. Basile. » Cet avis n'est-il pas donné par l'auteur des

Décorations funèbres? Robert Pépie, à l'image de S. Basile, rue Saint-Jacques, partageait avec R. J. B. de la Caille, aux trois cailles, même rue, le privilège de la vente de cet ouvrage, ainsi que nous l'avons vu.

Dans les deux exemplaires de cette pièce appartenant à la Bibliothèque de Lyon, nous n'avons pas trouvé la planche indiquée par M. Allut, représentant le Dessein de l'appareil ; mais l'un d'eux renferme une grande planche de 48 devises, dont l'explication d'ailleurs occupe les pages 41 à 45 inclusivement. M. Allut nous paraît avoir confondu cette planche avec celle qu'il indique et qui n'existe pas. Nous signalons, en outre, une différence entre ces deux exemplaires, ce qui nous explique comment M. Allut indique 40 pages au lieu de 48. Il n'a pas remarqué que dans l'un la pagination est régulière de 1 à 47, et dans l'autre, celui qui a la planche, la pagination commençant de même après les 2 feuillets du Faux-titre et du Titre, est régulière jusqu'à 30 chiffré par erreur 38, et qu'après 32 elle descend jusqu'à 25 ; ce qui fait que le second 32 correspond à 40 ; la dernière page où se trouve la permission n'est pas chiffrée.

C'est cette erreur de pagination dans le seul exemplaire vu par M. Allut qui lui a fait dire que la brochure avait 40 pages ; en réalité, elle en compte toujours 48, sans les 2 premiers feuillets non chiffrés.

De plus ces deux exemplaires sont différents comme impression et comme texte ; la différence principale est à partir des Devises page 41, qui ne sont pas en même nombre ni en même ordre dans l'un et dans l'autre. Celui dont la pagination est régulière et qui n'a pas la planche, en a un plus grand nombre que l'autre.

CV. — *La Methode du Blason, par le P. C. F. Menestrier, de la compagnie de Jesus. Imprimé à Lyon et se vend à Paris, chez Estienne Michallet, premier imprimeur du Roy, rue Saint Jacques, à l'image Saint Paul ; 1688,* avec privilège de sa Majesté. In-12, 14 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epître à Mgr le duc de Bourgogne, signée de l'auteur, la

Préface, l'Extrait du Privilège, Lettre à M** sur les armoiries du duc de Bourgogne et Errata, non compris le Frontispice gravé aux armes du duc de Bourgogne placé en regard de la lettre à M** ; 326 pages chiffrées 336, la pagination de 72 passant à 83 ; 9 feuillets non chiffrés pour la Table des matières ; 31 planches de blasons y compris celle aux armes de France, en tête du livre.

Première édition de ce livre, inconnue à M. Allut, différente de la suivante 1689, soit par le nombre des feuillets non chiffrés, soit par les pièces liminaires, soit par la Table ; l'impression des 326 pages du texte est semblable pour les deux, sauf les corrections apportées au tirage de 1689, conformément à l'Errata de 1688 ; toutefois on laissa subsister dans le second tirage l'erreur de pagination 72 à 83. Le papier de l'édition de 1688 est bien supérieur. Très rare.

— *La Méthode du Blason, par le P. C. F. Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue mercière, au mercure galant, 1689,* avec privilège. In-12, 12 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epistre à Mgr le duc de Bourgogne signée Menestrier, la Préface, Lettre à M** sur les armoiries du duc de Bourgogne et l'Extrait du Privilège non signalé par M. Allut et portant l'achevé d'imprimer le 14 juillet 1688, frontispice gravé aux armes de Bourgogne ; 326 pages de texte, cffihrées 336, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus, avec une nouvelle erreur de pagination, les pages 296, 297 sont chiffrées 196, 197 ; 11 feuillets non chiffrés pour Table des matières ; 31 planches de blason. L'Achevé d'imprimer à la date 14 juillet 1688 prouve que cet ouvrage parut en réalité en 1688 ; l'édition de 1689 est un

second tirage corrigé, et toutes deux sont des presses lyonnaises d'Amaulry.

CVI. — *Description du Mausolée dressé par ordre de sa majesté dans l'église de N. Dame de Paris, pour la ceremonie funèbre du service solennel de tres-haute, tres-excellente et tres-vertueuse princesse Marie Louise d'Orleans, Reyne d'Espagne, fille de Philippe de France, duc d'Orleans, frère unique du Roy, et de Henriette Anne d'Angleterre, nièce de Louis le Grand XIV du nom, roy de France et de Navarre, épouse de Charles II roy d'Espagne, le 30 avril 1689. A Paris, chez Estienne Michallet premier imprimeur du Roy, rue S. Jacques, à l'image S. Paul; 1689,* avec permission. In-4, 4 pages pour le Titre et Description du Mausolée ; Le Triste sort des fleurs, en la mort de la reine d'Espagne, Marie Louise d'Orléans, fille de monsieur frere unique du Roy, 7 pages chiffrées et 1 blanche. A la fin, le permis d'imprimer du 27 avril 1689.

Nous supposons que Menestrier est l'auteur de cette pièce, par la raison qu'il a écrit les *Relations* sur le mariage de cette princesse dix années auparavant, qu'elles parurent chez le même libraire, et que les explications des Devises sont dans les deux brochures en langues espagnole et française. Cette Description se trouve dans un Recueil de la Bibliothèque de Lyon, avec d'autres opuscules de Menestrier : nous croyons pouvoir l'inscrire sur la liste de ses ouvrages, avec plus de probabilité que d'autres pièces anonymes qui s'y trouvent déjà.

CVII. — *Décoration de la cour de l'Hotel de ville de Paris. Pour l'erection de la statüe du Roy, avec le dessein et*

l'explication du feu d'artifice. A Paris, chez Nicolas et Charles Caillou, au premier pilier du Collège Mazarini, à la constance ; 1689, avec privilège du Roy. In-4 de 24 pages, Titre compris.

Sur le Titre, une vignette gravée d'après Le Pautre. Cette pièce ne figure pas au Catalogue Allut. Dans la Bibliothèque du P. Le Long, elle est ainsi citée : « *Décoration de la cour de l'hostel de ville de Paris, pour l'érection de la Statüe du Roi,* Paris, 1689, in-4. Quelques principaux faits de la vie du roi Louis XVI sont rapportés dans cette Description, qui a été composée par Cl. François Menestrier, jésuite, mort en 1705 »

Aucun autre bibliographe ne la mentionne.

Nous justifions cette attribution en signalant la note qui se lit à la marge des pages 4 et 5 de cette pièce : « On verra bientôt un Recueil des médailles, des jetons, des devises, des inscriptions et des autres monuments publics qui composent l'histoire de ce regne, gravés par J. B. Nolin, à l'image de la Place des Victoires sur le Quai de l'horloge. » L'annonce de cet ouvrage est une preuve que la pièce est du même auteur.

CVIII. — *La Statüe de Louis le Grand, placée dans le Temple de l'honneur. Dessein du feu d'artifice dressé devant l'Hôtel de ville de Paris, pour la Statuë du Roy, qui y doit estre posée. A Paris, chez Nicolas et Charles Caillou, au premier pavillon du collège Mazarini, à la Constance ; 1689,* avec privilège du Roy. In-4 de 29 pages chiffrées, y compris le Titre ; 2 pages non chiffrées pour l'Extrait du privilège et l'Avis de sa cession, le verso du dernier feuillet est blanc, soit en totalité 32 pages. Une grande planche, représentant le Temple de l'honneur élevé à la gloire de Louis le Grand, accompagne la brochure.

Au bas de cette planche, est aussi gravée l'explication suivante :

« Se vend à Paris, chez le sieur Bausire, architecte de la ville, rue du Monceau St.-Germain. Et le sieur le Pautre architecte et graveur ordinaire du Roy, rüe du Foin au College de maître Gervais. Avec privilege du Roy. »

Cette pièce porte l'Achevé d'imprimer le 28 juin 1689; Menestrier en est l'auteur, quoiqu'elle ne porte pas son nom, comme le prouvent les explications qu'il donne à ce sujet dans les deux *Lettres* ci-après, publiées par lui en même temps.

Nous signalons l'erreur de date sous laquelle se trouve citée cette brochure dans les anciens catalogues ; les *Mémoires* de Trevoux, avril 1705, Niceron qui les a copiés, Pernetti et même M. Collombet donnent *1684;* cette inexactitude pourrait faire supposer l'existence de deux pièces, en raison des dates différentes.

CIX. — *Lettre à Mr*** sur la Description du Feu d'Artifice de l'Hostel de ville, sous le titre du Temple de l'Honneur.* In-4 de 4 pages; à la fin, la signature *C. F. M.,* le Permis d'imprimer le 7 juillet 1689; *A Paris, chez Robert J. B. de la Caille, rue Saint Jacques, aux trois cailles, ou se vendent les Devises, emblesmes, Décorations et autres ouvrages du R. P. Menestrier.*

Cette Lettre commence ainsi : « Auriez-vous cru, Monsieur, qu'il y eut des personnes assez délicates pour ne pas approuver le Titre de Temple de l'honneur, dont je me suis servi au Dessein du feu d'artifice préparé pour l'erection de la statüe du Roy dans l'Hostel de ville de Paris ? »

On voit par cette explication que Menestrier est l'auteur de la précédente brochure. M. Allut pense que cette lettre était adressée à Guionnet de Vertron ; il n'en fait aucune citation, mais il reproduit d'après le Recueil de la Bibliothèque des Jésuites de Lyon la réponse de ce dernier à Menestrier.

CX. — *Seconde lettre, pour iustifier l'inscription latine du Temple de l'honneur.* In-4 de 4 pages ; à la fin : la signature C.

F.M., le Permis d'imprimer, ce 18 aoust 1689 et l'adresse, *A Paris, chez R. J. B. de la Caille, aux trois cailles.*

Nous avons trouvé à la Bibliothèque de Lyon 3 exemplaires de *Décoration de la cour de l'hôtel de ville de Paris*, tous réunis à *la Statüe de Louis le Grand* cataloguée par M. Allut. Nous sommes surpris que celui-ci n'ait pas remarqué la *Décoration ;* les deux pièces sont anonymes, sur le même évènement, publiées en même temps, par les mêmes libraires ; l'omission de l'une des deux s'explique difficilement, dans ces conditions.

Nous avons remarqué entre ces deux brochures, dans un des Recueils de la Bibliothèque de Lyon, une pièce relative à la même cérémonie, que nous croyons devoir signaler ; elle a pour titre : *Marche qui sera observée le jour de la cérémonie, qui se fera Jeudy le quatorzième Juillet 1689, pour poser la Statüe du Roy dans l'Hotel de ville.* Elle se compose de 3 pages d'impression sur deux feuillets non chiffrés. A la fin : A Paris, chez Nic. et Ch. Caillou, etc., 1689, avec privilège du Roy. Nous ne pensons pas que Menestrier en soit l'auteur.

La Statüe etait l'œuvre de Coysevox, célèbre sculpteur lyonnais. Nous observons encore que les deux Lettres que nous venons de décrire, accompagnent dans les Recueils de la Bibliothèque de Lyon les deux pièces qui les précèdent. Cette réunion de 4 pièces du même auteur, relatives à la même cérémonie, ne nous semble pas faite par hazard, mais bien par la volonté de ceux qui ont formé jadis ces Recueils ; ils avaient la pensée de réunir des opuscules du même auteur.

L'une des Lettres, celle qui est datée du 7 Juillet, a, comme on le voit, précédé la cérémonie qui eut lieu le 14.

M. Allut dit qu'on attribue au P. Menestrier : *Explication du feu d'artifice dressé devant l'hostel de ville, par l'ordre de Messieurs les Prévost des marchands et eschevins de la ville de Paris, le jeudi 30 janvier 1687, 4 pp., pl. gravées.* N'y aurait-il pas une erreur de la date : 1687 pour 1689 ? Sans cela je ne m'explique pas la présence de cette plaquette cataloguee au milieu des productions de 1689.

CXI. — *Réfutation des prophéties faussement attribuées sur les élections des Papes, depuis Celestin second jusqu'à la fin du monde.* (A la fin) : *A Paris, chez R. J. B. de la Caille, rüe Saint-Jâques, aux trois cailles;* (1689). In-4 de 16 pages.

Cet opuscule se compose de deux parties : 1° celle qui porte le titre qui précède et contient 4 pages d'impression ; 2° *Prophetie de S. Malachie sur les Papes*, en 12 pages, dont les 4 premières sont imprimées sur deux colonnes et se terminent par l'adresse de l'imprimeur libraire La Caille ; à la fin de la 12me page, l'Approbation accordée en Sorbonne au P. Menestrier, avec le permis d'imprimer, signé La Reynie, en date du 15 septembre 1689, et l'adresse de La Caille une seconde fois. Voir le *Journal des Sçavants*, 1689, p. 445.

CXII. — *Examen de la suite des Papes, sur leurs elections,* (ces trois derniers mots sont cachés sous une bande imprimée, où nous lisons) : *sur les propheties attribuées à S. Malachie* (comme l'indique M. Allut); (à la fin) : *A Paris, chez R. J. B. de la Caille, rue S. Jâques, aux trois cailles ;* s. d. (1689). In-4 de 14 pages.

Le titre ou intitulé est au haut de la première page, et l'adresse au bas de la 14me, qui n'est pas chiffrée. Le nom de Menestrier n'y figure pas, mais cet *Examen* étant la suite de *Réfutation des prétendues prophéties de S. Malachie*, il ne peut y avoir aucun doute sur l'attribution qui lui en est faite.

Les deux numéros qui précèdent forment un ensemble ou un seul ouvrage en trois parties paginées distinctement ; nous les cataloguons en deux numéros en raison de leur publication successive.

La partie qui concerne la Prophétie de Malachie a été insérée dans *Les Prédictions modernes et en particulier de la Prophétie dite d'Orval, par M. R***, et Lettres d'un chanoine (M. Remusat) à un de ses amis sur la proximité de la fin du monde. Les Prophéties attribuées à S. Malachie,*

avec le Texte latin, la Traduction française et des Remarques critiques, par le P. Menestrier. Sur les aventures de Martin de Gallardon ; suivi de la Prophétie Turgotine, par l'abbé Wurtz. De la Baguette divinatoire, par le P. Menestrier... Avignon, chez Seguin aîné, 1830 ; in-12, pp. 244.

L'article sur la *Baguette* est tire du n° 123 infra.

CXIII. — *Histoire du roy Louis-le-Grand par les médailles, emblêmes, devises, jettons, inscriptions, armoiries et autres monumens publics, recueillis et expliquez par le Père Claude François Menestrier, de la compagnie de Jesus. A Paris, chez J.-B. Nolin, graveur du Roy; 1689,* avec privilège du Roy. In-folio de 61 planches gravées.

M. Allut donne beaucoup de détails sur cet ouvrage, surtout en ce qui concerne les difficultés que Menestrier éprouva pour sa publication ; mais il ne dit rien sur la composition des quatre éditions qui en furent faites en France et à l'étranger.

Cette première édition est entièrement gravée ; elle se compose, avons-nous dit, de 61 planches. Sur la première se trouve le titre avec un encadrement, sur la seconde la Dédicace aux enfants de France ; dans les planches suivantes, une plus grande et pliée represente la Place des Victoires, à Paris ; la 61me contient l'Avertissement et l'Extrait du Privilège accordé au P. Menestrier.

Ces médailles ont été tirées du cabinet du P. de La Chaize et dessinées en partie par Lebrun et par Mignard ; quelques-unes sont, paraît-il, de Varin. Cette premiere publication, faite sur deux papiers, n'eut pas beaucoup de succès et ne tarda pas à ête contrefaite dans la suivante.

— *Histoire du roy Louis le Grand Par les Medailles, Emblêmes, Devises, Jettons, Inscriptions, Armoiries, et autres Monumens Publics Recueillis, et Expliquez par le Pere Claude-Francois Menestrier, de la compagnie de Jesus. N. E.*

Augmentée de 5 planches. A Paris, chez J. B. Nolin, graveur du Roy sur le quay de l'Horloge du Palais, proche la rüe de Harlay, à l'enseigne de la place des Victoires, avec privilège du Roy; *1691*. In-folio de 65 planches ou feuillets, le dernier blanc.

Malgré ces mots : *A Paris, chez Nolin...*, nous croyons cette contrefaçon sortie des presses de Hollande et la même que celle qui se trouve avec l'adresse du libraire P. Mortier, d'Amsterdam, que signale M. Allut.

Dans cette édition, les médailles et figures de planches ne sont pas accompagnées d'une légende également gravée comme dans la précédente ; mais au verso de chaque planche gravée se trouve imprimé le texte explicatif de la planche suivante en regard, et ainsi jusqu'à la planche n° 54, à l'exception de quelques numéros dont nous allons parler ; les 11 dernières planches n'ont pas de texte au verso.

On y voit aussi la grande planche de la Place des Victoires, mais sans texte au bas, comme dans l'édition de 1689 ; elle porte le n° 52 qui est son ordre de placement ; la Dédicace aux enfants de France est imprimée; au verso se trouvent l'Avertissement et l'Extrait du privilège également imprimés. Des planches du n° 3 au n° 39, on voit la disposition dont nous donnons plus haut l'explication ; le verso du n° 39 est blanc, le recto du n° 38 porte l'annonce des 5 planches nouvelles, véritables caricatures politiques : ce sont les nos 39 à 43 inclusivement avec texte au verso, comme les précédentes. Au n° 44 reviennent les anciennes figures ; le verso de la planche 50 est blanc ; sur celui du n° 51 est l'explication imprimée de la *veue de la place des Victoires ;* celui du n° 52 est blanc, et celui du n° 53 est le dernier imprimé.

Nous ne connaissons d'exemplaire de cette contre façon que sur un seul papier.

— *Histoire du roy Louis-le-Grand par les médailles, emblêmes,*

devises, jettons, inscriptions, armoiries et autres monumens publics, recueillis et expliquez par le Père Claude François Menestrier, de la compagnie de Jesus; Seconde édition, augmentée de plusieurs figures et corrigée. A Paris, chez Robert Pépie, chez Edme Couterot, au Palais chez Jacques le Fèvre et chez J.-B. Nolin, Etc.; avec privilège du Roy; *1693*. In-folio de 136 feuillets dont 92 planches avec les numéros de placement. (Le nom d'E. Couterot ne figure pas toujours sur le titre.)

Dans cette seconde édition, donnée par l'auteur, les planches gravées sont semblables à celles de 1689, avec le verso en blanc, mais il y a en plus un texte imprimé ; en voici le composition :

Titre gravé ainsi que la Dédicace, 2 feuillets non chiffrés pour l'*Introduction* a l histoire du règne de Louis le Grand, avec vignettes de Sevin au commencement et cul-de-lampe à la fin ; l'Histoire du règne de Louis le Grand, planche gravée d'après Dominique Guidi ; *Histoire* du regne de Louis le Grand, texte imprimé en 80 pages, dans lesquelles sont placées 48 planches gravées ; à la fin du texte : *de l'imprimerie d'Antoine Lambin ;* dans les 48 planches, une grande planche *des illuminations du Louvre* le 25 août 1682, *pour la naissance du duc de Bourgogne ;* à la suite, la grande planche pliée de la Place des Victoires, semblable à celle de l'édition de 1689, mais sur papier moins fort, elle porte le n° 52 ; suivent : 6 planches pour Jettons et Devises, dont la première forme frontispice ; 4 feuillets non chiffrés et imprimés pour *Table* des matières, extrait du privilège, celui-ci gravé, *Avertissement* se terminant par la gravure du diamètre des médailles ; enfin 34 planches, recueil entièrement gravé de médailles ; sur la première, le portrait de Louis XIV et un sonnet audessous, signé *Menestrier.*

Cette edition, plus complète que celle de 1689, se trouve sur deux papiers, le grand et le petit ; la qualité du grand est supérieure.

— *Histoire du règne de Louis le Grand, par les médailles,*

emblêmes, devises, jettons, inscriptions, armoiries et autres monumens publics, recueillis et expliquez par le Père Claude François Menestrier de la compagnie de Jesus. Edition nouvelle, corrigée et augmentée d'un discours sur la vie du roy, et de plusieurs medailles et figures. A Paris, chez J.-B. Nolin, graveur du roy Etc.; et à Lyon, chez Jean Bapt. et Nicolas Deville, père et fils, rue mercière, à la Science; 1700, avec privilege du Roy. In-folio de 144 feuillets dont 95 planches gravées avec leurs numéros de placement.

Titre *imprimé* sans encadrement, adresse des libraires seule gravée; Dédicace aux enfants de France, gravée; Histoire du règne de Louis le Grand, d'après D. Guidi, gravée ; 2 feuillets non chiffrés pour l'*Introduction* à l'histoire du règne de Louis le Grand avec vignettes et cul-de-lampe, une planche gravée entre ces deux feuillets imprimés : 2 planches gravées ; *Histoire* du règne du Louis le Grand, en 80 pages d'impression, de l'imprimerie d'A. Lambin ; dans le texte, 49 planches gravées ; la grande planche pliée de la Place des Victoires, semblable à celle des premières éditions ; les 6 planches gravées pour Jettons et devises également semblables ; *Avertissement*, 1 feuillet non chiffré avec le Diamètre (gravé) des médailles ; 3 feuillets non chiffré pour la *Table* des médailles et *Table* des matières se terminant par l'extrait (gravé) du Privilège ; enfin le Recueil des médailles, en 34 planches gravées.

Dans cette édition, le tirage des planches est inférieur à celui des précédentes; nous y trouvons 4 nouvelles planches, le titre n'étant pas compté puisqu'il est imprimé : ce sont celles des *Maréchaux* de France, créez le 27 avril 1693, du *mariage* de M. le duc de Bourgogne, de *Maison* royale, de *Chevaliers* du St-Esprit depuis la promotion de 1689. Comme dans les premières éditions, nous y voyons la grande planche pliée des illuminations du Louvre ; il y a quelques changements apportés à diverses planches ; ainsi celle qui porte le n° 52, *Ordres de Chevalerie,* a un texte gravé qui ne se trouve pas

dans la même planche de 1693 ; la planche 20, monnoie nouvelle, est plus complète que la correspondante de 1693. Le texte imprimé présente aussi des différences ; ainsi, dans les dernières pages, l'auteur a supprimé les citations des différents ouvrages qui, de 1638 à 1691, furent composés par les Jésuites, en l'honneur de Louis le Grand.

Tous ces détails un peu longs sont nécessaires pour connaître ce qui distingue les différentes éditions de cet ouvrage, et si M. Allut s'était livré à ce travail, il n'eût pas dit que l'édition de 1700 est toujours l'édition de 1693 avec un titre refait ; « il n'y a eu (ajoute-t-il) que ces éditions de Paris de 1689 et 1693 et la contrefaçon d'Amsterdam, 1691. » En parlant des difficultés que le P. Menestrier rencontra dans la publication de cet ouvrage, il ajoute, à propos de la condition imposée à sa vente, qu'il ne porterait pas le titre d'*Histoire du roy* par les médailles : « C'est pour cela que, lorsque les exemplaires de l'édition de 1693 restés en feuilles chez l'imprimeur reparurent avec un titre refait, Paris, 1700, on remplaça le premier titre *Histoire du Roy*, etc., par *Histoire du regne*, etc. Le P. Menestrier, au moyen de cette légère modification, avait tourné la difficulté. » L'explication que donne M. Allut, à ce sujet, est erronée, attendu que les éditions de 1693 et 1700 sont différentes comme nous venons de l'expliquer. Le changement de titre a été fait pour se conformer aux prescriptions de l'autorité, mais non pour écouler l'édition de 1693 ; la substitution du mot *règne* au mot *roy* était seule motivée par ordre supérieur, mais le nouveau titre (1700) se justifiait par le contenu de la nouvelle édition revue et augmentée ainsi que nous l'indiquons.

Pour compléter notre description de l'*Histoire du roy Louis le Grand par les médailles*, etc., nous faisons remarquer que plusieurs planches avaient paru antérieurement dans divers opuscules de Menestrier, ainsi :

L'Horoscope des lettres a la naissance de Mgr le Dauphin, 1661 ;

La Devise du Roy justifiée, 1679 ;

L'Illumination de la galerie du Louvre, pour les réjouissances de la naissance de Mgr le Duc de Bourgogne, 1682.

CXIV. — *Les Respects de la ville de Paris, en l'érection de la statüe de Louis le Grand, justifiez contre les ignorances et les calomnies d'un hérétique François refugié en Hollande. Lyon, 1690. In-12, pp. 84.*

Barbier donne ainsi le titre. C'est aussi à peu près l'intitulé d'un article inséré dans le *Journal des Sçavans*, février 1691, pages 69 et 70, présentant la critique de Jurieu et la justification des opinions de Menestrier ; on y dit que le premier a repris, dans l'inscription de ce dernier, 5 termes dont il suppose que le public a été scandalisé, savoir : celui de *temple*, celui de *divinité*, celui de *pieuse*, celui de *dévouée*, et celui de *vœux publics*. Le P. Menestrier ne s'est pas servi du mot Temple, mais de *monument ;* quant aux autres termes, il en justifie l'emploi par les inscriptions, médailles, loix, coutumes, etc., et renverse, dit-il, toutes les critiques de l'écrivain de Hollande. Nous ne connaissons pas encore ce petit volume où Menestrier prend la défense de la Devise *Viro immortali* qui faisait partie de la décoration et du dessein du feu d'artifice dressé devant l'hôtel de ville de Paris, pour l'érection de la statue du Roi. M. Allut ne paraît pas le connaître, car, au lieu de *Lyon*, il indique *Paris*, et ne cite autre chose que ce que rapporte le *Journal des Sçavans*. Aucun des bibliographes précédents n'en parle, si ce n'est le P. Lelong, qui l'attribue à Menestrier et cite également Lyon, 1690, in-12.

CXV. — *La Sience* (sic) *de la noblesse ou la nouvelle methode du Blason, par le P. C. F. Menestrier, et augmentée des principales familles des Païs-bas, d'Hollande, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, par M**. A Paris, chez Etiene* (sic) *Michallet, premier imprimeur du Roi, rüe S. Jaque* (sic), *à l'image S. Paul; 1691*. In-12, 10 feuillets non chiffrés pour Frontispice gravé, Titre, Epitre dédicatoire à M[gr] le duc de Bourgogne signée Cl. Fr. Menestrier, la lettre à

M* sur les armoiries du Duc de Bourgogne et l'Avis du libraire hollandais au lecteur ; 204 pages de texte ; 8 feuillets non chiffrés pour la Table des maisons dont les armoiries sont blasonnées en cet ouvrage ; 10 planches de Blasons.

C'est une contrefaçon de la Méthode du Blason, *Lyon et Paris, 1688*, mais due aux presses de la Hollande, malgré l'adresse de Michallet sur le titre ; l'Avis du libraire au lecteur, qui a remplacé dans les liminaires la Préface, est curieux à lire ; c'est un éloge de Menestrier, contenant non seulement l'appréciation de ses facultés morales et intellectuelles, mais faisant de sa personne un portrait complet. Par les modifications apportées à l'ouvrage de Menestrier, ce livre est véritablement un ouvrage nouveau.

CXVI. — *Lettre d'un académicien à un seigneur de la Cour, à l'occasion d'une momie apportée d'Egypte et exposée à la curiosité publique. A Paris, 1692.* In-4 de 16 pages, savoir : 1 feuillet non chiffré pour le Titre au verso duquel se voit la figure de la Momie ; 12 pages chiffrées de texte et 1 feuillet non chiffré au recto duquel se trouve le dessin d'une pyramide, lieu d'inhumation.

Cette pièce ne porte ni le nom de l'auteur, ni celui du libraire, mais par celle qui suit nous apprennons quels ils sont.

CXVII. — *Lettre* (seconde) *d'un académicien à un seigneur de la cour, ou sont expliquez les hieroglyphiques d'une Momie apportée d'Egypte, et exposée à la curiosité publique. A Paris, chez Robert J. B. de la Caille, rue St Jâques, aux trois cailles ; 1692*, avec privilège. In-4 de 16 pages, savoir : 1 feuillet non chiffré pour le Titre avec la figure de la Momie au verso ; 14 pages, la dernière blanche et

non chiffrée, en tête de la première une vignette dans laquelle se trouve le chiffre 2 pour signifier seconde lettre; à la fin de la lettre l'Extrait du Privilège, où l'auteur désigné par ses initiales R. P. C. F. M. cède son privilège au sieur La Caille. Ce privilège à la date du 12 févr. 1679 porte: la Philosophie des images, qui traite des décorations funèbres, de l'histoire et des devises, emblesmes, hieroglyphes, blasons, titre général sous lequel l'auteur voulait publier ses livres.

Les titres de ces deux pièces, de 8 feuillets chacune, portent la même vignette. Comme on le voit, ces deux lettres publiées à la suite l'une de l'autre, sur le même sujet, avec les mêmes caractères et ornements typographiques ont le même auteur, Menestrier, et le même libraire, La Caille. Elles ne figurent ni l'une ni l'autre sur les anciens catalogues, mais se trouvent dans le Recueil de la Bibliothèque de Lyon ayant pour titre : *Opuscules du P. Menestrier*.

CXVIII. — *Lettre à Monsieur Mayer, sur une piece antique qu'il a apporté* (sic) *de Rome*. S. l. n. d. (Paris, 1692). In-4° de 8 pages. Signées à la fin : *Claude Francois Menestrier de la compagnie de Jesus;* une grande planche gravée, signée F. Erlinger sculp.

Le *Journal des Sçavans* (1692, p. 463) dit : *à Paris, chez Thomas Moette*. Cette lettre a été traduite en latin et insérée dans le *Thesaurus antiquitatum*, de Sallengre, t. III, col. 939-944.

CXIX. — *Seconde Lettre a Monsieur Mayer, sur une autre pièce antique*. S. l. n. d. (Paris, 1692). In-4° de 8 pages. Signée à la fin : *Claude Francois Menestrier de la compagnie de Jesus*.

Ces deux pièces rarissimes sont incomplètes s'il y manque la planche, dont toutes les deux contiennent l'explication. M. Allut n'a connu que la seconde, qui fait partie du Recueil de la Bibliothèque de Lyon, intitule : *Opuscules du P. Menestrier*, 2 vol. in-4°. La première a été réimprimée par M. A. Pericaud aîné, mais la planche n'a été ni reproduite ni signalée ; en voici la description : Elle représente une passoire ou couloir sous deux aspects, de face et par côté ; le manche de la pièce est divisé en 4 morceaux avec figures en relief ; puis deux petites figures, la première un buste de Minerve sous un pavillon à quatre piliers, la seconde un petit amour sur une plante d'acanthe où est la figure d'une écrevisse de mer. En tête de la planche, une légende gravée est ainsi conçue : *Dessein au naturel d'une pièce antique et singulière de cuivre, trouvée depuis peu d'années aux environs de Rome, proposée aux curieux de l'antiquité par Marc Mayer, affin qu'il leur plaise de dire leur sentiment a quel usage cette pièce pouvoit servir chez les anciens, et de donner l'explication sur les figures en relief avec argent de raport qui sont representees sur son manche.*

La première Lettre renferme l'explication fournie par Menestrier sur la passoire ou couloir, la seconde son interprétation des deux autres petites figures qui se trouvent représentées sur la planche. Selon son opinion, le couloir est un instrument qui servait aux fêtes de Bacchus, et les figures du manche sont des symboles de l'usage de cette pièce ; les deux statuettes sont considérées par lui comme des amulettes ou talismans que les païens portaient sur eux comme préservatifs contre les maladies ou les accidents.

Ayant trouvé ces deux Lettres à la suite de *Dominici Aulisi opuscula, his accessit epistola de Colo Mayerano ; Neapoli, Iacob Raillard, 1694*, nous pensions qu'elles avaient été imprimées également dans cette ville, mais en les examinant plus attentivement, nous supposons avec plus de raison qu'elles ont paru à Paris et antérieurement à 1694. Les *Opuscula Dominici Aulisi* se terminent par *Epistola de Colo Mayerano* du même auteur. En tête de cette *Epistola*, nous trouvons un duplicata de la planche, mais où la passoire seule se trouve représentée sous ses deux aspects, sans la légende et la signature du graveur. Dans sa lettre Aulisi donne son interprétation sur cet antique ; elle est

différente de celle de Menestrier auquel il reconnaît le mérite d'avoir été le premier à l'expliquer. Cette lettre d'Aulisi est donc postérieure à celles de Menestrier sur le même sujet.

CXX. — *Le Jeu de Cartes de blason. A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercière, au Mercure Galant; 1692*, avec privilège du roy ; pet. in-12, contenant : 22 ff. non chiffrés pour Titre, Epître à M. d'Hosier, signée du libraire, la Préface et l'Avertissement ; 224 pp. ; 6 ff. non chiffrés pour table des matières, des maisons et le privilège. A la fin, l'adresse de J.-B. Coignard, imprimeur, et l'Achevé d'imprimer le 2 juin 1692 ; 52 pl. ou cartes remontées qui se rencontrent rarement au complet ; en voici le détail :

Roi des fleurs de Lys, Dame id., Chevalier id., Pavillon id., Ducs, Marquis, Comtes, Commandeurs du St.-Esprit, Comtes de Lyon, Maréchaux de France, Gentilshômes de la chambre, Chevaliers du St.-Esprit, Chancelliers ; — Roi des roses, Reine id., Prince id., Pavillon id., Ducs d'Italie, Princes de Naples, Comtes Piémontais, Doges Vénitiens, Nobles Génois, Cardinaux d'Italie, Barons Romains, Nobles Lucquois, Ordres religieux ; — Roi des lions, Reine id., Chevaliers id., Pavillon de Portugal, Ducs Espagnols, Marquis Espagnols, Comtes id., Nobles Portugais, Barons Espagnols, Chevalliers d'Espagne, Prélats Espagnols, Villes d'Espagne, Seigneurs d'Espagne ; — Roi des aigles, Reine id., Chevaliers id., Electeurs, Princes de l'Empire, Comtes de l'Empire, Comtes nouveaux de l'Empire, familles patriciennes de Louvain, bannières de Flandres, maisons Danoises, maisons Suédoises, Chevaliers Teutoniques, Cardinaux Polonais.

Le nom de Menestrier ne se trouve pas dans cet ouvrage, mais il lui a été toujours attribué ; d'ailleurs, en lisant l'Avertissement, il est facile de comprendre qu'il en est l'auteur ; il s'exprime ainsi :

« Ainsi avec le livre de la *Méthode du Blason*, qui se réimprime, et ces deux jeux (l'autre jeu d'armoiries est le *Chemin de l'honneur* dont il se déclare l'auteur dans l'avertissement de la *Nouvelle Méthode raisonnée du Blason*, Lyon, Th. Amaulry, 1696, in-12), il n'y aura personne qui ne puisse facilement apprendre l'art du Blason, etc. » C'est dans ce but que Menestrier a écrit plusieurs ouvrages, et aucun de ses contemporains n'a contribué, autant que lui, à la propagation des connaissances héraldiques.

M. Allut ne cite que la réimpression de cet ouvrage à la date de 1696 sans entrer dans aucun détail sur sa composition, et parle longuement de Brianville, auteur d'un livre du même genre, mais antérieur.

CXXI. — *Factum justificatif*. S. l. n. d. (Paris), (1694). In-4 de 18 pages. (Imprimé chez La Caille, rue St-Jâques, dont les caractères et les ornemens typographiques sont reconnaissables.)

C'est la brochure que le P. Menestrier publia pour défendre et justifier contre ses censeurs son ouvrage l'*Histoire de Louis le Grand par les médailles*. Elle est intéressante par les détails qu'elle donne sur les occupations littéraires de Menestrier et sur les évènements de cette époque ; c'est en somme une pièce à consulter pour la biographie de cet auteur.

CXXII. — *Explication de la machine exposée pour le feu de joye de la Saint-Jean Baptiste, sur le pont de Saône ; par les ordres de messieurs les Prevost des marchands et Eschevins de la ville de Lyon, le mercredi 23 juin 1694 ;* à la fin : *A Lyon, chez François Sarrazin, imprimeur de monseigneur le gouverneur, rue Ferrandière, vis à vis le May*. In-4° de 8 pages, 2 planches gravées représentant les deux faces du feu de joie.

Cette pièce n'a pas un titre à part ; celui que MM. Collombet et Allut ont fait connaître pour la première fois, est l'intitulé qu'on voit en tête de la première page ; l'indication du lieu d'impression est au bas de la huitième. Les deux gravures sont signées *M. Ogier*, d'après *P. Sevin.* Quoique cette pièce soit anonyme et ne figure pas sur les anciennes listes de Menestrier, on la lui attribue avec raison ; en effet, plusieurs des devises qui ont servi à la décoration de cette fête lui appartiennent et figurent dans ses ouvrages. Nous signalons à la fin de la brochure une réclame du peintre Sevin, annonçant la publication d'un ouvrage sur les décorations qu'il a faites, etc.

Nous lisons au commencement de l'*Explication de la machine exposée pour le feu de joye*, etc., 1694 : « L'approbation que le public donna au dessein du Feu de joye de l'année 1692, dont le sujet étoit *Les Vains éforts de l'Europe conjurée contre la France*, du même peintre Sevin... » La Relation ne serait-elle pas de Menestrier ? Nous ne connaissons pas cette pièce et, par conséquent, nous ne pouvons à cet égard nous former une opinion.

CXXIII.—*La Philosophie des images enigmatiques, ou il est traité Des Enigmes, Hieroglyphiques, Oracles, Propheties, Sorts, Divinations, Loteries, Talismans, Songes, Centuries de Nostradamus, De la Baguette. Par le P. Cl. François Menestrier de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Hilaire Baritel, rue Mercière, à la constance ; 1694*, avec privilège du roi. In-12, 12 feuillets non chiffrés pour le Titre, l'Epître à la mémoire du R. P. de Bussières, la Préface, la Table des chapitres et 2 Approbations ; 501 pages, la pagination descend de 365 à 356 ; 3 pages non chiffrées pour Extrait du privilège et Permission du Provincial ; en tête du volume le portrait du P. de Bussières qui manque souvent, et page 264 une planche pliée de Talismans.

Ainsi que nous l'avons expliqué à l'article 84, cet ouvrage est tout différent de celui qui a pour titre : *La Philosophie des images*, traitant des devises ; il a pour objet la réfutation de certains livres sur les sciences occultes, l'art divinatoire et les prophéties. M. Collombet les a confondus, en indiquant que la *Philosophie des images*, Paris, 1682, a été réimprimée à Lyon sous le titre de *Philosophie des images enigmatiques*, Jacques Lions, Jacques Guerrier, 1694.

L'Extrait du privilège porte la date du 2 février 1679, il est accordé au P. Menestrier pour l'impression d'un livre intitulé : *La Philosophie des images, ou il est traité de l'histoire et de l'usage des devises, des hierogliphes et du Blason.* L'Achevé d'imprimer est du 15 juin 1694. On voit par ce *Privilège* que Menestrier a cédé son privilège au sieur Jacques Lions, libraire à Lyon, et que le dit sieur Lions a fait part de son droit à Hilaire Baritel et à Jacques Guerrier (libraires a Lyon). suivant l'accord fait entre eux.

La Philosophie des images, citée sur ce privilège, est le titre général du grand ouvrage, sous lequel Menestrier voulait comprendre l'universalité des connaissances humaines, dont le présent volume n'est qu'une partie ; c'est ce que M. Collombet n'a pas compris, et c'est la cause de la confusion qu'il fait entre les volumes de 1682 et de 1694. En suite du privilège retrocédé, on trouve le présent livre sous trois noms differents. Le portrait du P. de Bussières porte au bas une explication gravée et la signature de *J. F. Cars Lugduni.*

Le passage où il est question de la Baguette divinatoire, a été insérée dans *Les Prédictions modernes*. . Avignon, 1840. (Voir *supra* n° 112)

CXXIV. — *Les Divers caractères des ouvrages historiques, avec le plan d'une nouvelle histoire de la ville de Lyon. Le jugement de tous les autheurs qui en ont écrit, et des dissertations sur sa fondation, et son nom ; sur le passage d'Annibal, la division des champs, le titre de colonie Romaine, et les deux tables d'airain de l'Hotel de ville. Par le P. Cl. Fr. Menestrier de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez J. Bapt. et Nicolas de Ville, rue Mercière, à la*

science; 1694, avec privilege du Roy. In-12, 8 feuillets non chiffrés (Faux titre ou Frontisp.), Titre, Epître dédicatoire au R. P. de la Chaize, signée de l'auteur, la Préface et l'Extrait du privilège ; 559 pages de Texte et une page blanche non chiffrée, 1 feuillet non chiffré pour l'Errata (qui manque souvent) ; 2 planches de la Table de Claude pages 510 et 511 ; de la page 543 à 559 Antiquités sacrées et profanes et curiosités modernes de Lyon. Cette dernière partie est imprimée en plus petits caractères que le reste du livre.

Avant de publier son grand ouvrage, l'*Histoire civile ou consulaire de Lyon*, le P. Menestrier crut devoir le faire précéder de celui-ci, afin de préparer l'esprit de ses lecteurs. *Les Divers caractères* renferment quatre divisions principales ou Dissertations. C'est dans l'Épître dédicatoire que l'auteur nous apprend que c'est au P. de la Chaize que l'Archevêque Camille de Neufville laissa, à sa mort, sa riche et nombreuse bibliothèque. D'après la *Bibliographie générale des Gaules*, par M. Ruelle (col. 184), la dissertation sur le passage d'Annibal en Gaule, parut à part, en 1697, in-4, et 1698, in-fol.

CXXV.— *Les Portes du sanctuaire de l'Eglise de Lyon, ouvertes à Messire Claude de S. George, archeveque, comte de Lyon, primat des Gaules. A Lyon, chez J.-B. et Nicolas de Ville, rue Mercière, à la science; 1694*, avec privilège. In-4° de 64 pages, savoir 59 pages chiffrées Titre compris, et 5 pages non chiffrées ; la dernière blanche, pour un Avertissement, une Ode à Mgr de St George, en vers latins et signée de Menestrier, et l'Extrait du privilège en date du 2 février 1679 pour l'impression des livres de Philosophie des images, d'histoires, devises, blasons, etc., et Menestrier a cédé le 6 juillet 1694 son Privilège à J.-B. de Ville.

Une particularité que nous signalons dans cette brochure, c'est que l'adresse de l'imprimeur Jean Bruyset, rue Noire, à l'image Saint-François, au recto du dernier feuillet qui porte l'Extrait du Privilège, ne se trouve pas dans tous les exemplaires. C'est dans l'*Avertissement* que Menestrier annonce son projet de donner, sous les auspices de l'Archevêque, une Histoire ecclésiastique de Lyon plus exacte que les précédentes. Dans cette pièce, l'auteur fait le récit de la réception solennelle de Mgr Claude de Saint-George dans la primatiale, et fait en devises l'histoire des prédécesseurs de l'Archevêque.

CXXVI. — *Histoire civile ou consulaire de la ville de Lyon, justifiée par chartes, titres, chroniques, manuscrits, autheurs anciens et modernes, et autres preuves, avec la carte de la ville comme elle étoit il y a environ deux siècles. Par le P. Claude François Menestrier de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Jean-Baptiste et Nicolas De Ville, ruë Mercière, à la Science; 1696*, avec Privilège du Roy. In-folio, 13 ff. non chiffrés pour les pièces liminaires; 42 pp. pour les six dissertations sur la première origine de la ville de Lyon, et pour le sommaire des principales matières contenues dans cette histoire; 548 pp. texte : De la page 1 à LXIV, Preuves de l'histoire consulaire; 1 à 136, *Tractatus de bellis et induciis*, etc., et suite des Preuves; 4 ff. non chiffrés pour la Table des matières principales et l'Errata; 7 planches, et quelques figures gravées dans le texte; la planche de l'horloge de Saint-Jean doit être placée page 200; elle manque souvent. A la fin de la table, on lit : A Lyon, de l'Imprimerie de Jean Bruyset, ruë Noire, à l'image Saint François.

Les pièces liminaires comprennent : le Faux-titre, le Titre, l'Epistre au maréchal de Villeroy, signée de l'auteur, la composition

du consulat en 1696, la Préface, Dissertations préliminaires à l'histoire de la ville de Lyon et Sommaire des six dissertations.

L'Achevé d'imprimer, le 25 octobre 1696, se trouve à la suite de l'extrait du privilège, page 42 des six dissertations.

Les 548 pages comprennent l'histoire de Lyon jusqu'à l'année 1400 ; malheureusement elle n'a pas pu être continuée par Menestrier, comme il en avait l'intention ; à la fin on lit : « Fin de la première partie de l'histoire civile et consulaire de la ville de Lyon. » L'ouvrage est divisé en huit parties.

Outre le portrait de l'auteur, gravé par Nolin d'après Simon, qu'on ajoute en tête du livre, les planches, hors texte, se composent de la grande carte de la ville, par N. Tardieu, annoncée au titre et qui se place ordinairement en tête des 548 pages ; de deux planches d'antiquités romaines, par Ferdin. de la Monce, entre les pages 38 et 39 ; piliers de voûte du chœur d'Ainay, page 69 ; les deux tables d'airain de l'hôtel de ville, p. 165 ; la planche de l'horloge, page 200 ; médaille représentant l'empereur Louis le Débonnaire, page 220.

M. Allut signale des exemplaires avec deux cartons, l'un pour les pages 127-128, l'autre pour les pages 153-154. Tel était, paraît-il, l'exemplaire Yéméniz, qui, suivant le *Manuel*, avait encore deux autres feuillets avant les pages 165 et 166, l'un chiffré 165 au recto et tout blanc au verso, l'autre tout blanc au recto et imprimé au verso, sans pagination. Nous n'avons pas trouvé d'exemplaires pareils. M. Brunet ajoute : « Il est à remarquer que la signature D a été omise, » ce qui n'est pas exact ; et que « le cahier *ZZZ* est de 6 ff. au lieu de 4 ; » cette dernière assertion est juste. L'*Histoire civile ou consulaire* a été tirée sur un seul papier, contrairement à l'opinion de M. Coste qui, dans son exemplaire non rogné, aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville, a inséré un feuillet rogné chiffré 101-102, en duplicata, pour que la comparaison prouve qu'il était en grand papier. Il n'y a, entre ces feuillets doubles, que la différence des marges, l'un étant ébarbé et l'autre rogné.

Cet exemplaire, incomplet du faux-titre, renferme deux beaux portraits de l'auteur ; naturellement, ils y ont été ajoutés ; le premier

est d'Étienne Gantrel, 1687 ; le second de Simon, gravé par Trouvain, 1688, mais dans un état différent de celui qu'ordinairement on rencontre sous les noms de ces artistes. Il renferme encore la planche de l'horloge, au bas de laquelle on lit : *Cordi delineavit, PP. Thourneyser sculpsit, 1677 ;* c'est aussi une gravure ajoutée. Les à-côtés en forme de colonnes sont remplis par l'explication de l'horloge ; ils supportent un fronton où se trouvent les mots suivants : *Description de l'horloge que Messieurs les comtes de Lyon ont fait faire dans l'Église Saint-Jean, l'année 1660.* — Compte rendu dans le *Journal des Sçavans*, 1695, p. 313-318.

La dissertation sur l'*Ascia* (p. 22 et suiv. des 42 premières pages) se trouve, avec addition de notes, p. 20 à 32 de *Alexii Mazochii... Epistola. Neapoli, Felix Carolus Musca excudit. An. 1739, 8.*

CXXVII. — *La Nouvelle Méthode raisonnée du Blason, pour l'apprendre d'une manière aisée, réduite en leçons par demandes et par réponses. Par le P. C. F. Menestrier de la compagnie de Jesus. A Lyon, chez Thomas Amaulry, rue Mercière, au Mercure galant ; 1696,* avec privilège du Roy. In-12, Frontispice gravé, Pavillon des armes du Roy, premier chanoine d'honneur, Titre en caractères rouges et noirs, deux feuillets contenant les 32 blasons gravés des 32 chanoines comtes de Lyon ; 4 ff. non chiffrés pour la dédicace aux membres du chapitre signée *C. F. Menestrier*, et l'Avertissement dans lequel l'auteur indique quelques-uns de ses ouvrages sur le blason, entre autres : Un *Jeu de cartes du Blason*, et une autre espèce de jeu semblable au jeu de l'oye sous le titre du *Chemin de l'Honneur*, et il ajoute : *la plupart de ces livres peuvent se trouver chez Thomas Amaulry qui débite celui-ci ;* et l'Extrait du privilège, avec l'Achevé d'imprimer le 14 decembre 1695 ; 298 pp. texte ; 12 ff. non chiffrés

pour la Table des matières; 30 planches de blasons (sans compter celles déjà citées).

Cette première édition, nous le voyons, contient dans l'Avertissement la déclaration du P. Menestrier que M. Allut a vue seulement dans la réimpression de 1701, et par laquelle nous savons qu'il est l'auteur du *Chemin de l'honneur*, dont nous avons fait la description sous le nº 65.

La *Nouvelle Méthode* a eu plusieurs éditions qui, nous l'avons constaté pour plusieurs, sont identiques : Bordeaux, 1698; Lyon, 1701, 1718, 1723, 1728, 1734, 1750, 1754, 1761. Celle de 1701 est-elle déjà de *Lyon, chez Louis Bruyset?* nous n'avons pu le vérifier ; mais celle de 1718 parut chez lui, celles de 1723, 1734, 1750, *chez les Frères Bruyset;* celle de 1754 chez Pierre Bruyset-Ponthus.

Dans toutes ces éditions, bien que de différents tirages, il y a le même nombre de pages, qui presque toutes commencent et finissent de même. Les planches de la première édition ne sont pas plus belles que celles des éditions suivantes, qui ont quelquefois, ainsi en 1754, un papier de qualité supérieure.

Il ne nous semble donc pas utile de décrire chacune de ces éditions; en voici quelques-unes :

La Nouvelle Méthode raisonnée du Blason, pour l'apprendre d'une manière aisée; réduite en leçons par demandes et par réponses. Par le P. C. F. Menestrier, de la Compagnie de Jésus. Enrichie de figures en taille douce. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. A Lyon, chez Louis Bruyset, rue Mercière, proche la rue Tupin, 1718; avec Privilège du Roy, in-12; Pavillon des armes du Roy, Titre, grande planche pour les armoiries du chapitre, un feuillet non chiffré pour l'Épître signée Menestrier, 2 ff. non chiffrés pour l'Avertissement; 298 pp. texte; 15 ff. non chiffrés pour la table des matières et le privilège, la dernière page blanche; 30 planches de blasons.

La Nouvelle Méthode raisonnée du Blason, etc. (semblable au précédent). *A Lyon, chez les frères Bruyset, rue Mercière, au Soleil, 1723;* avec privilège du Roy, in-12 ; Pavillon des armes du Roy, 4 ff. non chiffrés pour le Titre, la Dédicace signée et l'Avertissement, une grande planche pour les trente-deux blasons ; 298 pp. ; 15 ff., non chiffrés pour la table des matières et le privilège en deux feuilles ; 29 planches de blason et un duplicata.

Dans ces deux éditions semblables, l'Avertissement contient l'annonce des ouvrages sur le blason dont Menestrier est l'auteur, mais on a supprimé la dernière phrase relative à Thomas Amaulry.

CXXVIII. — *Lettre du P. Menestrier à Mr Pianelli de la Valette*, sur diverses pièces rares et curieuses ayant trait à l'histoire de Lyon.

Cette lettre, datée de Paris, 16 avril 1696, n'est pas signée. M. Allut l'a copiée à la Bibliothèque de Montpellier, et l'a reproduite à la suite de l'*Inventaire des Mss. de Samuel Guichenon*, qu'il a publié à Lyon, Perrin, 1851, in-8.

CXXIX. — *Le Gouvernement général et militaire du Lyonnois, comprenant les provinces du Lyonnois, du Forez et du Beaujolois, partie du gouvernement général de Bourgogne, où sont le bailliage de Mâcon, le comté de Charollois et une grande partie de la Bresse divisée en ses mandemens, la principauté et souveraineté de Dombes divisée en ses chatellenies ; la généralité de Lyon qui contient les élections de Lyon, de Saint-Estienne, de Montbrison, de Roanne et de Villefranche. Dressé selon les Mémoires du R. P. Menestrier, de la Compagnie de Jésus, et dédié à M. le Prévost des mar-*

chands et à MM. les Echevins de la ville de Lyon, par leur très humble serviteur J. B. Nolin. A Paris, chez J. B. Nolin, géographe de S. A. Royal (sic) *Monsieur, frere unique du Roy, sur le quai de l'Horloge du Palais, à l'enseigne de la Place des Victoires, avec privilège du Roy. 1697.*

Je n'ai rien trouvé, dans les notes de M. Renard, qui concernât cette carte dont je prends le titre chez M. Allut (n. CXIX).

CXXX. — *Première lettre du P. Menestrier. — Seconde lettre du même. — Troisième du même.*

Ces trois lettres, qui parurent dans le *Journal des Sçavans*, en juillet et août 1697, sont une réponse à Philibert Collet. Voici exactement leurs intitulés : *Extrait d'une lettre du P. Menestrier,* (p. 327, au haut de 332) *Journal des Sçavans, juillet 1697 ;* l'auteur y fait la critique de l'opinion de Ph. Collet relativement à certains faits historiques consignés dans l'Histoire consulaire. — *Extrait d'une seconde lettre du P. Menestrier* (page 362 au bas, à 367 mi-page). même volume ; c'est la continuation de la justification des opinions du P. Menestrier sur la situation de l'ancien Lyon. — *Extrait d'une troisième lettre du P. Menestrier* (pages 400 mi-page, à 406 au bas), même volume, relative au passage d'Annibal à Lyon, à la jonction du Rhône et de la Saône. Ces trois lettres se trouvent aussi par extraits dans les prolégomènes de l'*Explication des statuts de Bresse* de Ph. Collet, Lyon, 1698, in-folio.

Il parut contre la deuxième lettre : Réponse de l'auteur de l'abrégé de l'Histoire de Dombes à la critique de M*** et à la Lettre du R. P. Menestrier, jésuite, insérée dans le *Journal des Sçavans* du mois d'août 1697. A Trevoux, 1698, in-8, pp. 79 (par Ch. de Neuve-Église).

CXXXI. — *La Statue equestre de Louis le Grand placé dans le Temple de la Gloire. Dessein du feu d'artifice sur la rivière de Seine, par les ordres de Messieurs les Prevost des mar-*

chands et Eschevins de la ville de Paris, le 13 août 1699; avec l'explication des figures, médailles et bas-reliefs. Paris, Ve Vaggon, in-4° de 12 pages 4 planches gravées.

M. Allut ne reproduit, nous semble-t-il, que la citation du P. Niceron et ne paraît pas avoir connu la pièce elle-même, dont il donne le titre approximativement.

CXXXII. — *Dissertation des lotteries. Par le P. C. F. M. de la Compagnie de Jesus. A Lyon, chez Laurent Bachelu fils, rue Neuve; 1700,* in-12 de 4 feuillets non chiffrés et 150 pages.

CXXXIII. — *Sonnet italien du Cardinal Pamphile au Cardinal Jean François Albani nommé au Souverain Pontificat le jour de St-Clement Pape.* S. l. n. d., in-4° de 2 feuillets non chiffrés.

Au verso du premier feuillet : *Imitation françoise*, en 14 vers, signés C. F. M. ; au recto du second : *Imitatio latina,* aussi en 14 vers et signés de même.

Cette pièce nous a été signalée par le P. Sommervogel. Le Cardinal Jean-François Albani succéda au Pape Innocent XII, mort le 27 septembre 1700, fut élu le 3 novembre et prit le nom de Clément XI. Le sonnet est donc de la fin de 1700, et la traduction aussi, ou du commencement de 1701.

CXXXIV. — *Lettre touchant les nouvelles découvertes faites par le P. Menestrier sur les antiquités de Lyon* (insérée dans le *Journal des Sçavans du 5 octobre 1701*, p. 413).

M. Allut l'a reproduite à la suite de ses *Recherches*, p. 209-216.

L'intitulé de cet article est simplement : *Lettre du Père Menestrier ;* il occupe les pages 413 (mi-page) à 417 inclusivement dans le *Jour-*

nal des Sçavans du 5 octobre 1701. C'est une dissertation sur les antiquités de Lyon, dans laquelle le P. Menestrier rectifie quelques interprétations erronées du P. de Colonia qu'il ne nomme pas, sur ce que lui-même en avait dit en tête de son *Histoire consulaire*. Le P. Menestrier parle de plusieurs découvertes qu'il avait faites sur ce sujet ; elles n'ont malheureusement pas été publiées.

Cette dissertation ne se trouve que dans ce journal.

CXXXV. — *Décorations faites dans la ville de Grenoble, capitale de la province de Dauphiné, pour la réception de monseigneur le duc de Bourgogne et de monseigneur le duc de Berry, avec des réflexions et des remarques sur la pratique et les usages des décorations. A Grenoble, chez Antoine Fremon, imprimeur du Roi, pour monseigneur l'intendant, en la place Saint-André, à l'entrée de l'hostel Lesdiguières, 1701,* in-fol. de 70 pp., 6 planches gravées.

On trouve à la suite : — « Remarques et réflexions sur la pratique des décorations pour les entrées solennelles et réceptions des princes dans les villes, 19 pp. » Ainsi s'exprime M. Allut.

Il y a une première inexactitude dans le nombre des planches gravées ; il y en a 7, placées aux pages 6, 26, 30, 36, 42, 44 et 48, c'est-à-dire en regard de leurs descriptions respectives ; la dernière, plus grande et pliée, représente un feu d'artifice tiré sur l'Isère ; elles sont gravées par M. Ogier, d'après P. Sevin. Secondement : *Les remarques et réflexions* (ornées d'une grande vignette en tête) se composent de 24 et non de 19 pages ; l'écu des armes de Grenoble est gravé à la fin.

M. Allut, en disant : « Il y a des exemplaires qui ont une pagination différente, et l'écu des armes de Grenoble gravé à la fin (B. de M. de Terrebasse), » signale l'existence d'un tirage différent de celui qu'il décrit ; mais, comme cette note précède l'annonce de Remarques et Réflexions, elle semble s'appliquer à la première partie de l'ouvrage et non à la seconde.

M. Allut, pour attribuer cet ouvrage au P. Menestrier, s'appuie sur le *Quatrain* qui se trouve à la page 70, ensuite sur « les *Remarques et réflexions* qui sont de lui. » Mais il omet la preuve de cette seconde assertion. On la trouve à la page 19 des *Remarques :* « ... pour les médailles qu'on a faites pour Sa Majesté, et que j'ai rapportées en l'Histoire de son Règne par les médailles, monnoyes, jettons, inscriptions, Devises et autres monumens publics que j'eus l'honneur de présenter à Sa Majesté en 1693.... » Cette citation est assez claire.

M. Allut se demande si l'on doit attribuer au P. Menestrier *Les sept miracles de Dauphiné*, Grenoble, 1701. Nous ne le savons pas. Quant à l'autre pièce : *Relation de ce qui s'est fait à Lyon au passage de Mgr le Duc de Bourgogne...*, que certains bibliographes lui attribuent aussi, elle n'est certainement pas de lui, mais du P. de Colonia.

CXXXVI. — *Au Roy, fondateur et protecteur de l'Academie royale des medailles et Inscriptions. Devise, madrigal et sonnet.* In-fol. de 4 pages non chiffrées. A la fin, on lit : A Paris, de l'imprim. de la Ve d'Antoine Lambin, 1701.

Dans les notes de M. Renard, je trouve l'indication d'une édition *s. l. n. d.*

CXXXVII. — *Projet de l'histoire de l'ordre de la Visitation de Sainte Marie, présenté aux religieuses de cet ordre. Par le R. Claude Francois Menestrier de la compagnie de Jésus. A Anneci, chez Fontaine, imprimeur, et libraire, 1701.* In-4° de 34 pp. titre compris

Nous ne comprenons pas pourquoi M. Allut, en décrivant cet opuscule, n'a ni signalé le nom de l'auteur qui se trouve sur le titre, ni indiqué le nombre des pages. C'était chose facile autant que nécessaire ; il avait, comme nous, l'exemplaire de la ville à sa disposition et le désir de donner un catalogue exact.

CXXXVIII. — *Lettre du R. P. Menestrier à M. de Camps, abbé de Signy, contenant l'explication d'une médaille de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère du roy Henry IV.*

Cette dissertation se trouve dans les *Mémoires de Trevoux*, janvier 1702, p. 122-127 (et non 1722-1727, comme dit M. Allut). A la fin, le P. Menestrier annonçait qu'il mettait la dernière main à un Traité « des types et des inscriptions des médailles modernes, jettons, mereaux, missiles et autres pièces métalliques... » Ce travail n'a pas été publié.

CXXXIX. — *Quatre Medailles* et *une Devise* sur la première feuille du *Théâtre de la guerre en Italie, par M. Nolin, 1702, in-4°.*

Nous trouvons cette indication dans les *Mémoires de Trevoux*, juillet 1702, p. 158-161. Voici quelles sont les quatre médailles : 1° Le roi Philippe V, à cheval, tenant en main le pennon de Castille et de Léon : légende : *Prosperè procede et regna ;* 2° Visite du roi dans ses États ; il est figuré sous l'image du soleil, parcourant sur son char les douze signes du zodiaque ; légende : *Vicina et dissita lustrat*, 3° Entrée solennelle du Roi dans la ville de Naples ; la nymphe Parthénope va au-devant de Philippe V, qui, figuré par Neptune, étend son trident pour la protéger ; 4° Le roi armé et tenant l'épée nue, sous un pavillon royal dont le comble est un soleil avec ces mots : *Hic legit*, et ceux-ci, sous les pieds du roi : *Ille tuebitur.* — Le sujet de la devise est un jeune laurier, avec ces mots : *A coronas y a triunfos crue* (il croît pour les couronnes et les triomphes).

CXL. — *Description de la belle et grande colonne historiée dressée à l'honneur de l'empereur Théodose, dessinée par Gentille Bellin, peintre de la sérénissime république de Venise ; envoyée à Mahomet II, empereur des Turcs. Elle est représentée en seize planches de deux pieds chacune, qui*

peuvent se joindre ensemble; expliquées par le P. Cl. Fr. Menestrier de la compagnie de Jésus, pour la satisfaction des curieux, et gravées par Jérôme Vallet pour l'étude des peintres, sculpteurs, etc. Elles peuvent aussi être mises en livre pour les cabinets et les bibliothèques. Présentées à M. Mansard, surintendant et ordonnateur général des bâtimens et jardins de Sa Majesté, arts et manufactures royales. A Paris, chez Guillaume Vallet, dessinateur et graveur du Roy, rue Saint-Jacques, au Buste de Louis XIV, au-dessous de la Fontaine S. Benoist; 1702, avec permission; grand in-folio, 3 ff. non chiffrés pour le Titre, la Description succincte, sur le verso du 3e feuillet, le plan de Constantinople avant l'empire turc. De l'imprimerie de Louis Colin, rue de la Harpe, à l'image saint Louis. Suivent 16 grandes planches pliées entièrement gravées avec leurs 48 légendes au bas des figures.

M. Allut, dans sa description, donne aux seize planches la longueur de 16 pieds chacune; il y a là une erreur manifeste; il n'indique pas le nombre des feuillets du texte imprimé. Les *Mémoires de Trevoux* rendent compte de cet ouvrage, mai 1702, p. 119-124.

Columna Theodosiana, quam vulgo historiatam vocant ab Arcadio Imperatore Constantinopoli erecta, in honorem imperatoris Theodosii junioris, à Gentile Bellino delineata, nunc primum aere sculpta et in XVIII tabulas distributa : s. l. n. d. (Venise, 1765), in-folio oblong; 5 ff. non chiffrés pour le titre et *descriptio brevis columnæ Theodosianæ R. P. Cl. Menestrii*, des quarante-quatre sujets divers représentés dans les dix-huit planches gravées qui suivent et qui diffèrent de celles de J. Vallet par le dessin et la gravure.

M. Allut ne paraît pas avoir eu connaissance de cette édition.

CXLI. — *Explication du sceau fait par une assemblée où l'on devoit traiter des moyens d'éteindre le schisme, après le*

concile de Basle; — dans les *Mémoires de Trevoux*, juillet 1703, p. 2186-2199.

Dans cet article on expose que le P. Menestrier a eu dessein de faire connaître, de décrire et d'expliquer ce sceau, provenant du cabinet de Peyresc, dont il possède une empreinte. On voit, dit-il, au milieu de ce sceau, le Christ assis sur deux lions, figure de la ville de Lyon divisée en deux par la rivière de Saône, et qui était anciennement la limite du Royaume de France et des terres de l'Empire, « noms qui sont demeurez jusqu'à présent aux deux rives de cette rivière, et aux rives du Rône *(sic)*, dans lequel elle (la Saône) entre au-dessous de Lyon, dont les batteliers nomment encore à présent, l'une le côté du Royaume, et l'autre le côté de l'Empire. »

L'assemblée de prélats, dont il est question, devait se tenir à Lyon; elle avait pour but l'extinction du schisme, causé par l'élection du duc de Savoie, Amédée VIII, au Souverain Pontificat; mais les magistrats de Lyon s'opposèrent à cette assemblée provoquée par l'empereur Sigismond, ne lui reconnaissant pas le droit de faire pareil acte de souveraineté sur les domaines du Roi. L'antipape Félix V ayant renoncé à la tiare, l'assemblée n'eut pas lieu, et le sceau qu'on avait préparé pour servir aux actes de cette réunion de prélats ne devint plus qu'un objet de curiosité.

On trouve une réfutation de cette explication du P. Menestrier dans les *Œuvres* de Baulacre (Genève, 1857), tome I, p. 206 et suiv.

M. F. Cochard, dans les notes autographes qui se trouvent sur un exemplaire de sa *Description historique de Lyon* (Lyon, 1817), appartenant à un bibliophile lyonnais, décrit aussi ce sceau et rapporte les diverses explications qui en ont été données, entre autres, celles du P. Menestrier, dont il conteste la valeur. D'après lui, la plus satisfaisante interprétation de cette pièce aurait été fournie par M. Formey, dans la *Bibliothèque germanique*, avril, mai et juin 1755, page 413 et suiv.

CXLII. — *Eclaircissemens sur la maison des Trivulces, seigneurs milanois, nommés en France de* Trevoux, *quand ils estoient attachez au service de nos rois.* — Dans les *Mémoires de Trevoux,* août 1703, 1494-1508.

Une médaille de Jean Jacques Trivulce, grand homme de guerre, né en 1447 et mort en 1518, est jointe à cet article.

CXLIII. — *Médaille présentée au Roi le Jour de la fête de Saint Louis, l'an 1703... Explication...* (signée) C. F. M. — S. l. n. d. fol.

Le P. de Backer (*Biblioth. des Ecrivains de la Comp. de Jésus,* 2e édit., t. II, col. 1242, n° 132) cite cet article d'après le Catal. de la Bibliothèque Nationale, t. II, p. 295, n° 4218. M. Renard ne l'a pas connu.

CXLIV. — *Regi ob recens natum Philippo fratris filio Aurelianensium Duci Carnotensem Ducem filium, gratulatio.* S. l. *(Paris).* A la fin : la signature *C. F. M.* et : Permis d'imprimer ce 31 août 1703. In-folio de 4 pp.

Cette pièce se trouve à la suite du numéro suivant dans un recueil in-folio de la Bibliothèque de la ville de Lyon. M. Allut indique, sans les avoir vues, ces deux pièces, et se contente de dire que la pièce latine a été traduite en français par le P. C. F. Menestrier. C'est une erreur, ces deux opuscules sont complètement distincts : le premier est adressé au roi, l'autre au duc d'Orléans ; ils se rapportent au même événement, ils sont du même auteur, mais n'ont pas d'autres ressemblances.

CXLV. — *A Son Altesse Roiale Monseigneur le Duc d'Orléans, sur la naissance du prince son fils.* In-folio de 8 pp. ; à la fin : la signature *C. F. M.* et le permis d'imprimer ce 31 août 1703.

Cette pièce de vers, beaucoup plus longue que la précédente, a, comme elle, pour objet la célébration de la naissance du prince fils du duc d'Orléans, mais n'en est point la traduction littérale, ce qui prouve que M. Allut n'a pas lu ces deux pièces, et, selon son habitude, il néglige de signaler la présence de la signature de l'auteur sur toutes deux.

Les intitulés que nous donnons de l'une et de l'autre sont en tête des premières pages, elles n'ont pas de frontispice.

CXLVI. — *Explication d'une medaille en argent de Louis de Bourbon de Montpensier, prince de Dombes.* — Dans les *Mémoires de Trevoux*, mars 1704, p. 460 à 464 mi-page.

Le P. Menestrier explique que cette médaille était de celles qu'on donnait autrefois aux officiers des monnaies et qui ont plus de rapport avec les méreaux qu'avec les monnaies.

CXLVII. — *Dissertation sur l'usage de se faire porter la queue. Pour répondre aux demandes qu'un chanoine, docteur de Paris, avoit fait au père Menestrier sur cet usage. A Paris, chez Jean Boudot, imprimeur ordinaire du Roy et de l'Académie royale des sciences, rue Saint-Jacques, au soleil d'or; 1704,* avec permission. In-12, un feuillet non chiffré pour titre; 52 pp. pour la dissertation et la permission.

M. Allut désigne ce volume comme un in-16, et c'est un des plus grands parmi les in-12 de la collection Menestrier.

Il indique les différents recueils où cette dissertation a été reproduite : le *Journal ecclésiastique* de Dinouart, mai 1764, t. XIV, part. 1, p. 266-282, avec quelques retranchements ; la *Collection des meilleures dissertations... relatives à l'histoire de France,* avec des notes de Leber, t. VIII ; les *Archives du Rhône*, t. X. Cette dernière publication a été faite par MM. Breghot du Lut, Grattet du Plessis et A. Péri-

caud. Il en existe un tiré à part à 100 exemplaires : Lyon, de l'imprimerie de Barret, 1829, in-8, pp. 32.

Je ne sais sur quel fondement s'appuie le P. de Backer (*Bibliothèque des Ecrivains de la C. de J.*, 2ᵉ édit., t. II, col. 1242, n° 134) pour citer une autre édition qui serait l'édition princeps ; elle serait aussi de 1704, in-12, mais ayant 71 pages.

CXLVIII. — *A son Altesse Serenissime Monseigneur Louis Auguste, prince souverain de Dombes, sur son imprimerie de Trevoux.* S. l. n. d., in-folio de 4 ff. non chiffrées, contenant :

1° La pièce de 202 vers alexandrins français annoncée par l'intitulé précédent ; elle est signée : *Claude François Menestrier, de la Compagnie de Jesus ;* — 2° *Mercurii statua sub Hermæ nomine olim in Triviis posita index viatoribus.... Apodosis poetica*, 24 distiques, signés : *C. F. M. ;* — 3° *Hermatenæ Dumbensis vocabulario nuper edito utentibus admonitio. Stylo epistolari Q. Horatii Flacci*, 34 hexamètres latins, signés : *C. F. M.* ; — 4° *Symbolum typi typographici Lemma. Quodcumque jubebis*, 21 vers latins, signés : *Renatus d'Orival, S. J. ;* — 5° *Aliud symbolum, sylva laurea sub sole oriente Lemma. Non alibi felicius*, 23 vers latins, signés : *Renatus d'Orival, S. J.*

M. Allut place les trois premières pièces sous l'année 1701 ; je les indique de préférence ici, car la troisième est un Avertissement pour le *Dictionnaire* de Trevoux, qui ne parut qu'en 1704.

CXLIX. — *Extrait d'une dissertation du P. Menestrier, de la Compagnie de Jesus, où il prouve que ni Florus ni l'Eglise de Lyon, ne sont point auteurs des livres publiez sous leur*

nom touchant l'affaire de Goteschalc. — Dans les *Mémoires de Trevoux*, mai 1704, page 806-821.

C'est un extrait de l'*Histoire ecclésiastique de Lyon* que le P. Menestrier a laissée manuscrite. — Le P. Philippoteau du Chesne, S. J., combat, en partie, l'opinion du P. Menestrier dans son *Histoire du Prédestinianisme*, p. 205 et suiv.

CL. — *Bibliothèque curieuse et instructive De Divers Ouvrages Anciens et Modernes, de Littérature et des Arts, Ouverte pour les Personnes qui aiment les Lettres. De l'imprimerie de S. A. S., à Trévoux, et se vend à Paris, chez Jean Boudot, libraire, imprimeur ordinaire du Roi et de l'académie Royalle des sciences, rue Saint-Jacques, au Soleil d'Or, près S. Severin. Avec privilège et Approbation, 1704;* 2 vol. in-12.

On y voit aussi l'adresse suivante : « A Trévoux, chez Estienne Ganeau, libraire de Paris et directeur de l'imprimerie de S. Altesse serenissime Monseigneur, prince souverain de Dombes. »

Cet ouvrage est un des livres du P. Menestrier les plus rarement complets ; la description qu'en a donnée M. Allut était conforme à son exemplaire, mais il y manquait : 1° 2 feuillets d'errata, l'un à la fin du premier tome, l'autre à la fin du second ; 2° un carton à la page 60 du second tome. Au recto de l'Errata du premier volume se voit l'Approbation de l'abbé Bosquillon, datée de Paris, 3 mars 1704 ; le carton à la page 60 du second reproduit une inscription latine, qui, par erreur, se trouve dans le texte, à la page 127 du premier ; cette inscription est celle dite du *pas des échelles*, sur la route de Chambéry à Pont-de-Beauvoisin.

Ainsi complété, l'ouvrage contient : Tome Ier, frontispice gravé, 6 ff. non chiffrés pour Titre et Épître ; 161 pp. ; 5 pp. non chiffrées pour Table, Privilège, Approbation et Errata ; une pl. gravée page 149. — Tome II, frontispice gravé (le même) ; 226 pp., Titre compris ; 2 ff. non chiffrés, un pour la Table et un pour l'Errata ; 1 f. pour le carton imprimé au recto, le verso blanc.

M. Allut se trompe en disant que la *Bibliothèque curieuse* a été imprimée à Paris ; les exemplaires à l'adresse de J. Boudot portent *de l'imprimerie de S. A. S., à Trévoux,* et, comme nous le fait observer M. J. Nouvellet, l'impression en est exactement semblable aux autres publications de l'imprimerie de Ganeau auquel Boudot avait cédé, le 11 août 1699, son privilège accordé par le prince de Dombes (*Extrait du privilège*, fin du 1er vol.). Sur la garde de son exemplaire (que nous possédons), M. Allut a trouvé une ancienne note manuscrite qui lui a probablement donné à croire que cet ouvrage avait été imprimé à Paris et non à Trévoux.

On peut voir sur cet ouvrage un compte rendu dans les *Mémoires de Trevoux*, 1705, p. 273-277.

C'est dans la *Bibliothèque curieuse* qu'on trouve la lettre de Humbert Fournier sur la prétendue Académie de Fourvières et la Dissertation sur les cartes à jouer.

CLI. — *Lettre du Père Menestrier à M. de la Valette, président des trésoriers de France en la généralité de Lyon, sur quelques découvertes faites à Forvières.* — Dans les *Mémoires de Trevoux*, juillet 1704, p. 1200-1214.

Nous reproduisons, à la fin de ce travail, cette lettre très intéressante, qui mérite, nous semble-t-il, de revoir le jour. M. Allut, nous l'avons dit (nº 128), en a réimprimé une autre au même M. de la Valette.

CLII. — *Relation de la feste donnée au palais abbatial de Saint Germain des Prez, le quatrième jour d'Aoust 1704, par Mr le Cardinal d'Estrées, à l'occasion de la naissance de monseigneur le Duc de Bretagne, premier fils de monseigneur le Duc de Bourgogne, petit-fils de monseigneur le Dauphin, et arrière petit-fils de Sa Majesté le Roy Louis le Grand. A Paris, chez Jacques Josse, imprimeur*

17

libraire, rüe Saint-Jacques, à la colombe royale, proche S. Yves, 1704, avec permission, in-4° de 26 pp, titre compris.

A la suite :

— *Quatre soleils vûs en France le 25 de Juin 1704. Dessein de l'appareil et décoration du Palais Abbatial de Saint Germain des Prez, pour la feste qu'y donne son eminence Monseigneur le cardinal d'Estrées, à l'occasion de la naissance de monseigneur le Duc de Bretagne. A Paris, chez Jacques Josse, imprimeur libraire, rue Saint Jacques, à la colombe royale, proche Saint Yves, 1704,* avec permission; in-4° de 28 pp. titre compris, la dernière page n'est pas chiffrée.

Les deux exemplaires de cette dernière pièce, que nous avons vus à la Bibliothèque de Lyon, portent au verso de la page 27 la pièce de vers, intitulée : *Pour Madame la duchesse de Bourgogne — Devise.* On lit au bas : « Permis au Père Menestrier de faire imprimer, le 24 juillet 1704. M. R. de Voyer d'Argenson. »

Ces deux brochures, cataloguées sous le même numéro dans Allut, doivent en former deux. La première : *la Relation,* n'est pas du P. Menestrier, mais le rédacteur y a inséré : 1° p. 5-7, un cantique composé, dit-il, par cet auteur, et dont Campra fit la musique, 2° p. 13, une petite fable latine de 8 distiques du même : *Sur le beau temps qu'on eut ;* 3° enfin, p. 13-16, une pièce de vers : *Ludovico magno regum maximo P. F. triumphatori semper augusto nascentis pronepotis festivum acroama,* signée : *C. F. M.*

A ce titre, cette brochure doit figurer au nombre des ouvrages catalogués sous le nom de Menestrier, bien que le corps du récit ne lui appartienne pas, ainsi que nous l'a fait observer le P. Sommervogel. En effet, nous lisons au commencement, p. 3 : « Les talents du Père Menestrier, dont le nom et le mérite sont assez connus, ont obligé M. le Cardinal d'Estrées de le choisir pour l'idée et la con-

duite de cette feste qu'il méditoit. Il travailloit depuis trois semaines dans une mission à Estampes, et comme elle étoit sur ses fins, son Eminence le pria de vouloir avancer son retour de peu de jours ; ce père y consentit avec son honnêteté accoutumée, etc. » De plus, avant la petite fable, on dit : « Ce qui donna occasion au Père Menestrier de faire une petite fable... »

La seconde brochure : *Les Quatre Soleils*, est du P. Menestrier, puisqu'elle porte le permis d'imprimer qui lui fut donné le 24 juillet et qu'à la page 4 de *la Relation* le rédacteur s'exprime ainsi : « Le P. Menestrier crut ne pouvoir orner la face de la cour du Palais abbatial avec plus de grandeur et de magnificence, qu'en l'intitulant le *Palais du Soleil*, qui est, comme tout le monde sçait, la Devise du Roy, etc. »

La fête eut lieu, dit le rédacteur, le lundi, 4 août. Le Permis d'imprimer que l'on voit à la fin de *la Relation*, p. 16, est daté du 17 aoust 1704. Les deux brochures, *la Relation* et *Quatre Soleils*, ont donc été imprimées l'une après l'autre, la dernière parut la première : c'est l'explication du travail confié au savant jésuite.

CLIII. — *Explication d'une médaille de Catherine de Médicis, dont il a été parlé dans les* Questions d'un provincial, *et dans les* Mémoires de Trevoux *du mois de décembre 1704, p. 2125 et suiv.*

Cet article parut, après la mort du P. Menestrier, dans les *Mémoires de Trevoux* du mois d'avril 1705, p. 706. L'auteur soutenait que cette médaille n'était pas une médaille, mais un talisman fait par J. Fernel, médecin de Henri II. Les journalistes de Trevoux indiquent cette dissertation comme ayant paru chez Boudot, en 1705. M. Allut et M. Renard pensent qu'il y a là une erreur. Cependant n'en aurait-on pas fait un tiré à part ? Elle a été insérée plus tard dans les *Mémoires d'une Société célèbre*, de l'abbé Grosier, tome II, p. 123-134.

L'article des *Mémoires de Trevoux*, décembre 1704, auquel on renvoie dans le titre, est du P. Hardouin.

CLIV. — *Epigramme pour l'arsenal de Brest.* S. l. n. d., in-4°.

Cette petite pièce de 9 vers est imprimée au recto d'un feuillet non chiffré, avec les mêmes caractères que le n° XCVII.

CLV. — *A Monsieur Lebrun, premier peintre du Roy, pour les peintures de la chapelle de Versailles et de la chapelle de Sceaux. Sonnet.* S. l. n. d., in-4°.

Quatorze vers imprimés sur le recto d'un feuillet, avec les mêmes caractères que l'article précédent.

CLVI. — *Ludovico Magno Epinicion. Prolusio academica ad theses philosophicas Claudii Pellot lugdunensis, Neustriæ Senatus principis filii, in collegio Prellæo-Bellovaco humanæ sapientiæ propugnantis.* S. l. n. d., in-4° de 4 pages.

CLVII. — *Deux sonnets italiens, présentez à Sa Majesté, par le P. Spinola jésuite, venu d'Italie à dessein de passer dans la Chine.* S. l. n. d., in-4° de 4 pages.

Les deux premières pages sont remplies par le texte italien, les deux dernières par la traduction française. Les vignettes, placées en tête, nous prouvent que cette pièce sort de l'imprimerie de La Caille; on lit sur la dernière les initiales: *I. D. L. C.*

CLVIII. — *Quatre vers* au bas du portrait de Vander Meulen, peintre du Roi. — Le *Mercure galant* de février 1705 les a reproduits, à la page 124.

CLIX. — *Decoration de la Sale du College de Louis le Grand, pour l'oraison latine de l'ouverture des classes.* S. l. n. d., in-4° de 4 pages.

Cette pièce se trouve dans un Recueil de la Bibliothèque de Lyon (tome 2 du n° 20380), qui contient un certain nombre de pièces du

P. Menestrier. Nous sommes disposé à la lui attribuer pour cette raison d'abord, ensuite parce que la devise *Nec pluribus impar* y figure comme premier motif de la Décoration, puis parce que la vignette, en tête de la première page, est de La Caille, imprimeur ordinaire du P. Menestrier, enfin parce que notre auteur a présidé à l'ordonnance d'autres cérémonies analogues dans ce collège.

CLX. — *Lettre d'un académicien à un Conseiller de la Cour, sur la ceremonie du Te Deum, chanté dans l'Eglise N. Dame de Paris, pour les Conquestes du Roy*. S. l. n. d., in-4° de 8 pages.

Nous attribuons de même cette pièce au P. Menestrier pour les motifs développés dans l'article précédent. De plus, il s'est déjà caché sous ce titre d'académicien dans ses *Lettres à un seigneur de la Cour,* 1692. Enfin, dans cette lettre qui est une apologie de la cérémonie du *Te Deum,* l'écrivain procède à la manière habituelle au P. Menestrier, en particulier dans son *Origine des Armoiries.*

CLXI. — *Nouvelle Methode raisonnée du Blason, ou l'art héraldique du P. Menestrier, mise dans un meilleur ordre, et augmentée de toutes les connoissances relatives à cette science. Par M. L...* (Lemoine, archiviste du Chapitre de Lyon). *A Lyon, chez Pierre Bruyset Ponthus, rue S. Dominique, près le cloitre des RR. PP. Jacobins, 1770,* avec approbation et Privilège. In-8°, 8 ff. non chiffrés, pour le Titre, l'Epitre signée par le libraire éditeur, l'Armorial actuel de l'Eglise de Lyon, l'Avertissement, le Sommaire des leçons et le Placement des planches où se trouve l'annonce d'un carton à la page 29; 619 pages texte; 35 pages non chiffrées pour la Table des noms dont les armoiries sont contenues dans cet ouvrage et le Privilège général à la date du 15 mars 1769. Une planche gravée représentant

le Pavillon des armes du Roi, premier chanoine d'honneur de l'Eglise de Lyon, en tête du volume ; après le titre, une planche pour les armoiries des Comtes de Lyon alors existants ; 49 planches de blasons numérotées.

Nous ne connaissons pas d'exemplaires avec le carton indiqué à la page 29. Dans la transcription du titre, M. Allut a changé quelques mots, et à la fin, au lieu de 35 pages, il indique 17 ff. non chiffrés. A la suite de sa description nous lisons : « Il y a des exemplaires qui portent la date de 1780 ; c'est toujours l'édition de 1770, que les libraires ont retouchée au commencement et à la fin, pour faire croire à une nouvelle édition. »

Cette explication n'est pas exacte ; voici l'édition de 1780 :

— *Nouvelle methode raisonnée du Blason, ou de l'art héraldique du P. Menestrier, mise dans un meilleur ordre, et augmentée de toutes les connoissances relatives à cette science. Par M. L...* (Lemoine). *A Lyon, chez Pierre Bruyset Ponthus, rue S. Dominique, à côté du cloitre des RR. PP. Jacobins, 1780*, avec approbation et privilège. In-8, 8 ff. n. chif. pour le Titre, l'Epitre signée du libraire, l'Armorial de l'Eglise de Lyon, l'Avertissement, le Sommaire des leçons et les fautes à corriger dans la gravure ; 620 pages de texte ; 18 ff. n. chif. pour la Table des noms dont les armoiries sont contenues dans cet ouvrage, le placement des planches et le privilège général à la date du 15 mai 1776. Une pl. gr. représentant le Pavillon des armes du Roi, en tête du volume ; après le titre une pl. gr. pour les armoiries des comtes de Lyon (qui se trouve aussi parfois placée en face de l'Armorial), 49 planches de blasons numérotées.

Outre les différences signalées par M. Allut dans ces deux impres-

sions 1770 et 1780, savoir : la date, le changement du fleuron sur le titre, qui est un bouquet de fleurs en 1770 et un trophée d'armes en 1780, la suppression du mot *actuel* à côté d'*Armorial* dans les liminaires, la disparution de l'annonce du carton dans le placement des planches, nous constatons, par les descriptions que nous venons de faire, d'autres changements.

M. Allut se trompe, en disant : « Le texte est demeuré intact de la page 1 à 576, page pour page, ligne pour ligne, mot pour mot ; on s'est borné à réimprimer les vingt-quatre pages de la fin (la dernière est chiffrée 620, au lieu de 619, comme dans les exemplaires avec la date de 1770) , etc. » Nous remarquons que la différence pour le texte commence à la page 541 jusqu'à la page 608 ; elle est causée par l'insertion, dans l'édition de 1780, des changements survenus, depuis 1770, dans la maison de France, pour les naissances, les mariages et les morts. Cette modification du texte a pour conséquence la différence dans la pagination des deux tirages ; celui de 1780 a une page de plus en réalité, la page 609 de 1780 correspond à celle chiffrée 608 dans 1770. On voit donc qu'il n'y a pas erreur de pagination, comme le dit M. Allut.

Nous signalons encore dans l'édition 1780, à la fin du *Sommaire des leçons,* la suppression de la note sur l'erreur du graveur ; le verso du dernier feuillet des liminaires est rempli par *Quelques fautes à corriger dans la gravure,* remarque qui ne se trouve pas dans l'édition de 1770, où la même page est occupée par le *Placement des planches,* qui, dans le tirage de 1780 se trouve placé à la suite de la *Table des noms,* sans l'annonce du carton et sans l'*Avis au lecteur.* Le privilège de 1770 est à la date du 15 mars 1769 ; celui de 1780 à celle du 15 mai 1776, et il est précédé par l'Approbation de M. de Sancy en date du 11 septembre 1775. Pour les notes en marge dans les deux textes nous remarquons également des changements, elles sont plus nombreuses et plus explicites dans le tirage de 1780 ; les ornements typographiques au commencement et à la fin des chapitres ne sont pas les mêmes. Nous dirons donc que l'édition de 1780, sans différer beaucoup de celle de 1770, à laquelle elle est inférieure pour le tirage des planches, n'est pas une

simple réimpression avec quelques changements au commencement et à la fin, et qu'au point de vue typographique on ne peut les confondre.

CLXII. — *Ouvrages de sculpture dans les rues de Lyon, au XVIIe siècle.*

M. Allut a inséré ces notes extraites des manuscrits du P. Menestrier, dans ses *Recherches*, p. 225-227.

CLXIII. — *Lettres inédites du P. Menestrier à Samuel Guichenon.*

Ces lettres, écrites de 1659 à 1661, se trouvent dans les *Recherches* de M. Allut, p. 245-324. Elles sont pleines d'intérêt.

CLXIV. — *Pièces diverses, citées par le P. Menestrier et non découvertes.*

Le P. Menestrier parle dans ses lettres de quelques pièces de sa composition qui ont échappé à nos recherches. Il dit, en particulier (p. 282), qu'il a fait *deux ou trois préfaces* pour des livres imprimés par Barbier, imprimeur de Lyon ; (p. 263) qu'il a fait une devise pour M. le comte Philippe, et six vers qui l'expliquent ; (p. 266) il parle de sa poésie latine sur la maison de Savoie ; Barbier lui a demandé des poésies pour la cour de Turin et particulièrement pour l'alliance de Monaco et de Simiane ; (p. 267) il promet à Guichenon quelques remarques qu'il a faites sur l'histoire de Dombes ; (p. 274) il va « faire un petit imprimé de demy-feuille » de son *Dessein sur les recherches du blason ;* douze jours après (p. 277), il en envoie plusieurs copies à Guichenon...



ADDENDA

XXIII, page 20.

Cette brochure existe-t-elle ? A la page 9 du numéro XXI, on lit : « C'est ce qui nous a déterminé à prendre pour sujet de la Machine *Le feu sacré des Vestales Renouvellé.* » L'explication des Devises et de la Machine vient ensuite. Je serais donc porté à croire que le P. Menestrier, en parlant de cette pièce dans quelques-uns de ses ouvrages, n'a voulu faire allusion qu'au sujet qu'il avait choisi.

XLV, page 36, à la suite du premier paragraphe :

Celui de la Bibliothèque Nationale ne l'a pas non plus. On peut se demander si réellement la *Relation* du P. de Bussières est ajoutée à l'ouvrage du P. Menestrier.

XLVI, page 37, ajouter comme troisième alinéa :

J'ai demandé sans succès cette pièce à la Bibliothèque Nationale. Existe-t-elle ? C'est possible, car le P. Menestrier dut faire plusieurs pièces à l'occasion du mariage du duc de Savoie ; on lit, en effet, dans l'*Advis de l'imprimeur*, en tête du numéro XLV : « (celui) qui a composé la plus récente, préparoit huit actions publiques qu'il falloit faire en peu de jours... » D'autre part, quand on examine de près l'*Assemblée des Sçavans*, on pourrait douter, car le texte commence par cette phrase : « A peine le bruit des nouvelles Nopces d'Alpin et de Némorine fut répandu par l'Europe, que les Sçavans de tous les siècles résolurent de faire une Assemblée générale pour

délibérer sur le sujet de cette feste et sur le choix des presens qu'on devoit faire aux nouveaux mariés... » Le reste de l'ouvrage roule sur ces *Nopces d'Alpin et de Nemorine.*

LV, page 42, voici la description de cette pièce :

Les Graces pleurantes sur le tombeau de la Reine très-chrestienne Anne d'Austriche. Dessin de l'Appareil Funebre dressé dans l'Eglise du College des Peres de la Compagnie de Iesvs à Grenoble. A Grenoble, Chez R. Philippes, Imprimeur et Libraire, proche le College des RR. PP. Iesuites, à la Belle-Siance (sic.) ; 1666, pet. in-8°, de 16 pages, titre compris. La page 15 est paginée 1, par la chute du 5, dans l'exemplaire de la Bibliotheque Nationale, qui ne contient pas de planche. A la page 16 on trouve : *Noms des escoliers qui ont affiché les Emblemes, les Devises, et les Inscriptions.*



APPENDICE



LETTRE

DU PÈRE MENESTRIER A M. DE LA VALETTE, PRÉSIDENT DES TRÉSORIERS DE FRANCE EN LA GÉNÉRALITÉ DE LYON, SUR QUELQUES DÉCOUVERTES FAITES A FORVIERES.

Votre lettre, Monsieur, m'ayant trouvé relevant à peine d'une maladie qui a interrompu, durant plus d'un mois, le cours de mes études ordinaires, elle m'en a renouvellé l'ardeur par les découvertes que vous avez la bonté de me communiquer. Cela m'a rappelé le souvenir de ces tems heureux où nos plus graves magistrats, sans rien relâcher du soin des affaires publiques, donnoient un tems considerable à la recherche de nos Antiquitez.

J'ay pensé à Jean Grolier, l'un des quatre Generaux du Royaume et Thresorier des Blancs dans le duché de Milan, qui assembla à si grands frais le premier Cabinet de Medailles antiques qu'on ait vû en France. C'est luy qui fit aussi cette riche Bibliothèque qui n'étoit pas moins aux usages de ses amis, qu'aux siens propres; puisqu'on voyoit sur la couverture de ses livres, *Joannis Grolerii et amicorum ejus* (1).

Guillaume du Choul, bailli des Montagnes de Dauphiné, n'eût pas

(1) *Grolerii et amicorum*, telle est la vraie devise.

moins de curiosité; et ses deux ouvrages de la Religion des Anciens Romains, et de leurs Castrametations, nous apprennent la connoissance qu'il avoit en la science des Medailles, et son application à rechercher et observer nos Antiquitez.

Cette application passa aux Bellievres, dont Claude, après avoir remis à son frère sa charge de premier President du Parlement de Dauphiné, se retira à Lyon, et, s'étant donné tout entier à cette étude, composa le *Lugdunum Priscum*, que nous avons cherché si long tems, et que vous avez enfin trouvé depuis peu ; c'est le ramas des Inscriptions antiques que Paradin a jointe à son Histoire.

Nicolas de Langes, gendre du Chancellier de Bellievre et Lieutenant General dans Lyon, étant logé en la maison de son beau-père, y assembla un nombre prodigieux d'Inscriptions qu'il y a danger de voir périr, si nos Magistrats ne prennent soin de les conserver. Celles qui sont sous les Arches et les Piles du Pont de Saone, et dans les fondemens des églises de Fourvières, de S[t] Irénée et de S[t] Jean, nous montrent qu'il n'est pas inutile de prendre des précautions en ce genre.

Monsieur vôtre père, Président des Tresoriers de France, et M[r] vôtre oncle, Doyen du Presidial, vous ont inspiré pour les Antiquitez ce goût que vous conservez au milieu des occupations de vos charges. Mon *Histoire de Lyon* vous doit ses principaux ornemens, par les excellentes choses que vous m'avez communiquées, et rien n'a manqué au succès de mon travail, que de pouvoir le mettre au jour, lorsque vous exerciez la charge de Prevòt des Marchands, avec tant d'approbation de la Cour et du public.

Après ce témoignage de reconnoissance, que je dois à tous les bons offices que j'ay reçûs de vous, je viens aux éclaircissemens que vous me demandez sur l'Inscription dont il s'agit :

LOCAN̄D N CIRC
SEX IVL. IANVARIVS
AEDIL DAT

Vous me demandez d'abord, si dans la premiere ligne, il y a *locandum*, sous-entendant, *lapidem in Circo*, ou *locandam*, sous-entendant, *aquam in Circo*. Il me semble que ce ne peut être ny l'un ny l'autre

Car premierement, je ne crois pas que l'on ait jamais pris le mot *lapis*, absolu et sans adjoint, que pour les pierres Milliaires, qui marquoient les adresses et les distances des lieux sur les grands chemins. Ainsi l'on disoit *ad* I, *ad* II, *ad* III, *lapidem*, etc. Mais on disoit *Primarius lapis*, pour la premiere pierre d'un Edifice, *lapis Terminalis* pour une borne, *lapis Sepulcralis* pour un Tombeau.

Secondement, quoiqu'il y eût des rigoles d'eau en plusieurs Cirques sur les côtez des murs qui enfermoient l'espace où couroient les chariots, et que ces endroits du Cirque fussent sacrez à Neptune, aussi bien que les Dauphins élevez sur les pignons de l'Areste, ou de l'Epine du Cirque, on n'a jamais dit en latin *locare aquam*, mais autant que j'ay pû voir dans un grand nombre d'Inscriptions, *aquam ducere, inducere, perducere*, par rapport à trois manières de conduire l'eau, représentées par trois Nymphes avec des Coquilles et des Urnes.

Ducere aquam, c'étoit faire des Aqueducs, comme ce nom l'indique. *Inducere aquam*, c'étoit mettre l'eau dans les ouvrages publics, les Cirques, les Amphitéâtres, les Naumachies, les Thermes et Bains publics. *Perducere aquam*, c'étoit conduire l'eau jusqu'à Rome, témoin cette Inscription que l'on y voit encore.

> TI. *Claudius Drusi F. Caisar Augustus Germanicus Pontif. Maxim. Tribunitia potestate* XII *Cos.* V. *Imperator* XXVII. *Pater Patriae Aquas Claudiam ex fontibus qui vocabantur Caeruleus et Curtius a Millario* XXXXV. *Item Anienem novam a Millario* LXII. *Sua impensa in Urbem perducendas curavit.*

Les eaux des Aqueducs sont nommées *Rivi aquarum*; parce qu'elles couloient en ruisseaux dans des voutes de cinq pieds de hauteur et des canaux de deux pieds et quelques poulces. Ainsi il est dit de l'Empereur Tite en une inscription d'Aqueduc,

> *Rivum Aquae Marciae, vetustate dilapsum, refecit,*
> *Et aquam quae in usu esse desierat, reduxit.*

C'est l'Aqueduc qui est nommé *Rivus*, *Rivum refecit*, et pour l'eau, il est dit, *reduxit*.

De là vient l'usage de dire *derivare aquam*, lorsqu'on la détournoit de son cours naturel pour la conduire en des lieux écartés de sa route. Ainsi le Pape Clement III, en une Bulle par laquelle il confirmoit les privilèges du Mont Cassin, disoit : *De aqua, quæ vocatur Augusta, nemini liceat, præter voluntatem vestram, aquam derivare, nisi quantum sufficiat terris rigandis et replendo fonti baptismatis in eadem Ecclesia*.

Pour revenir au premier mot de nôtre Inscription, je crois qu'il faut lire *locandum ;* et cela par rapport à une statuë de quelque divinité donnée par l'Edile pour servir à décorer l'Areste ou Epine du Cirque, sur laquelle étoit ordinairement la statuë de Cybele avec son Lyon, les autels du Soleil et de la Lune, les images des grandes Divinitez, les dauphins de Neptune, et les œufs de Castor et de Pollux.

Comme c'étoit aux Ediles à régler les Jeux, à les ordonner et à y assigner les places, celui-cy voulut contribuer à l'embelissement du Cirque, par un present sous lequel devoit être cette inscription pour marquer le donateur. Il y avoit cette difference entre les presens et les vœux, que pour les vœux, on mettoit, *votum solvit*, et pour les presens *dat :* comme en celui de nôtre Secundinus au dieu Mithra. *D. Mithræ Secundinus dat*, que j'ay rapporté dans l'*Histoire civile de Lyon*.

Les grandes colonnies, comme Narbonne, Nismes, Vienne, Lyon avoient leurs Ediles, ainsi qu'on peut voir en plusieurs Inscriptions, parce qu'elles avoient leurs Amphiteatres, leurs Cirques et leurs Theatres pour leurs Jeux : ces Édiles se changeoient tous les ans.

Il n'est pas si aisé de determiner s'il faut lire *Sextus Julius Januarius*, ou *Sextus Julianus Varius*. Cependant je serois plus pour *Julianus Varius*, que pour *Julius Januarius ;* tant parce que je ne vois point de Januarius dans la famille Julia, que parce qu'en l'Inscription de Thein, où il est parlé de nôtre *colonia Claudia Copia Lugd.* il y a un *Puso Julianus Archigallus*, qui presida aux sacrifices du Taurobole du tems de l'Empereur Commode.

On ne peut sçavoir par cette Inscription, le tems auquel cet Edile fit son present au Cirque ; puisqu'il n'y a ni nom d'Empereur ou de

Consuls, ni aucune autre epoque du tems, sur laquelle on puisse asseoir la moindre conjecture : et je ne suis pas d'humeur à prononcer positivement sur des choses où je ne trouve point de solide fondement.

Vous savez avec quelle application j'ay examiné tout ce que j'ay écrit sur nos antiquitez, combien de fois je suis allé avec des Architectes, des Ingenieurs, des Peintres, et d'autres connoisseurs, en prendre les dimensions, la forme, les caractères, les confronter les uns avec les autres, pour tâcher de retirer ceux qui étoient à demi effacés, afin de ne pas tomber dans les fautes où Gruter est tombé, en rapportant des Inscriptions qu'il n'avoit pas vûes, et qu'il a données sur la foy de quelques voyageurs qui n'examinoient pas les choses avec assez de soin.

Il est dangereux d'écrire sur des choses que l'on n'a pas vuës, ou que l'on n'a pas assez soigneusement examinées. C'est en quoy M. Fabretti, l'un des plus sçavans Antiquaires de Rome, a repris le R. P. du Molinet, sans pourtant le nommer, sinon à la Table, où il a mis *Claudius du Molinet in nonnullis notatus.* Il l'a repris, dis-je, de plusieurs erreurs dans l'explication que ce Père a donnée des Médailles des Souverains Pontifes, et en particulier de celles qui representent la conduite des eaux, et la réparation des anciens Aqueducs.

Pour venir maintenant à vôtre seconde decouverte des caneaux de plomb, sur lesquels on lit TI. CLAV. CAES. XIIII. Cette Inscription marque à peu près le tems auquel cet ouvrage fut fait. Ce fut du tems de Caligula, neveu de Claude ; ce que j'infere du titre de Cesar, qu'il se donne sans y joindre celuy d'Auguste. Car il est certain qu'il ne put avoir le titre de Cesar que sous l'Empire de son neveu, puisque, sous Tibere, il demeura au rang des Chevaliers. Caligula le fit Consul, et commença à le considerer, comme un homme qui pourroit luy succéder.

Claude aimoit Lyon, où il étoit né, le jour même que Drusus, son père, fit la Dédicasse solemnelle de l'Autel élevé à l'honneur de Rome et d'Auguste : et il y a apparence qu'il entreprit cette conduite d'eaux au tems que son neveu institua des Jeux à cet autel, et y

19

proposa des prix pour l'Eloquence. Ces eaux pouvoient être utiles aux Jeux tant du Cirque que du Theatre, et pouvoient servir aux Décorations publiques par des fontaines jaillissantes.

Claude fit paroître une inclination particuliere à la conduite des eaux, principalement quand il fut empereur, comme on peut voir par l'Inscription cy-devant rapportée. Il fit conduire l'eau nommée de son nom *Claudiâ*, et celle du nouvel Anio, l'une l'espace de 45 mille et l'autre l'espace de 62, par de magnifiques Aqueducs.

Ce qui put le porter a faire ces conduites d'eau à Lyon, fut non seulement pour decorer sa patrie. mais encore pour honorer la memoire de Marc-Antoine, son ayeul maternel, qui, étant Questeur de l'armee de Jules Cesar dans les Gaules, et de plus General de sa Cavalerie, avoit fait bâtir nos Aqueducs, tant pour les usages de la ville, que pour le camp de Cesar. Drusus, père de Claude, épousa Antonia, fille de ce Triumvir, de laquelle il eut Claude.

Je ne sçay s'il y a du mystere en la triple conduite des tuyaux que vous avez observée ; mais je crois que ce pourroit bien etre de cette triple conduite que la fontaine de Saint-George, la plus abondante de la ville, auroit été derivée : elle est encore nommée à present la Fontaine des Trois Cornets, par lesquels elle coule.

Pour le nombre de XIIII que vous dites avoir remarqué sur quelques morceaux des tuyaux, je ne sçaurois vous dire sur cette simple exposition, si l'on a voulu indiquer, ou la quantité d'eau qui devoit être conduite par ces canaux, ou les lieux ou elles devoient être distribuées, ou le nombre des Quinaires que les Châtelains des Aqueducs devoient fournir pour ces conduites.

Vous savez avec quelle reserve j'ay parlé de nos Aqueducs en mon Histoire, par ce que quelque recherche que j'eusse faite là-dessus, je n'étois pas content, n'ayant pû prendre tous les niveaux, ny aller jusqu'aux lieux ou ils prenoient l'eau. Les ayant suivis à près de quatorze mille d'un côté, et à neuf ou dix mille de l'autre, je trouvay que l'un prenoit l'eau au sault de Giere, dans le Mont Pila, une lieuë au-delà de Saint-Chaumont. Je suivis même tous les détours des collines qu'ils cottoyent, et les restes des piles sur lesquels ils s'élevoient dans les vallées ; mais j'aurois voulu toiser tous ces en-

droits, comme j'étois entré dans les Aqueducs souterrains, pour en prendre les justes dimensions et pour observer la maniere dont ils avoient été construits. Je ne pus voir la prise de l'eau de la riviere de Furan, pour l'Aqueduc qui vient devers la ville de Feurs en Forez, n'ayant pas été jusque-là : c'est ce qui m'a empêché de parler des Aqueducs.

Depuis l'impression de mon Histoire, il s'est fait plusieurs découvertes considerables, entre autres d'une Urne d'Onyce Orientale de deux pieds de haut, avec des cendres et une bague d'or, au quartier de St-Irénée ; de plusieurs instrumens de Sacrifices, tous d'argent, sçavoir deux Pateres, un Sympule, un Mortier à piler le sel et l'encens, et quatre Vases à recevoir le sang des victimes, qui avoient été cachez dans un Coffret sous un rocher, à l'endroit où l'on a bâti le magazin des poudres. On y a aussi trouvé plusieurs moules de terre cuite pour jetter des monnoyes, avec des morceaux de matiere, dont j'ay près de demi-livre. Je veux en faire l'essay à la Monnoye, et examiner si elle est du même titre que les Médailles de Septime Severe, d'Alexandre, de Geta, qui sont representez dans ces moules, pour donner ensuite une Dissertation sur la maniere dont les Romains fabriquoient leurs monnoyes.

M. Pinardi a un espèce de Tronc, trouvé au même endroit, dans lequel on recüeilloit les Vœux ou Aumônes. Par là vous voyez, Monsieur, que la matiere de nos Antiquitez n'est pas encore épuisée, et qu'il y aura lieu de donner quelques nouvelles Dissertations.

(Extrait de *La Clef du Cabinet*, juillet 1704, p. 1200-1214.)





TABLE DES MATIÈRES

1658

1659

1660

1661

1665

1666

1667

1669

1671

1672

1673

1675

?

1679

1680

1681

1682

1683

1684

1686

1687

1688

1689

1699

1700

1701

1702

1703

1704

ERRATUM:

P. 38, n° 48 : lire : *Le Nouvel astre du ciel de l'Eglise...*

LYON — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, 4, RUE GENTIL





